BENYOUCEF BEN KHEDDA

L'ALGÉRIE À L'INDÉPENDANCE

LA CRISE DE 1962





BENYOUCEF BEN KHEDDA

L'ALGÉRIE À L'INDÉPENDANCE

LA CRISE DE 1962



AVANT-PROPOS

En 1992, l'Entreprise Nationale de la Télévision présentait une émission sur "Les grands dossiers des accords d'Evian" et faisait parler quelques-uns des auteurs qui avaient négocié ces accords[1].

Cette émission diffusée en 18 parties au cours des mois de juin, juillet et août, à l'occasion du trentième anniversaire de l'indépendance, fut suivie avec beaucoup d'intérêt par des millions d'Algériens et d'Algériennes et souleva des commentaires et des discussions variés.

Trois décennies après leur signature, les Accords d'Evian continuent à susciter des controverses et des interprétations différentes, notamment parmi ceux qui les ont vécu ou écrit à leur sujet. Si les uns les ont apprécié à leur juste valeur, d'autres par contre, les ont jugé autrement, les qualifiant de "plate-forme néo-colonialiste", d'avoir "bradé" la Révolution, voire, d'avoir "perpétué" les privilèges de la France en Algérie.

---

1. La parution de ce livre était prévue pour 1993; elle a été retardée jusqu'à cette année, 1997, à cause de la guerre intérieure qui sévit en Algérie et de difficultés matérielles diverses.

Lorsque j'avais accepté de participer à cette émission, c'était avec l'intention d'apporter un éclairage que j'estimais utile à l'un des évènements majeurs de la guerre de libération nationale. L'initiative des réalisateurs était certes louable: faire connaître davantage la Révolution. Malheureusement, l'émission a été entachée de propos de responsables qui reflétaient le subjectivisme, le vedettariat, souvent la démagogie. De plus, elle a été déviée de son but initial, et les dernières parties ont été focalisées sur la crise de 1962 qui a opposé le gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) à l'état-major général (EMG) de l'Armée de libération nationale (ALN), présentant la Révolution sous ses aspects les plus négatifs, la réduisant à une série de querelles et de disputes entre dirigeants pour le pouvoir, occultant délibérèment le côté positif le plus important de son bilan, celui d'avoir réussi à vaincre l'une des puissances militaires et économiques les plus fortes du siècle, dotée de l'appui des états de l'OTAN, et contraint un million de Français à retourner dans leur patrie.

En outre, elle n'a pas fait entendre parmi les acteurs de l'histoire, les chefs de wilaya qui, à l'intérieur, étaient aux prises avec d'immenses difficultés, notamment l'armement, élément décisif de toute guerre, et où il y a eu carence; leur témoignage aurait mis en lumière le degré de responsabilité de ceux qui étaient chargés de ravitailler le maquis en armes.

Il ne fait aucun doute que la lutte pour le pouvoir a existé au FLN, et il aurait été absurde de le nier. Il y a eu même des heures sombres qui ont noirci la Révolution. Quelle révolution n'en a pas connu ? La nôtre certainement moins que d'autres. Mais ce sont là des sujets à manier avec précaution, car le public, composé en majorité de jeunes, ignore presque tout de notre guerre de libération dont l'histoire a été passée sous silence par tous les gouvernements depuis 1962. Des affaires d'exécution de chefs (cas

Abbane) lui ont été assénés comme un coup d'assommoir. Elles risquent, si elles ne sont pas traitées avec tact et circonspection, de détourner les jeunes de la Révolution et de les amener à englober dans la même réprobation tous les dirigeants sans exception (n'était-ce pas là le but de l'émission ?), discréditant à leur yeux le combat pour l'indépendance.

Il y a des vérités certes qui ont été dites, mais aussi des contre-vérités et des inexactitudes qui demandent à être relevées. Des intervenants ont soulevé des questions remontant aux origines du 1er Novembre 1954: la scission du PPA-MTLD entre le Comité central et Messali, le Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action (CRUA), le déclenchement de l'insurrection... Le problème de la direction a été largement évoqué.

Dans les lignes qui suivent, j'ai apporté des mises au point, me limitant à l'essentiel, tout en évitant la polémique de nature à provoquer des réactions passionnelles qui pourraient alourdir le climat psychologique dans une Algérie en crise dans tous les domaines. Je l'ai fait sous forme de condensé, en attendant de donner de plus amples détails dans un livre à paraître, plût à Dieu. Je n'ai pu le faire hélas par le canal de la télévision bien que la direction de cette entreprise aie promis de "*permettre à diverses personnalités leur droit de réponse*"[1]; j'en avais d'ailleurs exprimé le désir au ministre responsable. Des zones d'ombre subsistent; cela tient à mon ignorance des faits ou à des informations incomplètes. A des périodes données, je n'ai pas fait partie de l'instance exécutive du FLN: le deuxième CCE (Comité de coordination et d'exécution) -1957.1958- et le deuxième GPRA -1960.1961-.

Enfin, il m'a paru utile, de tirer les enseignements de la crise de 1962 dont nous subissons les effets jusqu'à ce jour et de les

---

1. Pour les chiffres en gras **1**, voir **NOTES**, p. 178.

faire suivre d'annexes et de notes pour illustrer le texte. Le présent travail peut comporter des erreurs, des fautes, des manquements. Je souhaite que ceux qui le constateront fassent des rectifications, ou des corrections, ou des critiques. Notamment ceux qui ont vécu la crise de 1962 comme acteurs ou témoins. L'histoire de la Révolution ne peut qu'y gagner.

Mouharrem 1418
Mai 1997

Première partie

LE CONFLIT

GPRA - ETAT-MAJOR GENERAL

LE CNRA DE TRIPOLI ET LA DESIGNATION DU BUREAU POLITIQUE (27 mai-5 juin 1962)

On a dit que le Bureau politique du FLN a été désigné à la majorité par le CNRA qui s'est réuni à Tripoli du 27 mai au 5 juin 1962, et on est allé jusqu'à donner le chiffre de "*trente huit*" voix représentant cette majorité.(Annexe 1.) D'autres ont même parlé de"*la majorité de plus des deux tiers*" **2** . Cela est inexact. Le CNRA n'a jamais procédé au vote du BP. Voici comment se sont déroulés les faits.

L'ordre du jour adopté par le CNRA comportait deux points:

-L'étude du projet de programme du FLN.
-La désignation du Bureau politique du FLN.

Le texte du projet de programme du FLN axé sur l'option socialiste et le parti unique ne souleva pas beaucoup d'objections. Après discussion, il fut voté à **l'unanimité** des membres présents.

On passa au deuxième point de l'ordre du jour: l'élection du Bureau politique. Une commission fut désignée à cet effet, dont le rapporteur était Mohammed Benyahia. Elle procéda à une consultation individuelle des membres du CNRA. Après quoi, Benyahia conclut au nom de la commission.

Je cite, extrait du procès-verbal de la réunion du CNRA de Tripoli, pp. 149 et 150 :

"*Réunion du 5 juin 1962*
Rapporteur (BENYAHIA):
*Des consultations auxquels(*elles*) nous avons procédé , il résulte que la grande majorité de l'Assemblée se prononce*

comme suit sur les problèmes qui ont été portés à son appréciation:

*1°/- La direction (*le Bureau politique*) doit être la seule détentrice du pouvoir et de l'autorité du F.L.N. entre les intersessions du C.N.R.A., et jusqu'au Congrès, dans le cadre des Statuts.*[1]

2°/- La Direction doit être restreinte.

3°/- Le chiffre 7 a été le plus retenu.

4°/- La date du C.N.R.A. sera fixée par la Direction.

5°/- Le Congrès doit avoir lieu avant la fin de l'année.

En ce qui concerne le problème de la désignation de la Direction, nous avons entendu les avis de tous les membres de l'Assemblée. A la lumière de ces avis, nous avons essayé de proposer à vos suffrages une liste susceptible de recueillir la majorité des deux tiers et qui soit acceptable par les frères qui la composent.

Nous avons le triste devoir de vous informer que nous avons échoué dans notre mission .

En conséquence , nous vous proposons, sans aucune ouverture de débats, de désigner une autre commission.

KHIDER :

On nous a dit qu'on a essayé de trouver une liste et qu'on a échoué:

---

1. Le Bureau politique était appelé à remplacer le GPRA dans ses fonctions de direction du FLN **3**.

1°/-Comment a-t-on échoué puisque l'Assemblée ne s'est pas prononcée? (...).

Rapporteur :

La commission est convaincue qu'une autre commission peut trouver la solution. Si nous posons tous les problèmes à l'Assemblée, c'est un débat qui pourrait mener assez loin...

Au nom de la commission, je demande de ne pas soulever ces problèmes devant l'Assemblée.

A la première question du frère KHIDER, je répondrai que nous n'avons pas pu présenter une liste car elle n'a pas été acceptée par ceux qui figuraient dans la direction."

Néanmoins, Benyahia ne révèle pas les noms de la liste. Nous le sûmes par la suite; ils étaient sept: les cinq ministres anciens détenus d'Aulnoy[1] Aït Ahmed, Ben Bella, Bitat, Boudiaf et Khider, plus Hadj Ben Alla et Mohammedi[2]. Boudiaf et Aït Ahmed avaient refusé de faire partie du Bureau politique. Tous deux étaient hostiles à Ben Bella qui disposait de la majorité au sein de cet organisme.

Dire que le Bureau politique du FLN a été désigné par le CNRA à la majorité, et affirmer en outre qu'il a recueilli "*trente huit*" voix, ou "*plus des deux tiers*" des voix, est faux. La liste du Bureau politique n'a jamais été soumise à l'approbation du CNRA. Elle n'a jamais été ratifiée par ce dernier. Le CNRA n'a jamais

---

[1]. Aulnoy, lieu de détention en France des cinq ministres.

[2]. Les noms sont cités par ordre alphabétique.

voté en séance plénière sur le BP. La commission Benyahia a jugé que cette liste n'était pas susceptible de recueillir la majorité des deux tiers des membres du CNRA requise par les statuts du FLN, et qu'en outre, deux de ses membres avaient refusé d'y siéger. Le procés-verbal de la réunion du CNRA du 27 mai- 5 juin 1962 en fait foi.

LE GPRA EN MAJEURE PARTIE QUITTE TRIPOLI

Nous arrivons au 5 juin 1962. La réunion a débuté le 27 mai. Nous sommes par conséquent au dixième jour de la session.

Le CNRA qui n'est pas arrivé à désigner le Bureau politique du FLN discute du principe d'une deuxième commission et de sa composition pour dénouer la crise, dans une tension croissante.

Un incident éclata entre Ben Bella et moi-même à propos d'un vote qui allait avoir lieu. Tahar Zbiri, chef de la wilaya 1 (Aurès-Némencha), rappelle qu'il votera avec les procurations de trois membres de son conseil de wilaya[1]. Zbiri n'a pu communiquer ces procurations par écrit au gouvernement, condition de leur validité; il s'est contenté d'en faire état verbalement, ce que le GPRA ne pouvait admettre[2]. Au moment où j'exprimais cette prise de position approuvée au préalable par les membres du GPRA sans exception, Ben Bella se lève et en prend le contre-pied, abandonnant ainsi le principe de la solidarité gouvernementale requise en pareille circonstance. Son but était de gagner les faveurs de Zbiri. En vérité je le mettais en porte-à-faux avec lui-même. Il se mit alors à proférer à mon encontre des obscènités qui sentaient la provocation, reléguant la discussion à un niveau très bas, indigne d'une assemblée traitant de l'avenir de tout un peuple. Benyahia qui présidait la séance refusa de me fournir l'occasion de répondre, craignant certainement de faire monter la tension; il leva la séance. Ce fut la dernière de la session. Elle fut houleuse. Les esprits étaient surchauffés.

---

[1]. Le conseil de wilaya est formé de cinq membres dont le chef.

[2]. Voir **NOTES 3.**

La session trainait en longueur. Le CNRA n'arrivait pas à reprendre ses travaux. Paralysé par des déchirements internes, il avait été dans l'incapacité de désigner la nouvelle direction du FLN: le Bureau politique. Cependant le GPRA continuait d'exister. Il demeurait la seule autorité légale du pays, reconnue intérieurement, et internationalement par une trentaine d'états. Partenaire du général de Gaulle à Evian, il était directement responsable de l'application du cessez-le-feu proclamé la veille du 19 mars 1962. Je considérais que toute atteinte portée au GPRA dans les circonstances particulièrement graves où nous étions jetterait le trouble dans les milieux politiques français et sèmerait le désarroi et le doute chez le peuple; celui-ci avait besoin plus que jamais de serrer les coudes face aux attaques sanglantes et provocatrices de l'OAS, afin de franchir le dernier pas qui le séparait de l'indépendance. L'OAS ne se sentait nullement liée par les engagements du gouvernement français à Evian et elle tentait par tous les moyens de les saboter: crimes et assassinats envers la population musulmane, attaques contre les infrastructures socio-économiques du pays, etc. Son objectif : pousser les masses algériennes à sortir dans la rue pour donner à l'armée française le prétexte d'intervenir et la faire basculer dans son camp (l'OAS). Nous étions à un mois du référendum d'autodétermination. Ce que voyant, et afin que le GPRA restât comme seule autorité légitime du pays, je pris la décision de quitter Tripoli et de rejoindre Tunis où des échéances trés proches nous attendaient:
algérianisation de la police, règlement de conflits entre l'ALN et la force locale[1]*, entre les wilayas et l'Exécutif provisoire*[2]*, mise en*

---

[1]. Force locale, composée de soldats algériens servant dans l'armée française. Provisoire, elle devait se fondre dans les forces de sécurité algériennes après l'indépendance.

[2]. L' Exécutif provisoire, désigné d'un commun accord entre le GPRA et le gouvernement français, avait pour charge la gestion des affaires publiques entre le cessez-le-feu et l'indépendance.

application des Accords d'Evian et du cessez-le-feu, rapatriement des réfugiés, transfert des compétences, référendum d'autodétermination, sans compter la lutte contre l'OAS... (Annexe 16.)

Je ne fus pas le seul à quitter Tripoli. Boudiaf, excédé, partit le premier, suivi de Ben Tobbal, Krim, Aït Ahmed, Dahlab, Bitat et Boussouf. C'était là plus de la moitié du GPRA, huit membres sur douze[1]. D'autres membres du CNRA se retirèrent à leur tour. Toute délibération était devenue impossible.

En ce qui me concerne, je voulais, à travers la présidence du GPRA que j'incarnais, sauver cet organisme qui demeurait l'expression de la légalité conquise de haute lutte et faire barrage au duo Boumédiène-Ben Bella. J'avais le pressentiment que ces deux personnages avaient entraîné les membres du CNRA, la majorité, non les deux-tiers exigés par les statuts du FLN, dans une voie aux conséquences funestes ; un très mauvais départ pour l'Algérie indépendante. J'appréhendais par-dessus tout chez le premier la tendance au fascisme et à la dictature, et chez le second l'aventurisme et le culte de la personnalité, et chez tous les deux la propension à la démagogie et à la surenchère, peu soucieux qu'ils étaient sur les moyens pour arriver à leurs fins; j'en avais eu un avant-goût dans leur comportement jusque-là. Leur exercice du pouvoir à la tête de l'Algérie aprés 1962 devait, hélas, le confirmer.

---

[1]. L'effectif total du GPRA était de douze:
les sept membres en exercice depuis leur désignation par le CNRA d'août 1961, à savoir
Benyoucef Ben Khedda, Lakhdar Ben Tobbal, Abdelhafidh Boussouf Saâd Dahlab, Belkacem Krim, Saïd Mohammedi, M'Hammed Yazid, plus les cinq ministres qui venaient d'être libérés à la suite du cessez-le-feu du 19 mars 1962
Hocine Aït Ahmed, Ahmed Ben Bella, Rabah Bitat, Mohammed Boudiaf, Mohammed Khider.

Après mon départ à Tunis ainsi que celui d'autres membres du gouvernement et du CNRA, ceux qui étaient restés à Tripoli se regroupèrent derrière le couple Ben Bella-Boumédiène et votèrent, avant de se séparer, " un procès-verbal de carence " où j'étais particulièrement visé, au cours d'une réunion marquée de nombreuses absences, dont la majorité du GPRA. (Annexe 4, A.)

Durant plusieurs jours planaient sur Tunis l'anxiété, l'incertitude, un calme, mais un calme rempli d'inquiétude. Conciliabules et réunions se tenaient sans discontinuer. Chacun faisait le bilan de ses forces. Le GPRA ne se réunissait plus. Moi-même je me retrouvais isolé... jusqu'au jour où Boudiaf fit irruption dans mon bureau et m'informa qu'il allait rentrer en Algérie, en compagnie de Krim. J'acquiescais, voyant là un moyen de renouer avec les chefs de l'intérieur longtemps séparés de nous, et d'obtenir leur soutien au GPRA. Je ne sus jamais rien de ce déplacement.

Quelques jours plus tard, je réussis à rassembler la totalité du gouvernement, c'est-à-dire les douze ministres. Ils devaient se prononcer pour dénouer la crise sur l'une des propositions suivantes:

- ou bien l'élargissement du GPRA à trois membres (Abbas, Boumédiène et Hadj Ben Alla), portant l'effectif de ce dernier de douze à quinze,
- ou bien la constitution d'un Bureau politique avec deux présidents (Abbas et Ben Khedda), trois vice-présidents (Ben Bella, Krim et Boudiaf), plus Boumédiène, Mohammedi et Hadj Ben Alla.

Les deux formules furent rejetées par le GPRA à la majorité, le GPRA fonctionnant selon le principe de la majorité absolue (la moitié plus un des membres). Le conflit s'aiguisait...

LA DESTITUTION DE L'ETAT-MAJOR PAR LE GPRA

Les 24 et 25 juin 1962, les responsables des wilayas 2 (Nord- Constantinois), 3 (Kabylie), 4 (Algérois), de la zone autonome d'Alger et des fédérations de France et de Tunisie, réunis à Zemmorah (wilaya 3), soulignent la gravité de la situation dûe à l'envoi d'émissaires de l'état-major à l'intérieur où ces derniers portent directement le conflit GPRA-EMG à la base, sans passer par le canal de la voie hiérarchique de l'Organisation, tout en se livrant à un travail de dénigrement systématique du gouvernement, particulièrement en wilaya 2 et dans la zone autonome d'Alger. Devant les menaces de division du FLN-ALN les chefs de wilaya réagissent. Leur autorité est sérieusement mise en cause. Ils craignent le danger d'une infrastructure parallèle à celle déjà existante avec les risques d'affrontements généralisés. Ils décident de proclamer l'état d'urgence sur les territoires qu'ils contrôlent jusqu'à l'avènement d'un état légal. Ils regrettent les divisions qui paralysent le gouvernement et l'appellent à prendre des mesures contre les membres de l'état-major coupables de rébellion. Ils créent un *Comité inter-wilayas* chargé de la préparation du congrès du FLN et ils invitent les chefs des autres wilayas 1 (Aurès-Némencha), 5 (Oranie) et 6 (Sahara) à se joindre à eux. (Annexe 2.) Mais ceux-ci avaient déjà opté pour l'EMG. Les tentatives d'unité entre les wilayas échouèrent.

Un membre de l'état-major, ancien militant du mouvement national, s'est acharné devant des millions de télespectateurs contre ces responsables et leur appel, avec passion et sans retenue aucune, allant jusqu'à déclarer que la réunion de Zemmorah s'était tenue avec "*la complicité des Français*" **4.** (Traduisez: les autorités coloniales).

Une démesure, des accusations sans preuves, des infâmies contre des militants dont le souci était de préserver l'unité de la Révolution et celle du peuple.

Le 27 juin une délégation du Comité inter-wilayas arrive à Tunis. Elle est composée des commandants Tayeb Seddiki et *Si H'mimi* (Fedal) de la wilaya 3, du docteur Said Harmouche de la wilaya 4 et de *Azeddine* (Zerrari) commandant la zone autonome d'Alger. Elle est reçue au nom du gouvernement par quatre membres: Khider, Ben Bella, Krim et moi-même. Elle présente les motions adoptées par le Comité, notamment la condamnation de l'état-major, ce qui déclenche une violente réaction de Khider qui finit par se retirer tout en m'annonçant sa démission. Ben Bella le suit. Dans la nuit, ce dernier quitte secrètement Tunis pour le Caire à bord d'un avion égyptien, après être revenu me voir et m'avoir assuré qu'il se désolidarisait de Khider; celui-ci rend publique sa démission le lendemain 28 juin. (Annexe 19.)

Revenons à l'état-major. Il poursuivait sa propagande malveillante contre le GPRA par une campagne mensongère notamment en lui attribuant l'intention de " liquider " l'ALN et de la remplacer par la force locale. Devant ce travail de sape et les actes de rébellion répétés des trois officiers de l'EMG et en réponse à l'" *appel* " du Comité inter-wilayas du 25 juin, le GPRA finit par prendre contre ces derniers des sanctions , et, dans un ordre du jour à l'ALN, le 30 juin 1962, décide:

"1/de dénoncer les activités criminelles des trois membres de l'ex état-major,

2/de dégrader le colonel Boumédiène et les deux commandants Mendjeli et Slimane (Kaïd Ahmed)."

Il

"demande à tous les djounouds et officiers de l'appuyer dans sa tâche de renforcement de la seule autorité légitime.

donne ordre aux wilayas, à tous les djounouds et officiers de l'Armée de libération nationale de ne tolérer aucun empiétement de son autorité par des éléments inconscients dont les activités ne peuvent déboucher que sur des luttes fratricides dans le but de priver le peuple de sa souveraineté et d'instaurer une dictature au profit des forces de régression sécrétées par des structures coloniales."(Annexe 3.)

Craignant d'être arrêté à la suite de cet ordre du jour Boumédiène s'enfuit; il quitte son PC de Ghardimaou, traverse la frontière tunisienne - les forces militaires françaises amorçaient leur retrait du territoire en vertu des Accords d'Evian -, et va se réfugier dans la wilaya des Aurès-Némencha auprès de Tahar Zbiri qui en était le chef. Ses deux adjoints disparurent à leur tour.

Ben Bella exploita l'évènement, à partir du Caire; il se solidarisa avec l'état-major, reprenant à son compte la propagande calomnieuse de l'EMG qui assimilait les mesures prises contre ce dernier à la dissolution du *Djeïch*, se faisant le défenseur de l'ALN. (Il en deviendra l'otage et la victime. Il sera arrêté le 19 juin 1965, trois ans plus tard par le chef du même état-major, son ex-allié, et emprisonné pendant quatorze ans.)

Pour l'ordre du jour à l'ALN, hélas, ni l'armée des frontières, ni celle des trois wilayas précitées 1, 5 et 6 n'obeïrent au GPRA. Elles restèrent sous l'emprise de l'état-major.

Les djounouds, notamment ceux qui étaient stationnés en Tunisie et au Maroc, avaient été des mois durant, voire des années, soumis par l'EMG à un travail d'endoctrinement systématique insidieux contre le GPRA et ses ministres. Usant de démagogie, l'EMG présentait ces derniers comme des hommes acquis à la France, menant une vie dispendieuse avec villas, Mercédès et autres "restaurants raffinés", les Accords d'Evian des accords "néo-colonialistes"... Ajoutez à cela l'exécution d'Abbane exploitée

sans vergogne par l'EMG contre les "*trois B*", partie intégrante du GPRA.[1]. Tout cela finit par porter sur les unités de l'ALN, celles des frontières plus particulièrement, demeurées fidèles à l'état-major, où la formation politique avait été déformée, voire absente, grâce à un long travail d'intoxication et de désinformation.

Ainsi furent trompés des milliers de soldats de l'ALN par des clichés et des idées simplistes, et dressés contre le GPRA, l'ennemi à abattre.

On a reproché au GPRA de n'avoir pas pris de sanctions contre l'état-major avant cette date.

Lorsque je fus porté à la tête du GPRA par le CNRA en août 1961, j'héritais de Ferhat Abbas le dossier explosif de ce conflit. Il fallait reprendre les négociations interrompues à Lugrin en juillet 1961 en offrant l'image d'un FLN uni au sommet. Des mesures contre l'état-major à ce moment-là risquaient de nous conduire à l'affrontement et des luttes sanglantes qui nous auraient affaibli devant le partenaire français; les effets sur le moral des djounouds et de la population auraient été désastreux. Ne pouvant nous attaquer aux deux problèmes à la fois sans risque majeur, nous avons donné la priorité aux négociations que nous nous devions de réussir, le destin de tout un peuple étant en jeu.

Un autre fait à signaler dans cet ordre d'idées, c'était la " démission " de l'EMG en juillet 1961. Le GPRA nouvellement élu par le CNRA en août de la même année, en prit acte et prononça la dissolution de l'EMG. Puis, il est revenu sur sa décision sous la pression des cadres de l'ALN de l'Est et de l'Ouest solidaires de l'état-major, dans le continuel et lancinant souci d'éviter le feu périlleux de la discorde.

---

1. Les " trois B ", les trois ministres **B**elkacem Krim, **B**en Tobbal Lakhdar, **B**oussouf Abdelhafidh.

TLEMCEN,
PROCLAMATION DU BUREAU POLITIQUE

Du 3 juillet 1962 date de la proclamation de l'indépendance au 21 septembre 1962 date de l'ouverture de la première Assemblée nationale constituante il s'est passé prés de trois mois où la crise a atteint son paroxysme.

Le 3 juillet, le GPRA moins Ben Bella et Khider, fait son entrée à Alger, au milieu d'un enthousiasme populaire délirant. Quelques jours aprés, Ben Bella et Khider entrent à leur tour en Algérie, par le Maroc, avec l'assentiment de Hassan II, et s'installent à Tlemcen. Là, soutenus par les forces de l'état-major et celles des wilayas 1, 5 et 6, ils reconstituent le Bureau politique ébauché à Tripoli.

De nombreuses personnalités membres du CNRA se rallient à eux parmi lesquelles Ferhat Abbas, Ahmed Boumendjel qui deviendra le porte- parole du BP, cheïkh Mohammed Kheireddine... Deux pouvoirs rivaux se trouvent face à face: Alger et Tlemcen. Le groupe de Tlemcen, le premier, ouvre le feu. Commence alors le déballage de la session de Tripoli et du secret des délibérations avec force détails. Les débats sont portés sur la place publique. Je suis particulièrement visé. Un des futurs membres du Bureau politique Hadj Ben Alla me traite moi et mes " *acolytes*" du gouvernement "*de valets du colonialisme*", qui recherchent le pouvoir avec l'aide de l'armée française **5**.

Khider n'avait pas hésité, dans son ressentiment à l'encontre du GPRA, à déclarer à partir du Maroc que " *l'équipe Ben Khedda a demandé au gouvernement français que ses troupes interdisent aux unités de l'ALN du Maroc et de Tunisie le passage des frontières pour entrer en Algérie.*" (*Le Monde* 8/9 juillet 1962, p. 3.)

Je n'ai jamais formulé de demande ni au gouvernement français ni à l'armée française pour intervenir contre une unité quelconque de l'ALN du Maroc ou de Tunisie. A l'époque, en 1962, je m'étais abstenu de répliquer afin de ne pas soulever de polémique de nature à envenimer la situation et à ajouter au spectacle affligeant et navrant de chefs qui s'entre-déchiraient publiquement pour le pouvoir[1] .

Le peuple est choqué de voir ses dirigeants se transformer soudainement en ennemis. Il ne comprend pas. Cependant il accueille les uns et les autres avec chaleur, dans l'euphorie de la victoire.

L'affrontement généralisé hante les hommes et les cadres de l'Organisation FLN-ALN qui sont sur le terrain. Des émissaires de l'EMG déclarent être mandatés par quatre ministres du GPRA à l'intérieur où ils se livrent à un travail fractionnel. En wilaya 2, des djounouds ont agressé d'autres djounouds. Dans les wilayas 2 et 4 des camions d'armes ont été interceptés. La tension monte entre la wilaya 2 et la wilaya 1 elle-même déchirée entre deux autorités Tahar Zbiri et Hadj Lakhdar. Les membres du Comité inter-wilayas- 2, 3, zone autonome d'Alger, fédérations de France et de Tunisie- se réunissent à nouveau. Quant au conseil de la wilaya 4, il déclara tout d'abord être " neutre " dans le conflit. Lorsque je voulus tenir un meeting à Blida, ville qui relevait de sa compétence, il m'en empêcha, affirmant qu'il n'était ni pour le

---

1 . Lorsque Ben Bella réussira à avoir la suprématie au Bureau politique, Khider se retrouva isolé, puis évincé de cet organisme. Il vint me voir à l'effet de former un groupe d'opposants contre son ancien partenaire. Je refusai et lui rappelai sa déclaration parue dans *Le Monde*. Il nia. " Fais un démenti, " lui dis-je. Il promit. J'attendis vainement le démenti...qui ne vint jamais.

GPRA, ni pour l'EMG. Par là, il faisait le jeu de ce dernier, en même temps qu'il portait un rude coup à l'autorité du GPRA. Puis, s'apercevant de la volonté hégémonique de l'état-major, il se départit de son attitude initiale et finit par se joindre au Comité inter-wilayas, et , le 7 juillet, tous ensemble (wilayas 2, 3, 4, ZA d'Alger, fédérations de France et de Tunisie),, ils adoptent un rapport où ils *" soulignent les conséquences incalculables qui résulteraient de l'implantation de réseaux parallèles aux Structures F.L.N. et A.L.N. déjà en place. "* Ils condamnent l'état-major et ses "*activités subversives* " et déclarent que " *seul le Congrès National des cadres pourra dégager une équipe qui aura la confiance de tous les militants et du peuple* ". Ils soulignent: " *le peuple souverain doit demeurer le suprême recours*". (Annexe 2E.)

Ils renouvellent aux responsables des autres wilayas 1, 5 et 6 leur appel à l'unité. Mais ces derniers campent sur leur position et demeurent fidèles à l'état-major. La Révolution et sa cohésion sont fissurées.

Auparavant, la première semaine de l'indépendance n'était pas terminée que le GPRA eut à affronter de nouvelles difficultés qui provenaient de nos voisins de l'Ouest. Mettant à profit l'anarchie qui régnait parmi les Algériens, le gouvernement de Rabat fit occuper par ses troupes deux postes à l'intérieur même du territoire algérien, *Zegdou* à l'ouest de Beni Abbés et *Saf-Saf* au nord de Béchar, non sans avoir organisé une campagne de presse à propos de Tindouf et de sa région. Cela nous avait d'autant plus inquiété que nous ne pouvions plus compter pour la défense du territoire sur la discipline des unités de l'ALN des frontières, ni de celle des trois wilayas qui nous étaient hostiles 1, 5 et 6.

Auparavant, Hassan II avait pris position pour Ben Bella. Il lui avait facilité, ainsi qu'à ses partisans, le passage par le Maroc. ".. *je le reconnais.*" dit-il dans une interview à l'écrivain français

Eric Laurent[1]. En réalité, il craignait la Révolution algérienne et la contagion pour son peuple, et manoeuvrait, pour l'affaiblir contre sa direction en entreprenant de la diviser. Il prenait sa revanche sur le GPRA qui avait refusé- à la demande du Roi- de reconnaître la " Mauritanie partie intégrante du royaume chérifien ", et qui, de surcroît, s'était gardé de faire aucune promesse de modification de la frontière algéro-marocaine.

Les troupes de l'état-major avaient commencé à franchir les deux frontières Est et Ouest, l'armée française ayant entamé son retrait conformément aux dispositions des Accords de cessez-le-feu[2].

Ce sont des troupes fraîches, demeurées à l'extérieur, non usées ou affaiblies par la guerre comme l'étaient celles de l'intérieur, celles du maquis; de plus, elles disposent d'un armement moderne (pièces lourdes et légères...). Elles se heurtent aux wilayas. Déjà les victimes tombaient des deux côtés.

Fallait-il engager le combat armé contre Tlemcen au nom de la légitimité du GPRA? Telle était la question cruciale qui se posait à nous.

Au lendemain de notre entrée à Alger, j'étais personnellement pour cette option. J'adressai une demande d'armes au Premier ministre libyen Mohammed Othmane Assayeed. Il me répondit avec forces politesses, mais sans plus. Entre temps, les choses avaient rapidement évolué dans un sens néfaste. Je

---

1. Eric Laurent, Hassen II, *La Mémoire d'un Roi*, édition Plon, p.83.

2. Les Accords d'Evian. Accord de cessez-le-feu.
Article.4 - *Les forces françaises stationnées aux frontières ne se retireront pas avant la proclamation des résultats de l'autodétermination* (en l'occurence le 3 juillet 1962). (Annexe 16.)

mesurais les effets dévastateurs d'une pareille option. Je reçus en outre une offre d'armement du Roi Hussein de Jordanie, que je déclinai. Les liens entre le souverain hachémite et les Anglo-Américains étaient connus et une acceptation de ma part et du GPRA nous aurait conduit fatalement à nous mettre peu à peu sous la coupe de l'Occident, pendant que Ben Bella et l'état-major auraient recherché l'appui de Nasser et de l'Union soviétique. La guerre froide qui battait son plein se serait installée en Afrique du Nord. Soucieux d'éviter une intervention étrangère dans nos affaires, je déclarai à l'émissaire du Roi: " Nous saurons régler le conflit entre nous, Algériens." Au GPRA, seuls deux ministres paraissaient résolus à engager le combat contre le groupe de Tlemcen: Krim et Boudiaf; les chefs des wilayas 2, 3, 4, de la zone autonome et de la fédération de France semblaient être du même avis[1].

Je finis par être persuadé qu'une confrontation de ces forces-là et celles des wilayas antagonistes 1, 5 et 6, en plus de l'armée des frontières, était une aventure. Elle risquait d'être exploitée par l'armée française. Celle-ci avait commencé certes à se retirer, mais elle conservait encore un effectif de près de 300 000 hommes et contrôlait toujours les points stratégiques du territoire: Mers-el-Kébir, les aérodromes de Boufarik, Annaba, Aïn-M'guel et les sites sahariens de Reggane, Aïn-Ekker, Béchar-Hamaguir. Je n'excluais pas l'éventualité où, profitant d'une guerre entre Algériens, elle pouvait reprendre d'une main ce qu'elle avait concédé de l'autre; l'histoire de la colonisation abonde d'exemples de cessez-le-feux violés, de traités déchirés, d'engagements non tenus dont les peuples coloniaux ont fait les frais. Et nous n'avions dans ce cas-là aucune solution de rechange.

Nous vivions l'ère de la décolonisation et de ses drames en

---

1. Le conseil de la wilaya 2 était divisé entre pro et anti EMG.

Afrique, et nous avions, au GPRA, la hantise de la *congolisation*. De graves conflits avaient surgi au Congo " belge " (*Zaïre)* dès la proclamation de l'indépendance en 1960 entre les habitants, amenant l'envoi de troupes de l'ONU et provoquant un mouvement de sécession dans la riche province du Katanga dirigée par Tchombé, ainsi que l'assassinat de son adversaire Patrice Lumumba, chef du Mouvement national congolais et Premier ministre , partisan résolu de l'unité du pays. Ceux de Tlemcen ne paraissaient nullement conscients du danger de la *congolisation*, obnubilés qu'ils étaient par le pouvoir.

Quelques-uns de nos alliés africains intervinrent pour un réglement pacifique du conflit. Ce furent les quatre chefs d'état et de gouvernement du *Groupe de Casablanca*: Egypte, Libye, Mali et Guinée[1]. L'initiative échoua malgré l'accueil favorable du GPRA.

La seule personnalité algérienne qui aurait pu jouer les bons offices était Ferhat Abbas. Malheureusement il avait opté pour Tlemcen dès le début de la crise, perdant de ce fait toute crédibilité et tout rôle d'arbitre.

Les tentatives de conciliation se poursuivirent néanmoins au niveau des chefs de wilaya qui percevaient plus que quiconque le risque d'éclatement. Mais au moment où ils débattaient de la question, à Tlemcen un Bureau politique fut soudainement proclamé le 22 juillet, dont la composition avait été évoquée à Tripoli au CNRA (Annexe 4, B et C). Le GPRA était disposé, là aussi, à l'admettre dans un souci d'unité, sous réserve d'être avalisé par le CNRA, cependant que Boudiaf et Aït Ahmed refusaient toujours d'en faire partie, comme à Tripoli.

---

1. *Groupe de Casablanca*, ancêtre de l'OUA (Organisation de l'unité africaine); il comprenait les gouvernements des quatre pays cités, le Ghana et le GPRA.

LA DESINTEGRATION DU GPRA

Dans le pays la situation ne faisait que se dégrader. Des enlèvements d'Européens étaient enregistrés notamment à Oran et à Alger. Il est question de " *cinq cents disparus*" dans le seul Algérois. La France menace d'intervenir pour "*protéger ses nationaux*". Les troupes de la wilaya 1 occupent Constantine. Boudiaf et Krim lancent un appel pour un "*Comité de liaison et de défense de la Révolution*" à Tizi Ouzou qui devient le troisième centre de pouvoir, après Alger et Tlemcen. La presse française parle de "*groupe kabyle*".

Fin juillet, la wilaya 4 et ses bataillons occupent la capitale qui relevait jusque-là de la zone autonome d'Alger; elle met en état d'arrestation son chef le commandant *Azeddine* et son adjoint Omar Oussedik.

Le 2 août, Boudiaf, Krim et Mohand Ould El Hadj chef de la wilaya 3 rencontrent à Alger Khider et Bitat, du Bureau politique en formation. Ils concluent un accord en trois points:

- Le BP est reconnu pour une durée d'un mois,
- les élections à l'Assemblée nationale constituante auront lieu courant août, probablement le 27,
- Le CNRA se réunira une semaine après les élections pour réexaminer la composition du BP.

A la suite de quoi, le BP s'installe à Alger où il procède à la répartition des attributions de chacun de ses membres:

- Khider, secrétaire général, information, finances,
- Ben Bella, coordination avec l'Exécutif provisoire,
- Boudiaf, orientation et Affaires extérieures,
- Hadj Ben Alla, Affaires militaires,
- Mohammedi, éducation et santé publique,
- Rabah Bitat, organisation du Parti et des groupements nationaux.

Le BP reporte les élections au 2 septembre.

Le GPRA est disloqué, fragmenté, éparpillé.

Sur les douze membres qui le composaient avant son entrée à Alger, cinq font désormais partie du BP(Ben Bella, Bitat, Boudiaf, Khider, Mohammedi), deux ont démissionné et se retrouvent à Genève (Aït Ahmed et Dahlab), deux autres sont à Tunis (Boussouf et Ben Tobbal), Krim est en Kabylie, Yazid fait le va-et-vient entre les uns et les autres dans une tentative de conciliation, quant à moi je demeure à Alger où je ne cesse d'en appeler à "*l'unité*".(Annexe 18.)

Ainsi, l'autorité est tombée brutalement aux mains du BP après que les différentes démarches de réconciliation eurent échoué. C'est la concrétisation d'un état de fait. Le GPRA demeure une expression symbolique. Il est dépourvu de tout pouvoir, y compris celui des Affaires extérieures qui relèvent désormais de Boudiaf membre du BP. L'Exécutif provisoire lui-même travaille directement avec le BP. Celui-ci entend désormais prendre en main toute l'Organisation. Il décide la "*reconversion*" du FLN et de l'ALN c'est-à-dire la mainmise sur les deux appareils de la Révolution; mais il se heurte à la résistance de la wilaya 3 et celle, plus opiniâtre, de la wilaya 4 qui contrôle la capitale. Toutes les deux font appel au CNRA; elles estiment que la reconversion est du ressort d'un "*Etat algérien issu légalement*". Manifestations et contre-manifestations se succèdent à Alger entre partisans et adversaires du BP; des fusillades éclatent à la Casbah. Les éléments de la wilaya 4 accusent le BP (provisoire) d'avoir outrepassé ses droits et violé les accords du 2 août où ses prérogatives se limitaient à la préparation des élections à la Constituante et à la réunion du CNRA.

Devant cette situation chaotique, Khider déclare que le BP n'est plus en mesure d'exercer ses fonctions. Boudiaf démissionne,

l'insécurité grandit: enlèvements d'Européens et d'Algériens collaborateurs, réquisitions arbitraires de logements et de locaux, perceptions illégales de cotisations... La France, à nouveau, menace d'intervenir et ses troupes opérent un mouvement dans l'Algérois. Des fusillades éclatent, encore une fois, à la Casbah. L'UGTA appelle à la grève contre l'effusion de sang. Les masses excédées défilent dans les rues d'Alger au cri de *"Sebaâ sinine, barakat"*! (Sept ans, ça suffit!) Après avoir détruit le GPRA, le BP n'arrive pas à s'imposer comme autorité nationale. Il y a là un vide politique effrayant; le navire *Algérie* dérive. Boghari, Sour-El-Ghozlane et Chlef, aux limites de la wilaya 4, sont le théâtre de violents combats. Les journaux parlent de **mille** morts. La population encore une fois intervient à ses risques et périls pour faire cesser les tueries entre djounouds des deux camps. Elle avait vu défiler dans la capitale en l'espace de deux mois le GPRA, des unités de la zone autonome d'Alger, celles de la wilaya 4, puis celles de la wilaya 3. Le peuple, désabusé, refuse de suivre les uns et les autres; il ne veut plus de guerre. Cette aspiration à la paix favorise les desseins de Boumédiène qui fait son entrée à Alger le 9 septembre 1962 à la tête de ses troupes en compagnie de Ben Bella.

Le 20 septembre se déroulent les élections à l'Assemblée nationale constituante composée de 196 députés présentés par le BP sur

Une partie du CNRA dont plusieurs membres du GPRA en est éliminée. Ironie du sort! Ceux qui, au sein du Mouvement national avaient milité des années durant pour une Assemblée nationale constituante souveraine s'en voyaient écartés. C'est dans ces conditions que fut inauguré le régime du parti unique tendant à exclure de la gestion du pays toute opposition ou contestation où il voyait une entrave à sa marche vers le pouvoir hégémonique[1].

---

[1]. Le BP s'était engagé au moment de sa proclamation le 22 juillet 1962 à Tlemcen à " édifier un état démocratique et moderne débarrassé de la

Le 27 septembre Ben Bella présente le premier gouvernement de l'Algérie indépendante à l'Assemblée nationale présidée par Ferhat Abbas.

Ainsi prit fin la carrière du GPRA, désintégré sous la pression des forces militaires et politiques coalisées autour de l'état-major et au profit de ce dernier; et c'est dans ces conditions que je procédai à la "*passation des pouvoirs*" -plutôt symboliques- du GPRA à l'Assemblèe nationale constituante, toute résistance armée me paraissant inutile et ne faisant qu'allonger la liste des morts. Le GPRA avait pratiquement cessé d'exister en tant qu'entité.

Je sais que des chefs militaires étaient prêts à "*aller jusqu'au bout*" pour le faire triompher. Mais aurait-il pu remporter la victoire? J'en doutais. Et à quel prix?

En quittant Tripoli pour Tunis en même temps que la majorité du gouvernement, j'avais tenté, pour ma part, de maintenir le GPRA contre le courant pro-EMG. Mais ce fut là une démarche volontariste qui ne pouvait jouer contre un rapport de forces en faveur de ce dernier.

Aux côtés du GPRA : la wilaya 2 (divisée au sommet), la wilaya 3, la zone autonome d'Alger, partagée elle-même entre pro et anti BP, et tardivement la wilaya 4, après qu'elle eût été initialement "*neutre*", au moment de notre entrée à Alger, la fédération de France, loin du terrain.

Aux côtés de L'EMG: les trois wilayas 1, 5 et 6 et surtout l'armée des frontières qui comptait 36 000 hommes: 25 000 en

---

dictature policière, assurant à tous les citoyens la liberté individuelle et d'expression et la justice sociale."!

Tunisie et 11 000 au Maroc[1], dotée d'un armement moderne (sans parler des " personnalités " politiques du CNRA).

Le compromis avec le Bureau politique ayant échoué, il ne restait guère au GPRA qu'une alternative: poursuivre le combat au risque d'une guerre fratricide, à l'issue incertaine, ou céder, afin de diminuer le nombre de victimes, et éviter au pays d'aller vers l'inconnu. Plutôt la dictature que le chaos.

Ben Bella et Boumédiène avaient refusé d'aller devant le CNRA ou devant le Congrès dans le strict respect de la légalité du FLN. Ils étaient décidés à vaincre, non pas dans la clarté et la transparence, mais dans la confusion, l'équivoque et la brutalité.

Des amis me conseillèrent de fuir à l'étranger. Je m'y refusai. Je ne voulais pas rééditer l'erreur du CCE auquel j'avais

---

1. Effectifs de l'ALN en 1962 :

Aux côtés de l'EMG		Aux côtés du GPRA	
Frontières	36 000	Wilaya 2	5 000
Wilaya 1	7 000	Wilaya 3	6 000
Wilaya 5	4 000	Wilaya 4	12 000
Wilaya 6	1 000	Z. auton. d'Alger	?
Total	**48 000**	Total	**23 000**

Les chiffres des effectifs de la zone autonome d'Alger après le cessez-le-feu sont très controversés. Ils comprenaient, outre le bataillon qui s'était mis à la disposition du Bureau politique, les groupes rattachés à la wilaya 4, et d'autres sous le commandement de *Azeddine* favorables au GPRA. (Sources algériennes.) **6.**

appartenu en 1957 et qui quitta Alger pour l'extérieur[1]. Je restai, seul, à Alger d'où je lançais des appels désespérés au calme et à l'unité. J'essayais, contre vents et marées, de maintenir la légalité,d'être un pôle, au cas, me disais-je, où aucune autorité, ni Alger, ni Tlemcen, ni Tizi Ouzou n'arrivaient à s'affirmer.

Je craignais par dessus tout l'anarchie générant une situation à la *congolaise*, à la plus grande satisfaction de l'ennemi aux aguets, dont l'armée était encore fortement présente dans le pays. De plus, mes sentiments religieux me rendaient comptable de chaque goutte de sang versée et de tout ce qui pouvait engendrer de haine et de vengeance dans la population.

Grâce à Dieu, la guerre entre Algériens n'a pas eu lieu. J'ai, pour ma part, contribué à l'éviter.

D'aucuns diront: cela n'a été que partie remise, puisque la violence a repris trente ans après.

On ne peut comparer la situation de 1962 à celle d'aujourd'hui. En 1962 le peuple était épuisé par plus de sept ans et demi de guerre. Il aspirait à la paix et à la stabilité. La violence actuelle est dûe au régime qui, pendant trois décennies a imposé sa loi de fer au peuple au lieu de le préparer à gérer ses propres affaires et lui permettre de choisir librement ses gouvernants grâce à la souveraineté reconquise de haute lutte. C'est contre ce régime tyrannique et corrompu que le peuple a fini par se soulever.

On a dit que l'Algérie a vécu sous le régime du parti unique, le FLN. En réalité, elle a vécu sous un régime militaire, et

---

[1]. Cette décision avait été prise en mars 1957 à l'unanimité des quatre membres du CCE : Abbane, Ben Khedda, Dahlab et Krim restants après la mort de Ben M'hidi, a la suite de la grève des huit jours.

le FLN n'a été qu'un instrument au service de ce dernier, de même les organisations de masse dites "nationales": UGTA, UNJA, ONM, UNFA...[1]. Les mass-médias, eux, étaient là pour couvrir.

En 1962 Ben Bella avait un nom public, mais n'avait pas la force. Boumédiène avait la force, mais c'était un inconnu. Il utilisa le premier comme marchepied pour accéder au pouvoir (Il s'était adressé au préalable à Boudiaf, lequel avait refusé). L'opération se déroula, telle une tragédie, en deux actes:

premier acte, renversement du GPRA et son remplacement par Ben Bella ,

deuxième acte, renversement de Ben Bella et son remplacement par Boumédiène qui, désormais, tiendra les rênes du pouvoir treize ans durant, inaugurant le gouvernement des militaires.

Bendjedid succédera en 1979 à Boumédiène. Il sera coopté par ses pairs de l'ANP qui le "*démissionneront*"- encore un coup d'état- quatorze ans après, en 1992, après avoir annulé le premier tour des élections législatives de décembre 1991, les seules élections libres depuis l'indépendance. Elles étaient destinées à doter enfin l'Algérie d'une autorité issue des urnes et qui avaient donné largement la victoire au courant islamiste. (Annexe 21.) Mais celui-ci n'était pas à leur goût. Ils n'en voulaient à aucun prix, et c'est à Boudiaf qu'il feront appel et qu'ils placeront à la tête de la République pour s'opposer à ce courant. Boudiaf aura une fin tragique dont nous ne connaitrons probablement jamais les commanditaires. Les militaires assumeront directement la continuité, sans rupture, en changeant simplement les hommes. "*Un changement dans la continuité*", dira l'un d'entre eux, un des chefs de gouvernement nommé, puis révoqué, par eux.

---

[1]. UGTA, Union générale des travailleurs algériens.
UNJA, Union nationale de la jeunesse algérienne.
ONM, Organisation nationale des moudjahidine.
UNFA, Union nationale des femmes algériennes.

LA RESPONSABILITE DE L'ETAT-MAJOR DANS LA CRISE

L'état-major a rendu publique la crise interne du FLN et les débats de la session finale du CNRA de Tripoli. La presse et les médias en France l'ont abondamment exploité. Les autorités françaises civiles et militaires se réjouissaient de l'éclatement du FLN, un mouvement qu'elles n'avaient pu supprimer ni par les massacres, ni par les tortures, ni par les arrestations, ni par la politique de division.

L'état-major a rejeté toute idée de conciliation proposée par le Comité des wilayas ou par les états africains du *Groupe de Casablanca*.

Guidés par leur hostilité véhémente au GPRA, animés par l'amour effréné du pouvoir, les membres de l'EMG et leur chef en particulier, ont perdu de vue que la force principale du FLN et de la Révolution c'était son unité et non pas le pouvoir qu'ils ont usurpé au prix de centaines de cadavres.

Le coup d'état contre le GPRA n'a pas été un coup d'état " classique " comme on le constate habituellement dans les pays du tiers-monde et où l'on voit un groupe d'hommes - généralement des militaires- monter un complot dans l'ombre, s'emparer du pouvoir et décider du sort des vaincus. Ce fut une entreprise de longue date, préparée par des officiers disposant de troupes biens armées, dont les chefs ont profité des difficultés du gouvernement pour le harceler et finalement se rebeller contre lui, provoquant son implosion avec la complicité de ministres qui ont fini par les rejoindre dans leur conspiration.

En brisant le GPRA l'organe exécutif du FLN, ils ont ouvert la voie aux communistes et aux groupuscules d'extrême-

gauche, aux aventuristes et autres opportunistes de la troisième force qui se sont emparés des rouages de l'Etat et du parti du FLN et de ses organisations satellites. Le noyau autour duquel gravitait tout ce monde c'était certains officiers et sous-officiers déserteurs de l'armée française qui, à l'ombre de l'EMG, avec méthode et ténacité, s'accapareront de l'ANP pour en devenir les vrais patrons. Ils finiront par exercer le vrai pouvoir. Le vers était désormais dans le fruit. Ces gens-là ont draîné avec eux une mentalité et des idéologies étrangères aux idéaux de Novembre 1954 faites de confiance, de solidarité et d'attachement aux valeurs islamiques qui avaient fait notre force durant la guerre de libération. Quant aux patriotes et ceux qui avaient à coeur l'intérêt supérieur de la nation ils seront peu à peu marginalisés, isolés, puis éloignés des centres de décision. Et c'est sur ce terreau que se propageront des fléaux sociaux tels que la corruption, la régression de la morale, l'injustice sociale, le régionalisme, qui n'ont pas épargné de grands militants eux- mêmes.

Malgré tous les reproches qui lui étaient faits, le GPRA demeurait un facteur de rassemblement, de crédibilité auprès de l'adversaire et de l'opinion internationale et jouissait de la confiance de la population. Chacun, n'était-il pas tenu de lui devoir obéissance et discipline dans le passage périlleux que traversait l'Algérie ? *On ne change pas les chevaux au milieu du gué.*

L'hostilité aux "*trois B*", quoique justifiée, n'excusait nullement la rébellion contre le GPRA, la seule autorité légitime qui restât après l'échec du Bureau politique au CNRA à Tripoli. C'était jeter le bébé avec l'eau du bain.

Pour le GPRA, la voie était toute tracée: aller à l'Assemblée nationale constituante et lui remettre les pouvoirs[1].

---

[1]. Il s'agit là surtout des sept membres du GPRA en exercice depuis le CNRA d'août 1961. (Voir p. 20.)

C'était le voeu du comité inter-wilayas de Zemmorah -24 et 25 juin 1962-, renouvelé le 7 juillet; c'était aussi la mise en application des dispositions des Accords d'Evian prévoyant les élections à l'Assemblée nationale constituante trois semaines après la proclamation de l'indépendance. Le BP certes les a organisé, bien après ce délai, mais à sa façon, dans le plus pur style du parti unique, éliminant bon nombre de ses adversaires politiques. Usant de méthodes fascistes, il visait à se faire plébisciter, opération qu'il renouvelera deux ans plus tard par le truchement du Congrès préfabriqué du FLN d'avril 1964.

Les officiers membres de l'EMG ont accablé les "politiques" de tous les maux. On les a vu à l'oeuvre, d'abord à la tête de l'ALN où ont éclaté leur incompétence et leur incapacité à diriger la guerre, et à communiquer avec les wilayas; puis après l'indépendance, à la tête du pays où ils ont été à l'origine d'un système qui a mené l'Algérie là où elle est : un peuple privé de sa souveraineté et de ses libertés fondamentales, la dégradation de la morale publique, l'endettement, les atteintes délibérées et innombrables aux droits de l'homme, la guerre entre Algériens, la ruine de l'économie, un systéme qui a mis l'Algérie à genoux, en état de recolonisation, à la merci du FMI...

Et pourtant, l'Algérie en 1962 disposait pour son développement de quatre atouts majeurs:

- l'intégrité territoriale, Sahara compris et ses immenses richesses,

- un peuple uni et discipliné, prêt à se lancer dans la bataille du développement,

- la souveraineté pleine et entière, intérieure et extérieure ,

- un prestige international sans précédent.

Aux membres de l'état-major et à ceux qui les ont soutenus nous sommes en droit de les interpeler et de leur dire:

Qu'avez-vous fait de ce dépôt ?

L'INDEPENDANCE, UNE VICTOIRE MAL GEREE

Si la lutte pour le pouvoir a effectivement existé à la tête du FLN, elle n'a pas empêché le triomphe de la Révolution qui, malgré toutes les difficultés, a réussi

-à déloger du territoire national un million d'Européens, seigneurs du pays,

- à obtenir le retrait d'une armée moderne de plus de 500 000 hommes, dotée de moyens matériels et financiers considérables, soutenue par les puissances de l'OTAN et assurée de la solidarité effective de la minorité européenne[1],

---

1. Au chiffre de 500 000, effectif de l'armée régulière, il convient d'ajouter celui d'autres forces de " sécurité " et 180 000 harkis et autres "supplétifs musulmans". En sept ans et demi de guerre, la France a envoyé 2 700 000 hommes combattre en Algérie. Citons parmi les plus illustres, l'actuel président de la République française Jacques Chirac et son concurrent aux élections à la magistrature suprême Edouard Balladur, Jean-Marie Le Pen, chef du Front national...
Certains auteurs ont été jusqu'à fournir des chiffres supérieurs à ceux que nous avons cités.
PACTE ATLANTIQUE (4 avril 1949). Conclu entre les pays de l'Organisation de l'Atlantique Nord (OTAN - 1950) qui comprend la Belgique, le Canada, le Danemark, les Etats-Unis, la France, la Grande Bretagne, l'Italie, le Luxembourg, l'Islande, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal. En 1952 la Grèce et la Turquie adhèreront, suivis de la République fédérale d'Allemagne en 1955. (Un total de quinze pays.)

-à maintenir le Sahara partie intégrante du territoire[1],

-à arracher la souveraineté pleine et entière de l'Etat algérien désormais maître absolu de ses destinées et de ses richesses, après une occupation étrangère de 132 ans,

-enfin, à terminer une guerre de près de huit ans dans des conditions où l'honneur et la dignité de l'Algérie ont été sains et saufs.

Louange au Tout-Puissant dont on ne saurait assez exalter les bienfaits!

" N'est-ce pas une immense victoire politique que d'obliger à l'évacuation totale une armée de 800 000 hommes qui n'a pas été vaincue sur le terrain? Se souvient-on que Dien-Bien-Phu n'a pas permis à Ho Chi Minh, appuyé sur la puissance de la Chine et de l'U.R.S.S., d'éviter le partage? Bourguiba a-t-il pu chasser les Français de Bizerte et Castro les Américains de Guantanamo? Poser ces questions, c'est y répondre. Mais c'est aussi condamner ceux qui critiquent le G.P.R.A. d'avoir concédé Mers-el-Kébir pour quinze ans. Peu de pays ont pris autant d'assurances pour garantir-malgré le maintien d'une base- leur indépendance économique et politique.
Rien n'empêchera l'Algérie de choisir la voie qui lui plaira en politique étrangère. "[2]

Un groupe de juristes belges, spécialisés dans les affaires algériennes en 1962, ont relevé ce triomphe en ces termes:

---

[1]. Le GPRA s'opposa fermement aux tentatives de partition de l'Algérie. (Voir Cartes pp. 179 et 180.)

[2]. Serge Moureaux, *les accords d'Evian et l'avenir de la révolution algérienne*, éd. François Maspéro, p. 41.

Une réponse aux détracteurs des Accords *militaires* d'Evian.

Les Algériens n'ont pas battu la France par les armes mais grâce à la foi où l'Islam a joué un rôle prépondérant.

Le peuple a été l'artisan principal de cette victoire pour laquelle il a consenti les plus lourds sacrifices. La politique d'unité nationale pratiquée par le FLN a fait le reste. Nos aïeux ont perdu la guerre au cours de l'occupation coloniale parce qu'ils ont combattu en ordre dispersé, chaque province luttant séparément, sans coordination avec les autres. Le FLN a su opposer un front uni à l'ennemi, ce qui lui a permis de négocier avec succès.

La lutte armée n'est qu'un volet du combat. C'est la continuation de la politique par d'autres moyens. Elle a le mérite de poser le problème d'une façon brutale. Mais en fin de compte, c'est la politique qui prévaut; elle doit assurer la prééminence sur le militaire. Beaucoup de batailles ont été gagnées grâce à l'action politique. Ainsi l'opinion publique chez l'adversaire devient un enjeu qu'il s'agit, soit de neutraliser, soit d'acquérir. Les pourparlers GPRA-de Gaulle ont eu pour effet de diviser la nation française et de pousser les généraux de l'armée d'Algérie qui leur étaient hostiles à entrer en rébellion ouverte contre leur chef d' Etat, affaiblissant par là-même les prétentions de ce dernier dans les négociations.

C'est par l'action politique que le GPRA a gagné la bataille de l'opinion en France, à New-York, aux Nations unies et dans le monde[1].

---

[1]. L'ONU avait alors un poids. Elle n'était pas sous le joug des grandes puissances - principalement l'Amérique -, comme elle l'est aujourd'hui.

Vis-à-vis des Arabes, notre principal soutien sur le plan international, le succès de notre diplomatie est dû à deux facteurs:

1) l'autonomie de décision du GPRA qui a rejeté tout paternalisme tutellaire venant d'un gouvernement quel qu'il soit, même celui de pays frère. Abdel-Nasser a tenté de mettre sous son emprise le GPRA qui a alors quitté le Caire pour Tunis afin de sauvegarder sa liberté d'action. Déjà, le Raïs égyptien et ses services spéciaux avaient été choqués par le nationalisme ombrageux des Algériens exprimé dans la plate-forme du Congrès de la Soummam sous la formule lapidaire: " *Elle* (la Révolution algérienne) *n'est inféodée ni au Caire, ni à Londres, ni à Moscou, ni à Washington.* "

2) la non-intervention du GPRA dans les conflits entre les états arabes ou dans leurs affaires intérieures. Le résultat fut que tous les régimes arabes, socialistes, républicains ou monarchistes nous ont apporté leur aide.

Si le pays est arrivé là où il est aujourd'hui, en proie à une guerre intérieure cruelle, après plus de trois décennies d'indépendance, la faute n'incombe sûrement pas aux Accords d'Evian, comme l'ont prétendu certains, mais aux hommes qui l'ont gouverné. C'est comme une fortune acquise au prix d'énormes sacrifices, qui a fait l'objet d'un hold-up, qui a été très mal gérée, et en dernière analyse dilapidée. Une gestion catastrophique, qui nous a déjà fait perdre le premier acquis de ces Accords : la souveraineté nationale au profit du FMI. Gare au second acquis : le Sahara, clef de notre avenir industriel et pourvoyeur presque unique de nos devises.

On a fait courir le bruit que les Accords d'Evian contenaient des dispositions secrètes. C'est absolument faux. On a voulu ainsi les entourer d'un certain mystère et les frapper d'ostracisme, de suspicion. Ces accords ont paru en leur temps, publiquement et dans leur intégralité.

SOUVERAINETE NATIONALE ET LANGUE ARABE

Il est une question qui revient souvent chez nombre de citoyens selon laquelle les Accords d'Evian auraient été un obstacle à l'arabisation en Algérie et auraient "privilégié" la langue française . C'est infondé.

Dès lors que la France reconnaissait officiellement et solennellement la souveraineté de l'Algérie (le 3 juillet 1962), celle-ci devenait entièrement libre dans la conduite de sa politique et aucune puissance au monde n'avait le droit de se mêler de ses affaires internes ou externes, ou de s'opposer à ses décisions[1]. (Annexe 17.) La meilleure preuve fut la nationalisation des terres de la colonisation (1963), des mines (1966), des unités industrielles (1968), des hydrocarbures (1971). Mers-El-Kébir- revendiqué initialement comme propriété sous souveraineté française à l'image de Gibraltar enclave britannique en territoire espagnol- fut évacué en 1968, au lieu de 1977, neuf ans plus tôt. Le choix de l'option économique et de l'orientation socialiste par le pouvoir algérien, choix capital, ne fut nullement contrecarré par l'ancienne puissance coloniale, et celle-ci n'est pas intervenue dans ce secteur qui, pourtant, représentait pour elle un secteur-clé. Elle n'a pas intervenu non plus dans un secteur aussi important que

---

1. "*L'Etat algérien exercera sa souveraineté pleine et entière à l'intérieur et à l'extérieur.*

Cette souveraineté s'exercera dans tous les domaines, notamment la Défense nationale et les Affaires étrangères.

L'Etat algérien se donnera librement ses propres institutions et choisira le régime politique et social qu'il jugera le plus conforme à ses intérêts. Sur le plan international, il définira et appliquera en toute souveraineté la politique de son choix." (Extrait du texte des Accords d'Evian.)

celui de l'éducation lorsque le gouvernement algérien a décrété la langue arabe langue nationale et officielle. Elle ne pouvait le faire contre cet acte de souveraineté.

Toute négociation est un marchandage. Elle suppose des concessions, et le GPRA en a fait: biens des Européens, hydrocarbures, bases militaires, zone franc...(concessions que l'Algérie a d'ailleurs récupérées après l'indépendance). Par contre, aucune concession n'était permise sur les positions fondamentales de la Révolution: souveraineté nationale, intégrité territoriale, Sahara compris, FLN interlocuteur unique, un seul peuple de culture arabo-islamique (par rapport à la minorité européenne considérée comme minorité étrangère[1]). Si la langue arabe n'occupe pas aujourd'hui les organes vitaux de l'Etat, si elle n'a pas remplacé le français là où elle devait le faire, après plus d'une génération, encore une fois, la faute n'incombe nullement aux Accords d'Evian, mais à ceux qui ont été à la tête de l'Algérie depuis plus de trente ans, et dont l'administration a été caractérisée par l'incurie, le laissez-aller, l'incompétence, l'absence d'esprit patriotique... Ils ont permis à toute une partie de francophones ennemis de la culture arabo-islamique d'occuper une place prédominante dans l'Education et d'imposer leurs vues partisanes à l'école algérienne.

En se montrant intransigeant sur le principe de la souveraineté au cours des négociations, le GPRA a écarté tout ce qui pouvait menacer l'unité de la nation. Par son refus de la citoyenneté algérienne automatique à un million d'Européens ou double

---

[1]. Il y a eu là une évolution par rapport à la position du PPA-MTLD père du FLN, qui considérait les Européens comme citoyens algériens et les avait intégré dans le même corps électoral lorsqu'il revendiquait "*une Assemblée nationale constituante élue au suffrage universel sans distinction de race ou de religion*".

citoyenneté, algérienne et française, comme le réclamait de Gaulle, il a prévenu la libanisation de l'Algérie, c'est-à-dire une Algérie bicéphale dominée par un conflit entre deux communautés différentes par la langue, la culture, l'histoire, la religion. Ce conflit-là a été épargné aux générations futures.

Il est vrai que de nos jours ont été recensés en Algérie 30 000 binationaux, des Algériens ayant la double nationalité, où la culture française prévaut, en plus des 8 000 ressortissants d'origine française dont le chiffre a baissé d'une manière drastique à cause des événements qui ensanglantent le pays. Avec d'autres Algériens francophones et surtout francophiles ils occupent des poste-clefs dans les secteurs stratégiques de l'Etat. C'est une minorité qui cherche à défendre ses privilèges face au courant islamique majoritaire, à l'image des pieds-noirs sous la colonisation. Mais ceci est une autre histoire...

Fort heureusement, les pieds-noirs n'étaient pas tous " Algérie française ". Beaucoup nous ont aidé et consentirent des sacrifices d'autant plus méritoires qu'ils allaient à l'encontre de leurs compatriotes opposés dans leur quasi majorité à toute idée d'indépendance. Ce qui leur valut bien des déboires, et des inimitiés, et des démêlés avec la police et la justice françaises.

Ceux que j'ai connus personnellement étaient tous catholiques. Je citerais en premier lieu Pierre Chaulet, médecin phtysiologue, militant FLN engagé. Dès 1955, il fût à l'origine de la première interview réalisée par Ramdhane Abbane à un journaliste français catholique de renom, Robert Barrat qui avait milité pour l'indépendance du Maroc et de l'Algérie, et parue dans l'hebdomadaire *France Observateur* du 15 septembre 1955 sous le titre "*Un journaliste français chez les " hors-la-loi " algériens* ". L'interview fit grand bruit en son temps et l'auteur fut poursuivi. Pierre Chaulet a collaboré au journal *El-Moudjahid* clandestin dès

sa parution en juin 1956 à Alger. Son épouse Claudine ne fut pas en reste; ce fut elle qui transporta en pleine bataille d'Alger jusqu'à Blida, au maquis, en février 1957, Abbane dans la *Deux chevaux Citroën* de son mari qui venait d'être arrêté et à un moment où Abbane et les autres membres du CCE étaient activement recherchés par les paras de Massu.

Anne-Marie Chaulet, soeur de Pierre, et future madame Mohammed-Salah Louanchi, était surveillante dans un lycée de Constantine. Elle recevait les éléments envoyés d'Alger et de l'Est et les acheminait vers la wilaya 2.

Andrè Mandouze, professeur de lettres à l'université d'Alger, un ancien résistant à l'occupation nazie. Il perçut dès son arrivée à Alger au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale le sens du combat des Algériens pour leur liberté. Il en fit son credo et le défendit par la parole et par la plume, en France et en Algérie. Il fut parmi les rares intellectuels français à prendre position pour l'indépendance de l'Algérie dès 1955.

Evelyne Lavalette, future madame Boudali Safir, habitait dans l'immeuble attenant au cinéma *l'Afrique*. Son domicile servait de refuge à plusieurs hauts responsables du Front. En 1956, elle transportait d'Alger à Oran les épreuves d'*El Moudjahid* destinés à la wilaya 5. Elle nous procura la villa de Maître Ibaâzizen, Kabyle christianisé, sénateur. La villa était située en plein quartier européen du Télemly. Ce fut là que nous rencontrâmes, Abbane et moi, Charles Verny, l'émissaire de Pierre Mendès France ancien président du Conseil et membre du gouvernement Guy Mollet. C. Verny était avocat, proche des socialistes. Ce fut le premier contact FLN-gouvernement français, un contact secret. Il eut lieu au printemps 1956. Mandouze y assistait.

Alfred Bérenguer, abbé de Montagnac (Remchi), fournissait en 1956 vivres et médicaments aux maquisards. Il prit fait et cause pour l'indépendance de l'Algérie, lui aussi, dès 1955. En 1960 il a fait partie de la délégation FLN en Amérique latine. Dans ce sous-continent à majorité catholique, l'apport de l'abbé Bérenguer qui parlait couramment l'espagnol, nous a été précieux pour faire connaître la lutte du peuple algérien et contrecarrer la propagande de la France qui nous faisait passer pour des communistes, et accroître en fin de compte l'aide des pays de cette contrée à l'Algérie. Plusieurs d'entre eux nous apportèrent leur soutien à l'ONU.

L'abbé Declerc, aumônier des détenus européens à la prison Serkadji, occupait dans la Haute Casbah une vieille demeure turque derrière l'église *Sainte-Croix*, l' ancienne mosquée *El Berrani*. C'était là un des lieux où nous éditions *El-Moudjahid* et d'autres publications du FLN, que recherchaient activement les services de sécurité.

Pierre Roche, éminent chirurgien qui a sauvé de la mort plusieurs de nos blessés.

Les époux André Gallice habitaient en plein centre d'Alger, rue Noureddine Mennani (ex Horace Vernet). C'était chez eux que je trouvais gîte et couvert pendant les dures années de la clandestinité 1956-1957. A. Gallice, ancien élu municipal d'Alger, fut arrêté et condamné par le tribunal d'Alger pour collaboration avec le FLN. Il avait été à la municipalité parmi ceux qui prônaient la coopération avec les élus musulmans du MTLD.

Les époux Gauteron logeaient dans le même immeuble que les Gallice. Ce fut dans leur appartement, au rez-de-chaussée, que nous rencontrâmes, Abbane et moi, les deux dirigeants du parti

communiste Bachir Hadj Ali et Saddek Hadjerès pour débattre de l'adhésion des communistes au FLN[1].

L'abbé Scotto, connu des quartiers populaires d'Hussein-Dey et de Belcourt pour ses oeuvres sociales .

Tous nous ont apporté leur soutien, ainsi que d'autres catholiques que je n'ai pas connus, dans la lutte pour l' indépendance. Ils ont prêté aide et assistance aux victimes de l'oppression et de la tyrannie. Ils ont sauvé des vies humaines, perpétué les valeurs et les idéaux de liberté et d'humanité et mis en pratique l'amour du prochain. Ils ont fait exception à la grande masse des Européens qui n'a pas su gagner la sympathie et la confiance des musulmans, et rendre possible avec ces derniers la cohabitation.

Certains diront: ce fut un "investissement " de l'Eglise. Possible! Mais je me dois de rendre justice à ces personnes pour le courage et l'esprit de charité dont elles ont fait preuve.

---

[1]. A leur demande de rejoindre le FLN, nous répondîmes que le PCA devait se dissoudre au préalable à l'instar des autres partis, et que l'adhésion au FLN se ferait individuellement.
Par ailleurs, un militant communiste, l'aspirant Maillot, avait déserté l'armée française avec un chargement d'armes. Et c'est pour les récupérer que nous rencontrâmes les dirigeants du PC.

QUESTIONS FINANCIERES

Au troisième et dernier GPRA désigné par le CNRA d'août 1961, outre la présidence, j'ai assumé les fonctions de ministre des finances et des Affaires économiques. Pratiquement, ce gouvernement a été de courte durée, moins d'un an, de septembre 1961 à août 1962.

Pendant la période du 24/09/1961 au 30/06/1962 le GPRA a versé aux différents départements du FLN et de l'ALN la somme de onze milliards neuf cents millions d'anciens francs environ (11 900 000 000 frs)[1]. L'essentiel portait sur l'effort de guerre. A lui seul, l'état-major en absorbait près de 46%. Si l'on ajoute les 25 % alloués au MALG, cela ferait un total avoisinant 71 %, soit près des trois quarts des dépenses.

La répartition de cette somme s'est faite dans les proportions suivantes:

Présidence du Conseil	*0,20 %*
Vice-présidence et ministère de l'intérieur	*16,00%*
Ministère des Affaires étrangères	*1,95%*
Ministère de l'armement et des liaisons générales, sécurité (MALG)	*25,00%*
Ministère de l'information	*0,80%*
Ministère d'Etat (Ben Tobbal)	*0,002%*
Ministère d'Etat (Mohammedi)	*1,08%*
Ministère des finances	*0,25%*
Etat-major général	*45,81%*
Les wilayas	*7,30 %*
Ecoles militaires	*0,768%*
Budget Annexe	*0,80 %*
Comité interministèriel de la guerre	*0,040%*

---

[1]. Somme en différentes monnaies étrangères converties en francs français anciens. 1 franc (fr) = 1 centime (ct).
La France dépensait pour la guerre d'Algérie en 1961 près de **mille** milliards de francs.

Lorsque le Bureau politique prit la succession du GPRA en août 1962, la responsabilité des finances fut détenue par le secrétaire général et trésorier du FLN Mohammed Khider, à la suite d'un ordre donné par moi-même aux différents établissements bancaires chargés des opérations financières du GPRA. Khider a disposé alors des avoirs de celui-ci déposés dans les banques suisses et autres, évalués en francs français anciens à cinq milliards sept cent cinquante et un millions huit cent quarante quatre mille six cent trente huit (5 751 844 638) dont quatre milliards six cent soixante dix millions environ en devises fortes (4 670 000 000), solde arrêté au 30 juin 1962. C'est ce que la presse française avait appelé "*trésor de guerre du FLN*".

Les archives du ministère des finances et des Affaires économiques, ainsi que celles de la présidence du GPRA, ont connu des déboires au cours de la crise GPRA-EMG de l'été 1962. Selon Khider avec lequel j'étais en relation, elles auraient été saisies par les troupes de l'EMG au moment où elles franchissaient la frontière tunisienne à bord d'un camion que j'avais fait envoyer de Tunis.

Néanmoins, j'ai pu conserver par devers moi quelques documents qui m'ont permis de reconstituer les chiffres cités plus haut.

Qu'est devenu le "*trésor de guerre du FLN*" ?

Jusqu'à sa mort, Khider refusa de le verser au régime d'Alger qu'il considérait comme "*illégitime*". Il repétait inlassablement qu'il ne le remettrait qu'à un congrès du FLN dûment représentatif. On dit qu'il en a distribué une partie à des opposants établis à l'étranger.

Après l'assassinat de Khider le 3 janvier 1967, à Madrid, la presse a annoncé qu'Alger a récupéré le reste des fonds placés dans une banque suisse. (*Le Monde*-3 janvier 1980.)

Le 6 mars 1963 j'ai remis à Khider un dépôt du CCE remontant aux années 1956/57 lorsque celui-ci opérait à Alger, et que j'avais confié à un militant dévoué à la cause nationale Youcef Hamoud, propriétaire d'une fabrique de boissons gazeuses, qui me l'a restitué. Ce dépôt comprenait la somme de cinq millions six cent cinquante deux mille quatre cent trente francs (5 652 430 frs) en espèces et sept mille quatre cent quarante cinq (7 445) pièces d'or de vingt (20) francs. (Annexe 20.) Une partie de ces pièces provenait des fonds du Comité central du PPA-MTLD versés au FLN, après que le CC eut décidé de s'autodissoudre en 1955, et que ses membres eurent adhéré au Front de libération nationale.

Concernant les Affaires économiques rattachées au ministère des finances elles ont consisté en une présence symbolique à une ou deux rencontre(s) internationale(s).

Seconde partie

LE COMITE CENTRAL

DU PPA-MTLD

ET LA LUTTE ARMEE

UN 1er NOVEMBRE ETAIT-IL POSSIBLE AVANT 1954 ?

Le Congrès du PPA-MTLD tenu à Alger les 15 et 16 février 1947 avait décidé le principe de la lutte pour l'indépendance par tous les moyens, y compris la lutte armée. L'instrument principal en était le PPA, l'Organisation-mère où puisaient pour le recrutement de leurs militants le MTLD, branche légale du Parti, et l'OS sa branche militaire. (Annexe 5.) Celle-ci fut dotée en hommes et en moyens financiers par le Comité central.

On a reproché à ce dernier de n'avoir pas déclenché l'insurrection avant 1954, au moment où en Tunisie et au Maroc des groupes armés étaient passés à l'action. C'est là un argument souvent entendu chez certains éléments de l'OS.

Pour mémoire, rappelons que l'OS qui comptait en 1950 de 1 000 à 1 200 membres avait subi à cette date une forte saignée qui le freinera dans son développement: arrestations massives et saisie d'un nombreux matériel de guerre.

Le Parti, à l'époque, subordonnait l'action armée à deux facteurs: intérieur et extérieur.

Sur le plan intérieur et concernant plus spécialement l'OS, les opérations qu'elle avait menées n'incitaient nullement à l'optimisme. Il y en eut trois: la poste d'Oran, le monument de Cacherou et l'affaire de Tébessa.

Pour la première, il s'agit d'un hold-up organisé par Aït Ahmed et Ben Bella, chefs de l'OS, et qui avait rapporté au Parti un peu plus de trois millions de francs anciens ou centimes, au lieu, dit-on, de quatre-vingt millions disponibles.

A Cacherou (Sidi Kada), localité proche de Mascara, une stèle commémorant le souvenir de l'Emir Abdelkder avait été élevée par les autorités françaises. La direction du PPA-MTLD considéra l'évènement comme une atteinte à la mémoire de l'Emir et ordonna à l'OS la destruction du monument. Mais l'action fut un échec. Elle eut lieu en octobre 1949.[1]

Quant à l'affaire de Tébessa, elle se déroula en mars 1950. Une expédition punitive dans l'Est constantinois contre un des éléments de l'OS aboutit à des arrestations en chaîne qui se propagèrent rapidement de l'est à l'ouest du pays et portèrent un rude coup au Parti[2].

Peu avant cet évènement, en 1949, une grave crise avait secoué l'Organisation: la crise berbériste. Elle révéla chez ses auteurs non seulement une déviation idéologique dangeureuse de nature à porter atteinte à l'unité nationale, mais la tentative de constituer un parti dans le Parti, le PPK (Parti populaire kabyle), d'autant que l'OS était en pleine structuration. Le berbérisme s'opposait à l'identité nationale de culture arabo-islamique de l'Algérie prônée par le PPA-MTLD.

Toujours sur le plan intérieur, le peuple, principal acteur de la lutte, était-il prêt à la bataille utltime, la bataille armée? Cinq ans seulement après le génocide de mai 1945 et ses 45 000 morts, les esprits étaient encore sous le choc de cette effroyable tuerie. L'union nationale n'était toujours pas réalisée entre l'UDMA, l'Association des Oulamas et le PPA-MTLD, objectif sans cesse poursuivi par ce dernier, qu'il considérait comme préalable à toute insurrection.

---

1. Voir *Les origines du 1er Novembre 1954* par l'auteur, éditions Dahlab, pp.148,149 et 150.

2. L'auteur, *ibidem*, pp.152 et 153.

Sur le plan extérieur, au Maghreb, l'idée de l'unité d'action avec les Tunisiens et les Marocains hantait toujours l'esprit des dirigeants du PPA-MTLD. Le 19 juin 1949, Hocine Lahouel secrétaire général assisté de Ben Bella chef de l'OS se rendirent à Tunis où ils eurent des entretiens avec Salah Benyoucef secrétaire général du Néo-Destour. Leur mission était d'étudier avec ce dernier l'éventualité d'un front armé à l'échelle nord-africaine. Mais les dirigeants tunisiens privilégiaient l'action diplomatique à l'action militaire. Ils se montrèrent réticents. Ils s'estimaient plus aptes à la souveraineté et à l'indépendance, invoquant le régime de protectorat coiffé par le Bey. Pour eux, comme pour les Marocains, l'Algérie c'était "trois départements français" qui relevait directement des affaires intérieures françaises, encore loin de l'indépendance. Plus tard en 1952-53, lorsqu'ils échouèrent dans leur politique de dialogue, et qu'ils furent aux prises avec la répression, ils se retournèrent vers nous pour nous demander de "*passer à l'action, afin,* disaient-ils, *de les soulager*". Mais ne risquaient-ils pas de nous lâcher au cas où la France mettrait le "paquet" en Algérie, bastion central du Maghreb, à laquelle elle tenait plus qu'à toute autre colonie de l'Empire. D'ailleurs, après 1954, elle fit des concessions aux deux pays voisins en accordant à chacun l'autonomie interne et concentra l'essentiel de ses forces armées en Algérie; nous nous retrouvâmes alors face à face avec elle dans une guerre implacable.

Sur le plan arabe, la situation n'était guère propice. En Egypte, la monarchie incarnée par le Roi Farouk, n'était nullement tentée de courir l'aventure en Afrique du Nord comme le fera cinq ans plus tard, en 1954, Abdel Nasser qui poussera au déclenchement de l'insurrection, intervenant directement auprès de la délégation extérieure du PPA-MTLD au Caire.

Tous ces facteurs ne plaidaient pas pour un Premier Novembre et la direction ne pouvait, sous prétexte de satisfaire des activistes impatients d'agir, se lancer dans la Révolution armée.

Et en 1954 ?

Nous étions alors en proie à une crise, plus grave que celle de 1949, et d'un autre genre. L'OS avait subi en 1950 une répression sans précédent qui faillit emporter tout le Parti et ses associations satellites.

L'autorité coloniale avait eu la preuve concrète de la collusion OS-PPA-MTLD, et celui-ci courait le risque d'être décapité et dissous. C'est alors que la direction réagit promptement par une vigoureuse campagne de dénonciation à travers ses élus et sa presse, qualifiant l'opération policiére de "*complot colonialiste*" et accusant ses promoteurs de préparer "*un nouveau 8 mai 1945*". Les élus UDMA et quelques journaux d'opposition s'associèrent à cette campagne. Les députés MTLD saisirent le gouvernement et le parlement français dont ils étaient membres.

L'Administration en Algérie finit par reculer. Le Parti fut sauvé. Mais les dégâts furent considérables et provoquérent le démantèlement de l'OS: près de 300 arrestations y compris celles du chef de l'OS Ben Bella et de la presque totalité des membres de son état-major, perquisitions, tortures, saisie de nombreux matériels, armes, munitions, explosifs, documents.[1] (Annexe 5.) Dans son journal *El Jarida*, Mohammed Boudiaf l'unique rescapé de l'état-major, écrit: *"Avec du recul on peut se demander comment l'OS n'a pas pu mieux résister à l'offensive coloniale, même si les méthodes employées par la police furent violentes: tortures systématiques, etc."* (*El Jarida*, n° 15, nov.déc, 1974, p.6.)

---

1. Ben Bella avait été désigné dans l'OS pour son expérience acquise dans la Deuxième Guerre mondiale. Il avait combattu dans l'armée française (1939-1940 et 1943-1945) où il avait été décoré de la médaille militaire et démobilisé avec le grade d'adjudant en juillet 1945.

L'opération révéla des failles dans l'OS: recrutement non sélectif, manque de précautions et de vigilance incompatibles avec les règles d'une organisation ultra-secrète, absence de réactions rapides dès les premières interpellations. Le Comité central se réunit , et en attendant la restructuration de l'OS sur de nouvelles bases, prit la décision de geler ses (l'OS) activités et de reverser les éléments qui le composaient dans l'Organisation-mére du PPA-MTLD. Le principe de la lutte armée fut confirmé. Mais le Comité central constata que la faute première revenait à la direction du Parti qui avait entretenu un appareil clandestin pléthorique, alors que les conditions internes et externes pour passer à l'action armée n'étaient pas réunies. L'OS demandait une conception nouvelle de son orientation et de son recrutement. Seule une direction consciente et solidaire était à même de l'assurer, mais une direction jouissant de la confiance de Messali, personnage charismatique, idole des foules, objet de culte dans le Parti, dont le poids et l'autorité emblèmatiques étaient tels que sans lui, rien de déterminant ne pouvait se faire, et Messali, hélas, ne nous a pas facilité la tâche.

Messali était un homme physiquement courageux, mais il était fasciné par la vie politique française et les traditions républicaines du peuple de France qu'il avait fréquenté 18 ans durant (1919-1937), et pour lequel la lutte était synonyme de manifestations, de défilés, de meetings. Il n'arrivait pas à saisir que le PPA n'était plus le PPA de 1936-1937 qui se livrait pour l'essentiel à l'agitation et la propagande, mais qu'il avait évolué et qu'il se trouvait à la phase précédant la bataille ultime de la libération, la bataille armée qui exigeait de la réflexion, de la méthode et le sens de l'organisation.

Au lieu de s'atteler en Algérie-même à la tâche de "*redresser le Parti*" comme il se plaisait à le répéter, il se rend en France en été 1951. Il retourne à Bouzaréah et de là, part accomplir le pèlerinage à la Mecque. Nous le chargeâmes de profiter de

ce voyage pour effectuer une tournée au Moyen-Orient avec pour mission de faire connaitre la lutte du Parti et solliciter des gouvernements arabes une aide matérielle et financière à l'OS. Mais après le pèlerinage, il revient inopinément en France contrairement à ce qu'il avait été convenu en passant par Le Caire. Il s'installe à Chantilly près de Paris "*pour*, disait-il, *suivre les travaux de l'ONU*". Il y séjourne trois mois et demi. C'est ensuite son retour à Bouzaréah, la réunion en mars 1952 du Comité central qui décide la tenue du Congrès du Parti. Là encore, au lieu d'aider aux préparatifs du Congrès et à l'étude des problèmes qui se posaient à nous et de leur solution, Messali effectue une tournée dans le pays malgré l'avis contraire de la direction qui craignait une provocation policière contre lui et nous aurait privé de sa présence au Congrès. Nous étions devant des questions qui demandaient une réponse urgente. En plus de la réorganisation de l'OS, il y avait l'union nationale, la politique des élus, le lancement d'un syndicat national face à la CGT d'obédience communiste, les statuts du Parti, les finances, pour ne citer que les plus importantes. Une tournée mouvementée, qui fut brutalement interrompue par son arrestation à Chlef, puis son transfert à Niort, en France (mai 1952) où il fut placé en résidence surveillée. Résultat: la direction écartelée entre Niort et Alger, le Congrès prévu pour juillet reporté afin de permettre à Messali d'y participer entrainant des effets psychologiques et moraux négatifs sur la base.

Aussi le Congrès ne se tint qu'un an après, en avril 1953, et la nouvelle direction ne vit le jour que trois mois après, en juillet. (Annexe 6.) Elle fut élue par le CC qui désigna par la même occasion la commission de l'OS composée de cinq membres: Messali,

Lahouel, Ben Boulaid, Ben Khedda, Dekhli.[1] Au moment où celle-ci se met au travail pour la relance de l'OS sur de nouvelles bases, Messali refuse de collaborer avec elle. Bien plus, il déclenche contre le CC les hostilités qui finirent par scinder le Parti en deux: Comité central et Messali. (Annexe 8.) Ce fut le dernier Comité central en date. Et c'est alors l'apparition de ce qui deviendra la troisième force, le CRUA (Comité révolutionaire pour l'unité et l'action) qui prit la décision historique de déclencher l'action armée du 1er Novembre 1954, s'affirmant ainsi direction du Mouvement insurrectionnel, formée uniquement des anciens de l'OS. (Annexe 7.)

---

1. La commission de l'OS fut désignée dans un vote à bulletins secrets. Chaque membre du CC dressa une liste de cinq noms qu'il remit au secrétaire général. Celui-ci, après dépouillement du scrutin, informa le secrétaire général. Celui-ci, après dépouillement du scrutin, informa les trois membres qui avaient remporté le plus grand nombre de voix et les réunit. Quant à Messali, en résidence surveillée à Niort, ce fut le secrétaire général lui-même, Ben Khedda, qui se déplaça dans cette ville pour le mettre au courant et prendre son avis sur la question de l'OS, tandis que Lahouel se rendait en France également et invitait Boudiaf à rentrer en Algérie pour prendre en mains la réorganisation de l'OS.

DIVERGENCES AVEC LE CRUA : ACTION IMMEDIATE OU ACTION RETARDEE

Le CC tout en maintenant le principe de la lutte armée a divergé avec le CRUA quant à la date du déclenchement.

Le Comité révolutionaire pour l'unité et l'action fut créé en mars 1954 en pleine crise qui opposait le Comité central à Messali. Celui-ci réclamait les pleins pouvoirs pour diriger le Parti alors que le Comité central était pour la direction collégiale. La division s'installa alors chez les militants entre centralistes et messalistes

Les membres fondateurs du CRUA furent au nombre de quatre:

Hocine Lahouel, Sid-Ali Abdelhamid, Mohammed Dekhli membres du CC et Mohammed Boudiaf membre de l'état-major de l'OS. Ils se proposaient au départ de réunifier les deux tendances dans un Congrès. Sid-Ali Abdelhamid laissa le soin à Lahouel de rester en rapport avec les autres membres du groupe auxquels se joignirent Mustapha Ben Boulaïd et Ramdhane Bouchbouba[1].

---

[1]. Boudiaf, en parlant des fondateurs du CRUA, n'a pas une seule version. Il ne cite ni Lahouel, ni Abdelhamid. Peut-être, à cette époque-là, en 1954, avait-il voulu marquer son indépendance vis-à-vis des centralistes fortement attaqués par les messalistes qu'il entendait récupérer. On peut penser à un oubli de sa part consécutif à l'ancienneté de la période concernée.

Aïssa Boudiaf rapporte dans le quotidien *El Watan* du 30-08-1993 que son frère Mohammed lui avait affirmé que le CRUA fut constitué au café *Tlemçani,* à Alger. Dans le journal *Ech-Chaâb* des 16 et 17 novembre 1988 Mohammed Boudiaf déclarait, à Kenitra (Maroc), que le CRUA a vu le jour à la médersa *Rachad* d'Alger et qu'il en informa Lahouel et Sid Ali (Abdelhamid). Où est la version exacte ?

(La médersa *Rachad* était l'une des nombreuses médersas contrôlées par le PPA-MTLD.)

Boudiaf fit alors preuve d'une activité intense. Il multiplia les contacts avec les membres de l'OS et rencontra ceux de la délégation extérieure du PPA-MTLD Hocine Aït Ahmed, Ahmed Ben Bella, Mohammed Khider en Suisse.

Un événement international considérable vint décupler les efforts de Boudiaf: la bataille de Dien Bien Phu au Vietnam où la France subit une défaite cuisante. Cette défaite agit en puissant détonateur sur les éléments de l'OS en vue de l'insurrection immédiate pour dépasser la crise.

C'est alors que ces derniers et à leur tête Boudiaf décident de l'action armée à court terme. Il n'est plus question de Congrès unitaire. Pour le CRUA l'unité se fera dans l'action.

Le CC estimait que l'insurrection devait être préservée des aléas de la précipitation et qu'il fallait au préalable réaliser l'unité de l'Organisation. Les militants avaient opté pour Messali dans leur presque totalité tant en Algérie qu'en France. Par deux fois Lahouel avait demandé aux éléments du CRUA de retarder la date du déclenchement afin de se donner le temps d'établir une plate-forme d'union, de se doter d'une direction et d'étoffer les groupes de combattants. Mais le CRUA était pressé d'agir .

Lahouel, dans les kasmas qu'il avait visitées avec Boudiaf expliquait aux militants la position du Comité central et les mettait devant un choix: action immédiate soutenue par Boudiaf, action retardée soutenue par le CC. La conception de Lahouel était de ne pas forcer les militants et de les laisser libres de se prononcer.

Pour conclure, je voudrais soumettre une idée à la réflexion. L'insurrection a éclaté le 1er Novembre 1954; le Comité central s'est autodissous en automne 1955 et ses membres ont rejoint le FLN. Le peuple s'est mobilisé . Nous avons fini par obtenir notre indépendance. Nous l'avons payé très cher.

La crise de 1962 au sommet du FLN a révélé dans toute son ampleur l'importance vitale de la direction et surtout de son unité dans la conduite du pays. Avec le recul du temps, posons-nous la question:

la précipitation de l'insurrection n'a-t-elle pas engendré des maux graves dont ont souffert pendant la lutte armée le FLN et l'ALN, à savoir l'absence d'une direction nationale au cours des deux premières années de la guerre jusqu'au Congrés de la Soummam en 1956, l'autorité diluée entre l'intérieur et l'extérieur, l'appel à des éléments non révolutionnaires, voire aventuristes et opportunistes aux centres de décision? Et la succession des crimes politiques dès l'indépendance: coup de force contre le GPRA en 1962, putsch du 19 juin 1965, coup d'état de janvier 1992 annulant les élections législatives de décembre 1991 et dont nous subissons aujourd'hui le contrecoup...

Quatre décennies aprés 1954, il est permis de se demander: laquelle des deux conceptions était juste, celle du Comité central partisan de retarder de quelques mois seulement le déclenchement pour en parfaire l'organisation, ou celle du CRUA qui était pour l'action immédiate ?

Il serait bon d'approfondir la réflexion sur cette question et d'en tirer les enseignements.

LES CENTRALISTES ET LE POUVOIR

Parmi les arguments développés contre le Comité central du PPA-MTLD et les membres qui le composaient, il y a, affirme-t-on, la recherche des honneurs et de la notoriété et l'amour systématique du Pouvoir.

Rappelons que les membres du CC ont toujours été désignés par cooptation depuis le Congrès historique de 1947, et ce, pour des raisons de sécurité afin que l'ennemi n'arrive pas à les identifier. Ce sont ces hommes-là qui ont conçu, organisé et dirigé la lutte du peuple algérien en vue de l'action du 1er Novembre 1954. Certains l'ont poursuivi jusqu'en 1962. D'autres longtemps après.

Le CC n'a pas été au-dessus de tout soupçon et dont la plus grave fut le culte du chef (Messali). Ce n'est pas ici le lieu de traiter de ses erreurs et de ses faiblesses; il en a eu comme dans toute formation politique; mais ceux qui continuent jusqu'à maintenant à le dénigrer et à ne voir en lui que le côté négatif ont-ils donné à la patrie ce qu'a donné un Bouda, un Belouizdad, un Radjef, un Lahouel, un Ben Boulaïd, un Aïssat Idir ou un Abbane, pour ne citer que ceux qui ne sont plus de ce monde, sans oublier Hachemi Hamoud à qui nous rendons un hommage particulier, et qui a succombé sous les tortures des geôliers de Massu au cours de la bataille d'Alger. Ont-il connu, eux, la bataille d'Alger où Massu avait lancé ses 10 000 paras sur les trousses du CCE dans une ville occupée militairement, et à majorité européenne? Faut-il rappeler que ces hommes-là, ces militants ont été les premiers à s'opposer au règne du pouvoir personnel dont le peuple continue d'être la victime. A ce point de vue le Comité central a été une école.

Il est vrai que sont particulièrement ciblés par cette cam-

pagne les membres du CC qui se sont séparés de Messali en 1954, notamment ceux qui ont exercé des responsabilités publiques à la tête du FLN avant 1962. Pour ne parler que de Saâd Dahlab et de moi-même, nous avons été désignés en 1956 au CCE, l'organe exécutif du FLN, en pleine guerre, par le Congrés de la Soummam, et en notre absence. (Annexe 9.) *Kassaman* , *El Moudjahid* (l'organe central du FLN), l'UGTA, l'UGEMA et son engagement radical dans la guerre, l'entrée enrichissante de cadres centralistes compétents au FLN et à l'ALN, la poursuite sans relâche de l'idée d'*union nationale* et de sa mise en application , la bataille d'Alger, voilà quelques-uns des faits et évènements auxquels nous avons participé, soit au CCE, soit avant sa formation.

Nous avons été éliminés tous les deux en 1957 du CCE par le CNRA, sous prétexte que nous étions solidaires d'Abbane; puis, nous avons été rappelés quatre ans plus tard au GPRA, Dahlab aux affaires étrangères, moi à la présidence après mon passage au premier gouvernement en 1958. Nous avons, avec d'autres frères du FLN bien sûr, contribué au succès des Accords d'Evian, où notre pays a retrouvé sa souveraineté nationale dans le cadre de son intégrité territoriale, et où un homme comme Saâd Dahlab s'est avéré un négociateur hors pair, face aux redoutables partenaires français, expérimentés, sortis d'instituts spécialisés, représentants une nation rompue à la diplomatie depuis des siècles.

Certes nous n'avons pas été exempts d'erreurs ni de fautes, mais en aucun cas nous nous sommes posés en censeurs ou procureurs des autres.

LES FINANCES DU COMITE CENTRAL DU PPA-MTLD

En 1954, à la veille de la scission, la situation financière se présentait ainsi:

Les rentrées financières étaient de l'ordre de 3,5 à 4 millions de francs anciens (frs) par mois[1]. Une partie provenait des élus, les délégués à l'Assemblée algérienne notamment, et le reste, des cotisations fournies par les militants et sympathisants. Les dépenses allaient aux permanents -membres de l'Organisation politique et de l'Organisation spéciale, une centaine environ-, à leurs déplacements, aux détenus et à leurs familles, aux avocats, à la presse et aux autres activités du Parti[2].

En avril 1954 il y eut des rentrées extraordinaires dûes à la restitution des cotisations à la retraite versées par les délégués MTLD à l'Assemblée algérienne depuis le début de leur mandat, c'est-à-dire avril 1948, sur ordre du Parti. Cela faisait un total d'environ 6 600 000 frs (six millions six cents mille).

Les émoluments de ces élus étaient de 300 000 francs par mois en 1954 sur lesquels ils percevaient 30 000 frs, salaire de tout membre du Comité directeur, à l'exception de Messali qui touchait 40 000 frs. En 1948 ces émoluments étaient de 140 000 frs. Le reste allait à la trésorerie du Parti. Les élus n'avaient aucune indemnité de logement, d'habillement, de restauration ou de maladie. C'était le cas de tout permanent du Parti.

---

1. 1 franc (fr) = 1 centime (ct)

2. Permanent, élément qui se consacrait entièrement à l'activité du Parti

Une autre partie des fonds était constituée de pièces d'or d'une valeur de trois millions de francs.

Ainsi, le Comité central détenait à la veille du 1er N ovembre 1954 un avoir d'environ 10 millions de francs (anciens) dont 4 à 5 millions furent versés au CRUA.

La gestion des finances était rigoureuse. Un chef de daïra avait eu dans sa comptabilité un trou de 1 000 francs. Le Comité d'organisation (CO) qui réunissait les chefs de wilaya tous les mois le condamna à deux mois de suspension de toute activité. Le chef de l'Organisation nationale (OP) ramena la sanction à 15 jours. Ce dernier, au cours d'une inspection en France de la fédération du PPA-MTLD en 1952 se vit signaler par le trésorier l'utilisation par un responsable du téléphone pour une communication privée; la note était de deux francs; il la lui fit payer.

Un jour Messali voulut se faire rembourser une ordonnance médicale d'un montant de 1 800 frs. Aucun militant ne bénéficiait de la sécurité sociale. Le responsable aux finances s'y opposa, ne voulant pas créer de précédent.

La direction avait chargé deux de ses membres d'effectuer une mission au Caire. A leur retour à Alger les débats s'instaurèrent au Comité directeur; l'un d'eux reprochait à son compagnon de voyage d'avoir préféré la première classe à la classe économique dans leurs déplacements par train en Egypte.

Le Parti disposait de deux voitures *Traction-Avant Citroën* pour ses activités. L'une d'elles fut utilisée un jour par un membre de la direction pour ses besoins familiaux. Tollé général qui bloqua net au Comité directeur toute propension de chacun à en faire autant.

On peut sourire de ces détails. Ils révèlent néanmoins à quel point les militants avaient souci des deniers laborieusement collectés dans un milieu composé essentiellement de déshérités et de démunis.

Ce sont ces pratiques qui rendirent crédible le PPA - MTLD auprès de la population et établirent la confiance entre le sommet et la base. Malheureusement ces traditions disparurent avec la crise Messali-Comité central.

Au cours de la guerre de libération les organismes dirigeants du FLN ne connurent plus cette rigueur dans la gestion des finances, malgré les efforts méritoires de certains hommes intègres pour l'appliquer. Un membre du CCE refusa le contrôle sur l'état des dépenses de son département. Un ministre du GPRA eut un comportement semblable concernant ses services. Le mal n'a pas été stoppé. Il a pris de l'ampleur après l'indépendance avec l'arrivée au pouvoir d'éléments peu soucieux des intérêts de la nation; le fléau de la corruption est apparu dans toute sa laideur et a fini par s'étendre à tout le corps de l'Etat. La direction du pays ne donnait plus l'exemple de l'austérité. Le gâchis s'installa.

Troisième partie

LA CRISE DE 1962,

UNE CRISE DE DIRECTION

"A vouloir ignorer le passé, on risque d'enlever toute perspective à l'avenir et de s'enfermer dans le présent fugitif; mais ignorer le passé n'est pas l'abolir car nous le portons en nous..., il pèse sur nos destinées. Ignoré, il devient une fatalité qui asservit l'Homme, enclave son avenir...

La connaissance de l'Histoire ne permet pas seulement de se libérer de son passé. Elle aide aussi à comprendre ses problèmes actuels et à saisir le sens de son devenir."

M.C. Sahli:
Décoloniser l'histoire (1965).

L'histoire et son étude n'ont de valeur que si elles servent d'enseignement.

Les crises politiques ou sociales qui secouent les pays ou les mouvements et les partis ne sont que le produit d'un long processus qui peut durer des années, et qui finit par exploser. L'on a souvent tendance chez nous à les lier à tel ou tel dirigeant, à tel personnage le plus en vue. Certes, la personnalité joue un rôle non négligeable, mais c'est là un élément subjectif de peu d'importance du fait que l'homme est soumis à des pressions et à des contingences en dehors de sa volonté, qui lui commandent la conduite à tenir et les décisions à prendre, et qu'il convient de rechercher.

La crise de 1962 a été une crise de direction. Sans vouloir remonter aux causes lointaines, limitons-nous aux causes immédiates qui, à notre avis, peuvent être ramenées à quatre:

- le siège de la direction à l'extérieur,
- la primauté du militaire sur le politique,
- l'absence de qualités morales essentielles,
- le vide idéologique et culturel.

LA DIRECTION SIEGE A L'EXTERIEUR

Durant cinq ans, de 1957 à 1962, la direction a siégé en dehors du territoire national, à l'antithèse du Congrès de la Soummam qui prônait la primauté de l'intérieur sur l'extérieur. (Annexe 9.) La logique du Caire à trois mille kilomètres de l'Algérie, ou celle de la Tunisie plus proche, n'est pas la logique de l'Aurès ou d'Alger-ville. La mentalité de l'exilé l'a emporté sur celle du *moudjahid* et du peuple confrontés aux dures conditions de la guerre. Il s'est formé une bureaucratie politique et militaire coupée de l'intérieur et de ses réalités quotidiennes, qui a ouvert la voie à l'arrivisme, à l'opportunisme, au népotisme, et dont l'origine remonte à la sortie du CCE en 1957, une décision lourde de conséquences. Avec la direction à l'extérieur ce sont tous les organes centraux de la Révolution qui ont suivi: l'information, l'organe exécutif du FLN : le CCE, puis le GPRA et ses différents départements, le commandement de l'ALN, le CNRA. (Annexes 10, 11, 12, 13, 14, 15.) C'est cet appareil forgé à l'extérieur qui prendra le pouvoir en 1962 et confisquera la Révolution à son profit.

Beaucoup plus que pour le GPRA, l'EMG siégeant à l'extérieur a été une aberration. L'ALN a été divisée en deux: celle des deux frontières, et celle de l'intérieur, séparées l'une de l'autre par la ligne Morice. Comment le commandement pouvait-il diriger, coordonner, contrôler toute cette armée loin du terrain? Un séjour prolongé à l'étranger fait perdre à l'individu le sens des réalités de son propre pays. Ce fut le cas du chef d'état-major de l'ALN, Houari Boumédiène. En dehors d'une incursion de deux à trois mois dans la zone de Tiaret en été 1957, dit-on, - ce n'était pas encore les redoutables opérations Challe de 1959- il n'a pas connu le maquis, ni les effroyables souffrances de la population. Il se contentait de déplacements entre ses deux quartiers généraux d'Oujda (Maroc) et de Ghardimaou (Tunisie). Cette situation, il la

vivra pendant 7 années de guerre, après les 3 ou 4 années passées au Caire. Idem pour son partenaire politique, celui qui sera le premier Président de l'Algérie indépendante : 6 ans coupé de l'Algérie au cours de sa détention en France, après 4 années passées au Caire - lui aussi- où il avait noué des relations privilégiées avec le colonel Djamal Abdel-Nasser, chef de la junte militaire égyptienne qui avait pris le pouvoir par un coup d'état en 1952. Il fut médiatisé à outrance par la presse et les services d'information à Paris, à Alger, et surtout au Caire où sévissait la puissante Radio *Saout El Arab* très écoutée en Algérie et dans les pays arabes, mis en état de vedettariat, devenu personnage de premier plan. Il est vrai que de notre côté, au GPRA, nous avons notre part de responsabilité dans cette médiatisation.

Malgré cette ambiguité et les difficultés de toutes sortes, nous avions maintenu tant bien que mal une certaine cohésion au sommet du FLN, une unité, plus formelle que réelle, qui permit à la Révolution d'avoir une tête, et au peuple un porte-parole, jusqu'au jour....où les “ cinq ” ministres prisonniers furent libérés à l'occasion du cessez-le-feu du 19 mars 1962.

Nous avions nourri l'espoir que ces militants, issus du même parti que nous, non *compromis* par le pouvoir, utiliseraient leur prestige pour aider à la résorbtion du conflit GPRA-EMG, et jouer le rôle de rassembleurs. Malheureusement ils avaient vécu, eux aussi, plusieurs années loin du peuple et de ses préocupations;[1] de plus, ils étaient divisés, en proie à de vifs ressentiments accu-

---

1. Même phénomène chez Messali qui avait perdu contact avec la situation réelle du pays, depuis la prison Serkadji en 1937, en passant par celles d'El Harrach et de Tazoult (ex-Lambèze), et les assignations à résidence surveillée au Congo-Brazzaville, en Algérie et en France; il ne fut libéré qu'au lendemain du 19 mars 1962, après avoir passé 25 ans de sa vie sous le contrôle des autorités françaises.

mulés par un long séjour carcéral commun. L'antagonisme Ben Bella - Boudiaf est venu se greffer sur la situation conflictuelle que nous vivions et l'amplifier. Une rivalité sourde opposait les deux chefs " historiques " pour le leadership du FLN, le premier se prévalant du titre d'ancien " chef national de l'OS ", le second de " coordonnateur " des " 22 " du CRUA lors de leur assemblée de Madania (ex Salembier), en juin 1954.

L'absence de la direction à l'intérieur sera en 1962 à l'origine du *wilayisme* où chaque wilaya se déterminera en fonction de ses intérêts particuliers.

PRIMAUTE DU MILITAIRE SUR LE POLITIQUE

Encore un coup porté aux décisions de la Soummam.

C'est en juillet 1959, cinq ans après le déclenchement de l'insurrection, qu'eut lieu le premier coup de force contre le gouvernement, entrepris par les trois ministres-colonels **B**elkacem Krim, **B**en Tobbal Lakhdar, **B**oussouf Abdelhafidh. Les "*trois B*", comme on les appelait, étaient les hommes forts du GPRA; le premier contrôlait l'ALN, le second le FLN, le troisième la police, l'armement et la logistique. De plus, chacun continuait d'avoir de l'ascendant sur sa wilaya, Ben Tobbal, sur le nord-constantinois, Krim, sur la Kabylie, Boussouf, sur l'Oranie en plus de l'organisation FLN du Maroc dont il était devenu le chef après l'arrestation de Boudiaf [1].

Malgré le prestige mondial acquis par la Révolution, le GPRA, après dix mois d'exercice, se trouvait devant une crise des plus graves: difficultés de communiquer avec l'intérieur, l'ALN et ses problèmes: commandement, structure, choix des cadres, ravitaillement des maquis en armes, état préocupant de certaines wilayas, particulièrement l'Aurès-Nemencha en proie à des luttes intestines aiguës; à cela s'ajoutaient le manque d'objectifs militaires et politiques, l'insuffisance de l'aide internationale, notamment arabe, sur le double plan financier et diplomatique, sans compter le manque d'études et de programme pour l'après-indépendance...

---

1. Boudiaf et ses 4 compagnons de voyage Aït Ahmed, Ben Bella, Khider et Mustapha Lacheraf faisaient route de Rabat à Tunis à bord d'un avion qui a été kidnappé le 22 octobre 1956 par les autorités françaises et dérouté sur Alger où les " 5 " furent arrêtés. L'appareil était piloté par un équipage français.

Pour les " *trois B* " ces problèmes étaient du ressort des militaires, et ils agirent en conséquence.

Après s'être concertés, ils se présentèrent au GPRA d'où ils se firent octroyer le pouvoir de réunir les autres colonels, c'est-à-dire les cinq chefs de wilaya, plus les deux chefs de l'ALN des frontières Est et Ouest; en tout dix officiers qui reçurent pour tâche du GPRA de "*doter la Révolution d'un CNRA incontesté ... habilité pour donner à notre Révolution une nouvelle stratégie militaire, politique et diplomatique digne de notre lutte d'indépendance et des grands sacrifices que 5 années de guerre ont imposé à notre peuple*"[1]. (Annexe 11.) Les débats au GPRA eurent lieu au Caire et durèrent onze jours, du premier au onze juillet 1959 .

Quand on sait que le CNRA est l'organe législatif du FLN, qu'il destitue un gouvernement et le remplace par un autre, qu'il définit les grandes lignes de la stratégie politique et militaire du FLN, et que de surcroit, il est désigné par les militaires, c'est un coup d'état.

Dominée par des dissensions internes, la réunion des " dix " qui se tint à Tunis s'étira ... sur quatre mois et cinq jours, du 11 août au 16 décembre 1959, cent vingt huit (128) jours, et pas moins de quarante huit (48) séances au bout desquelles fut enfin nommé le nouveau CNRA. L'enjeu véritable pour les participants était le commandement de l'ALN disputé entre Krim et le tandem

---

1. Les dix colonels : Lakhdar Ben Tobbal, Abdelhafidh Boussouf et Belkacem Krim (GPRA) , Abdi Hadj Lakhdar (wilaya 1), Mohammed Saïd Yazourène (*Brirouche*) (wilaya 3), Slimane Dhilés (*Saddek*) (wilaya 4), Boudghène Ben Ali (*Lotfi*) (wilaya 5) , Saïd Mohammedi (*Si Nacer*) (commandant l'ALN à la frontière Est) , Houari Boumédiène (commandant l'ALN à la frontière Ouest).

Boussouf- Ben Tobbal. Il ne trouvera son épilogue qu'au CNRA nouvellement désigné qui siégea à son tour, à Tripoli, pendant trente trois (33) jours, (17 décembre 1959/18 janvier 1960). Le CNRA institua pour la première fois l'état-major général de l'ALN (EMG) qui succéda au ministère des forces armées jugé défaillant, dirigé par Krim. Le GPRA qui s'en suivit, le deuxième depuis sa création, mit en application la décision du CNRA et procéda à la nomination des quatres membres de l'EMG: les commandants Ahmed Kaïd *(Slimane)*, Ali Mendjeli et Rabah Zerrari (*Azeddine*), tous les trois coiffés par le colonel Houari Boumédiène (de son vrai nom Mohammed Boukharrouba)[1].

En principe l'EMG était sous l'autorité des "*trois B*" ministres du GPRA qui constituaient le CIG (Comité interministériel de la guerre), lui aussi décidé par le CNRA.

Formés à la dure école de la clandestinité du PPA-MTLD, ils avaient mené une vie de sacrifices faite de privations, parsemée de dangers, comme d'ailleurs la plupart des cadres et militants de ce parti qui avaient fait prendre conscience au peuple de son état de colonisé et répandu l'idée d'indépendance. Ils ont été les initiateurs de l'action du 1er Novembre 1954, ce qui leur valut le titre d' " historiques ". Ils ont dirigé chacun une wilaya et acquis de ce fait une notoriété tant auprés des combattants que de l'opinion publique. Devenus "*chefs militaires*", ils étaient ainsi propulsés à la tête d'une des plus grandes révolutions du tiers-monde; habitués à donner des ordres ou à en recevoir, ils n'étaient nullement préparés aux grands débats idéologiques et politiques qui engagent le peuple ni familiarisés avec eux, n'ayant jamais exercé de responsabilité nationale avant 1954 au sein de la formation à laquelle ils

---

1. R. Zerrari se séparera des trois autres membres de l'EMG et rentrera à Alger en janvier 1962.

appartenaient. Ils avaient tendance à imposer leur point de vue plutôt qu'à convaincre. La mentalité de l'OS, privilégiant l'action armée à l'action politique et avec son culte du secret prédominait dans leur démarche. Le reste du GPRA n'était pas toujours tenu au courant de ce qui se passait dans le secteur de chacun d'entre eux, principalement dans l'armée qu'ils considéraient comme leur fief, sans pourtant s'en occuper sérieusement et prendre à coeur leur travail. Chez eux les querelles de personnes l'emportaient sur les problèmes brûlants auquels ils étaient soudainement confrontés: la stratégie de guerre, la structuration de l'ALN, l'armement de l'intérieur, les relations internationales... Ils n'arrivaient pas à s'entendre pour désigner parmi eux le numéro un de la Révolution et se neutralisaient mutuellement. Pour la présidence du GPRA, ils ont fait appel à des personnes en dehors de leur clan, Abbas d'abord, Ben Khedda ensuite, mais conservaient néanmoins le vrai pouvoir.

Lorsque je fus invité au CNRA d'août 1961 à présider le troisième et dernier GPRA - 1961-1962 - j'avais tenté de briser cet hégémonisme. Je m'attaquai au maillon le plus faible Ben Tobbal qui était ministre d'état sans fonction définie, à l'inverse de Krim qui détenait alors le FLN, et Boussouf la logistique, les télécommunications et la sécurité. Tous trois m'opposèrent un bloc solidaire en dépit de leurs rivalités internes; les deux derniers me signifièrent qu'ils boycotteraient le gouvernement si leur compagnon en était écarté. Je ne pouvais valablement me permettre d'ouvrir une crise inopportune et préjudiciable aux négociations qui allaient toucher à leur fin; je m'inclinai. Peut-être que le tort des " politiques " a été de ne pas s'être unis entre eux pour s'affirmer contre cet hégémonisme et être considérés comme ministres à parts entières.

Lorsque le CIG, fondé en janvier 1960, sera supprimé après plus d'un an et demi d'existence par inefficacité, le mal était

déjà fait. L'EMG, livré à lui-même, sans contrôle, sans directives ni instructions, ne tarda pas à voler de ses propres ailes et à acquérir une autonomie de fait, sans dédaigner pour autant l'allocation financière et la couverture politique du GPRA. Il avait son propre service de sécurité, son réseau de liaison et de communication, son budget versé par le GPRA. De lui dépendait l'acheminement des armes à l'intérieur et pratiquement l'issue de la guerre. A ce point de vue les livraisons s'étaient avérées dérisoires. Déjà le COM (Commandement opérationnel militaire), installé aux frontières, avait connu les mêmes déboires[1]. Crée avant l'état-major par le CCE (1957-1958), il avait éclaté à la suite de disputes internes. Il fut dissout. La situation avait atteint un seuil de gravité tel qu'elle faillit provoquer la rupture entre l'intérieur et l'extérieur. C'est ainsi que fin 1958, les chefs des quatre wilayas 1, 3, 4 et 6 organisérent une rencontre dans le nord-constantinois où ils procédérent à une évaluation de la situation: pas d'armes, pas de munitions, pas de coordination entre les wilayas, infiltration de l'ennemi dans les rangs de l'ALN (bleuite) et autres actions psychologiques (Paix des braves). Ils entrevirent la solution dans la promotion d'un commandement de l'ALN à l'intérieur. Seule l'absence des responsables des wilayas 2 et 5 fit échouer le projet. (On dit que cette absence serait dûe à l'intervention de leurs chefs installés en Tunisie.) On aurait alors assisté à un Congrès de la Soummam bis, avec risque de voir la Révolution coupée en deux: l'intérieur et l'extérieur.

Les chefs de maquis qui ont terriblement souffert de la pénurie d'armes ont à ce propos adressé des reproches amers "*à ceux de l'extérieur*", aussi bien à l'EMG qu'au GPRA, au premier beaucoup plus qu'au second.

---

1. Il y avait le COM de l'Est dirigé par Saïd Mohammedi et le COM de l'Ouest dirigé par Houari Boumédiène.

D'où vient cette carence?

A l'incapacité des hommes chargés de cette mission?

Ou aux difficultés objectives qui se présentaient aux frontières?

Certes, ces difficultés existaient. Il est indéniable que la ligne Morice était un obstacle de taille et son franchissement n'était pas chose aisée: fil de fer barbelé électrifié, mines antipersonnelles, artillerie, surveillance électronique, miradors, tranchées dont la largeur variait selon la nature du terrain, patrouilles blindées sans cesse en mouvement, aviation sillonnant le ciel en permanence, "*nettoyage*" quotidien des espaces entourant les postes, fusées éclairantes la nuit...(voir Cartes, pp. 181 et 182.)

Si l'on se réfère à cet ouvrage militaire et à sa construction pendant les années 1957, 1958, 1959, y a-t-il eu de la part des chefs de l'ALN locale, opérant de part et d'autre de la frontière, des actions de harcèlement tendant à détruire, ou tout au moins à empêcher ou à gêner les travaux de l'ennemi au cours de leur exécution? Il semble que non, ou s'il y en a eu, elle n'ont pas affecté l'adversaire outre mesure.

De plus, une fois l'ouvrage achevé, ces chefs -plus spécialement ceux de l'EMG- ont-ils arrêté une stratégie destinée à ouvrir dans ce dispositif une ou plusieurs brèches, mobilisant dans une même action l'ALN de l'extérieur et celle des wilayas frontalières 1, 2et 5; avec, au besoin, l'éventuelle participation des autres wilayas 3 et 4 ? Un plan d'ensemble associant le GPRA lui-même et ses capacités politiques et médiatiques n'aurait-il pas pu être envisagé? L'enjeu en valait la peine, le maquis étant aux prises avec l'étouffement. Cela n'a jamais été tenté, à notre connaissance. Les relations étaient loin d'être fraternelles entre l'EMG

et le GPRA. Ce dernier de son côté , il faut le reconnaitre, ne s'est s'est jamais livré à une profonde réflexion sur ce sujet. De cette situation les membres du GPRA sont tous responsables, mais à des degrés divers, les trois membres du CIG certainement plus que les autres, eux qui étaient sensés diriger et contrôler l'EMG et l'ALN. A l'image de leurs trois collégues de l'EMG - malgré les qualités qu'ils avaient et leur apport à la Révolution - c'étaient des incompétents, incapables d'élaborer un plan ou un projet militaire quelconque. Ils finirent par s'embourgeoiser les uns et les autres, comme du reste la presque totalité des chefs, militaires ou politiques, qui étaient à l'extérieur. Ils n'avaient pas été chauds pour le retour de la direction à l'intérieur lorsque le problème fut posé au CNRA et au GPRA. L'Assemblée des " dix " colonels non plus, dont ils faisaient partie, ne prit pas en compte cette idée.

Dans toutes les armées du monde, classique ou de partisans, le problème de l'armement est une question de vie ou de mort. Si celui-ci venait à manquer, c'est le désastre; et si cela ne s'est pas produit, c'est grâce au peuple qui, par son héroïsme, ses chouhadas et ses incommensurables sacrifices a supplée à la carence de la direction, militaire ou politique, et en fin de compte sauvé la situation.

Alors que des tonnes d'armement s'amoncelaient aux frontières tunisienne et marocaine grâce à l'action diplomatique du GPRA, le chef de l'EMG demandait encore du renfort et des moyens plus puissants. Envisageait-il déjà à cette époque la prise du pouvoir?

Un évènement survenu inopinément en 1962 permet de le croire, ou tout au moins mérite d'être rapporté.

A l'occasion d'une opération d'échange de coupures de cinq dinars tunisiens par la Banque centrale de Tunisie, il a été découvert que l'EMG détenait en billets de cinq dinars plus d'un

million cent mille dinars tunisiens (1 100 000 dt), soit près de un milliard et demi d'anciens francs français ou centimes (1 500 000 000 frs).

En 1962, ce montant représentait une somme supérieure aux dépenses mensuelles du GPRA qui étaient de l'ordre de un milliard trois cent vingt millions de francs environ (1 320 000 000 frs). Près de la moitié de ce budget était allouée à l'EMG (46 %).

Nous avons mentionné l'échange de coupures de cinq dinars (un milliard cinq cents millions de francs). Et les autres coupures qui n'avaient pas été échangées, combien représentaient-elles?

Ce dépôt considérable d'argent, démontre que la dotation allouée à l'EMG dépassait largement les besoins de cet organisme. Il convient d'ajouter que la demande du ministère des finances de reverser cet argent dans les caisses du trésor du FLN était restée sans effet.

Quant à la prétendue stratégie de l'EMG consistant à fixer une partie des troupes françaises par la présence des troupes de l'ALN aux deux frontières, cela ne résiste pas à l'examen. Cette présence est l'effet et la conséquence d'une situation **imposée** par l'ennemi, et non pas par l'état-major de l'ALN installé en dehors du territoire national.

La ligne Morice, par ses conséquences, s'est avérée d'une redoutable efficacité. L'ennemi a réussi à contenir une armée de 36 000 hommes, noyée sous son matériel, qui déferlera sur l'Algérie dès la proclamation de l'indépendance, instrumentalisée par un groupe qui s'en servira pour prendre le pouvoir et gouverner le pays à sa guise.

L'ABSENCE DE QUALITES MORALES ESSENTIELLES

La crise de l'été 1962 n'a pas été le triomphe d'une idéologie sur une autre ou d'une politique sur une autre. Le groupe de Tlemcen n'était pas plus "*révolutionnaire*", ni plus "*socialiste*", ni plus "*radical*" que le groupe d'Alger. Le programme de Tripoli impliquant le socialisme et le parti unique avait été admis par tous les membres du CNRA sans exception. Pas une voix ne s'était élevée contre.

Le groupe de Tlemcen, une coalition hétéroclite, s'était entendu pour abattre le GPRA, et une fois celui-ci par terre, il a éclaté par suite de divergences d'ordre subjectif qui finiront très mal et tourneront parfois à la tragédie[1]. Certains n'avaient d'autre souci que le Pouvoir, quitte à marcher sur les cadavres de leurs frères. Chez eux, la fin justifiait les moyens.

L'indépendance a été une victoire, un acquis, mais un acquis fragile qu'il fallait consolider, renforcer, gérer intelligemment et honnêtement,afin de permettre au pays de décoller dans les meilleures conditions possibles. Malheureusement, les qualités morales sans lesquelles l'homme ne peut agir positivement sur la société ont été bousculées. L'irresponsabilité, l'aventurisme, la démagogie et ce qu'elle sous-tend de mensonge et de duplicité l'ont emporté sur les principes de solidarité, de vérité, d'intégrité qui avaient fait notre force jusque-là. Notre principal atout l'unité a été piétiné. C'est l'individualisme qui a prévalu au détriment de l'intérêt général. La morale (*Akhlaq*) a été absente.

---

1. Khider évincé par Ben Bella, Abbas déporté dans le Sud, Ben Bella renversé par Boumédiène, celui-ci échappant au putsch monté en 1967 par Zbiri, sans parler d'exécutions...

Le coup d'état entrepris contre le GPRA a porté un coup irrémédiable à la légitimité du pouvoir et le pays ne s'en est toujours pas remis. Il a servi de précédent au putsch du 19 juin 1965, puis à celui du 11 janvier 1992 où les auteurs ont annulé purement et simplement le choix du peuple, le premier choix libre depuis l'indépendance. (Annexe 21) Cette série de coups d'état, bien loin d'améliorer la situation au niveau de la direction du pays, n'a fait au contraire que l'aggraver.

Si l'on se réfère à une autre crise, la crise de 1954 entre le Comité central et Messali, on constate que les mêmes causes ont produit les mêmes effets. Messali avait alors demandé les "*pleins pouvoirs*" pour diriger **seul** le parti, et le CC les lui avait refusé. Ce fut la scission.

Dans tous les cas, l'esprit de concertation a été banni; et c'est l'égo (*Nefs*), le *Moi*, source d'orgueil et d'autoritarisme, qui l'a emporté, cette maladie de nos *zouâmas* qui les rend sourds à toute contestation et les fait glisser insensiblement au *pharaonïsme*. Lorsqu'à cela s'ajoutent la médiocrité et l'incompétence, il faut s'attendre au pire. Combien d'hommes, des opposants à des régimes dictatoriaux, ont dépassé leurs maîtres dans la violence et le despotisme, une fois qu'ils les ont remplacés. C'est cette absence de valeurs et de principes moraux qui transformera certains d'entre eux, après l'indépendance, de victimes du colonialisme en bourreaux de leur peuple.

VIDE IDEOLOGIQUE ET CULTUREL

Le GPRA, ainsi que le CNRA, n'ont rien préparé pour l'après-indépendance en vue du développement du pays (ce n'est pas ici le lieu de parler des causes). Ni projet de société, ni études, ni plan de reconstruction. A un mois de l'indépendance, le CNRA adopte à la hâte, dans la précipitation et à **l'unanimité** le programme de Tripoli fondé sur l'option socialiste et le parti unique. (Dieu nous pardonne, et le peuple algérien!) S'inspirant d'idéologies étrangères à notre société et à ses valeurs civilisationnelles, il érigea le socialisme en Vérité absolue et unique. Ce qui allait désorganiser tout notre système de vie. Et c'est là où se situe la déviation.

Le cours de la Révolution a été détourné de son objectif initial du 1er Novembre1954: *"l'Etat algérien souverain, démocratique et social, dans le cadre des principes islamiques"*.

Les masses algériennes ont payé un lourd tribut à la guerre. Ce sont elles qui, par leurs immenses sacrifices et leur combativité, ont imposé à l'adversaire l'indépendance et la souveraineté nationale, et permis la victoire. Elles ont eu pour motivation essentielle le *Djihad,* bien qu'incapables d'en formuler le contenu sous ses aspects les plus divers, culturel, politique, économique, social... Chez elles, le patriotisme était sous-tendu par la foi islamique, cette foi qui a façonné l'âme du peuple algérien durant quatorze siècles, et qui a été le facteur de résistance à la conquête coloniale d'abord, à la politique d'assimilation française ensuite. Ce qui a développé chez lui à un haut degré le *compter sur soi*. A chaque épreuve il s'en remettait à Dieu. A ce point de vue l'Algérie a été le seul pays du tiers monde à se libérer par ses propres moyens, sans être inféodé au bloc communiste. D'ailleurs, les communistes n'ont jamais pu constituer un maquis en Algérie, leur idéologie ayant de tout temps été repoussée par le peuple.

Quant à ceux qui dirigaient le FLN et l'ALN de l'extérieur et qui avaient choisi l'option de Tripoli, ils étaient en majorité culturellement sous l'influence de l'Europe. Ils croyaient sincèrement au socialisme et à ses vertus, mais sans l'avoir au préalable analysé, approfondi ou confronté à l'Islam base de notre identité culturelle et de notre conscience nationale. Même les pratiquants parmi eux n'avaient pas une claire vision de cette religion entendue dans son intégralité matérielle et spirituelle où les liens sont indissolubles chez l'homme entre la foi, la politique, la morale, l'économie, la culture, le social... La plupart d'entre eux, passés par l'école française, avaient une conception laïque de la religion telle qu'elle est pratiquée en Occident. Pour eux, le socialisme c'était l'aspiration au bien-être et à la justice sociale et semblait en parfait accord avec leurs croyances religieuses.

Les quelques arabophones aux organes de direction étaient soumis à la propagande de l'arabisme socialisant de Djamal Abdel-Nasser ou à celui du *Baâth* laïc syrien. Le courant islamique en tant que porteur de projet de société ou simplement de pôle politique était quasiment absent.

L'erreur historique qui allait marquer l'après-indépendance fut inaugurée par la déviation de Tripoli, reprise par la Charte d'Alger de 1964, et aggravée par la Charte de 1976 qui poussa d'un cran le socialisme pour passer au socialisme "*basé sur la science*" ou *" socialisme scientifique "*, pur produit du marxisme-léninisme connu pour son matérialisme athée.

En fait, l'idéologie de la guerre révolutionnaire a masqué une dissociation entre les fondements religieux du nationalisme chez les masses et le nationalisme chez les dirigeants plus ou moins influencés par la gauche française, la plus intolérante d'Europe.

Peut-être, faut-il pour expliquer ce phénomène, remonter à la gestation du Mouvement national au cours de la décennie 1930-40, qui fut marqué par une double incapacité:

celle du courant de *l'Islah* -Association des Oulamas- à s'introduire dans la logique révolutionnaire,

et celle du nationalisme militant -Etoile nord-africaine-PPA (puis MTLD)- qui, bien qu'à l'avant-garde de la lutte pour l'indépendance, était insuffisamment imprégné de la conscience religieuse et de la culture islamique.

Il n'y a pas eu complémentarité entre les deux courants dans un même ensemble.

Cette contradiction occultée pendant la guerre de libération grâce au Front qui a pu, ou su éviter les conflits idéologiques -état laïque ou état islamique-, s'est révélée au grand jour après l'indépendance[1]. Depuis, elle n'a fait que s'étaler largement. Il n'y a pas eu d'efforts dans le domaine de la pensée et de la réflexion, ni de débats. Les travaux théoriques qui éclairent la pratique ou servent à l'élaboration d'un projet de société ou tout simplement d'une stratégie de développement ont cruellement fait défaut.

Cela pourrait être admis à la rigueur pour une direction engagée dans une guerre totale où la survie d'un peuple était en jeu, où toutes les énergies étaient tendues vers un même but: l'indépendance, mais pas pour le pouvoir qui, après 1962, disposait

---

1. Au premier CCE par exemple -1956-1957-, Abbane était laïc, Ben M'hidi un pieux musulman, mais l'un et l'autre étaient pour un Front uni à opposer à l'ennemi. C'est cette unité nationale dont ils avaient été les animateurs au Congrès de la Soummam qui a prévalu et permis en grande partie la victoire de l'indépendance.

de moyens énormes, humains et matériels. Il n'a fait appel ni au peuple, ni aux cadres de la nation. Il aurait pu même arrêter les frais de l'expérience socialiste dont l'échec était devenu patent dès les premières années de l'indépendance, et rechercher une autre voie plus conforme aux aspirations populaires. Mais il fallait du courage politique et l'autocritique dont nos gouvernants, hélas, étaient dépourvus.

Bien plus, ils ont persisté dans l'erreur. Le parti unique inspiré de l'étranger (états de l'Europe ex-communiste) et décidé à Tripoli leur a servi de modèle pour imposer un régime totalitaire. Le peuple ne connut ni la *Choura*, ni le dialogue, ni l'exercice de sa souveraineté. Dès la proclamation de l'indépendance, la *République algérienne démocratique et populaire* a été transformée en dictature du Parti qui a évolué peu à peu vers la dictature d'un seul homme, notamment après le coup d'état du 19 juin 1965. Quiconque exprimait une opinion contraire à la sienne était menacé dans ses biens, sa famille, son emploi, voire dans sa vie. Il a concentré entre ses mains tous les pouvoirs. Il était à la fois ministre de la Défense nationale et patron du FLN. Lui seul décide de l'option du pays, dispose de ses hommes, de ses ressources, de son budget, déclare la guerre ou la paix, se réserve le droit d'engager l'armée dans telle ou telle voie. Sous son règne, la corruption a commencé à s'étendre dangereusement.

Les trois " révolutions " qu'il a entreprises dans la voie du développement ont été un désastre. La " révolution agraire " a ruiné l'agriculture. La " révolution industrielle" a englouti des sommes colossales, inaugurant un système d'endettement croissant dans des proportions alarmantes, qui hypothèque l'avenir de nos enfants. La " révolution culturelle ", si elle a fait reprendre à la langue arabe sa place naturelle de langue nationale et officielle, nous a, par contre, éloignés des principes islamiques -moraux- de Novembre 1954.

La Charte de 1976, confectionnée sous son égide, bien que se réclamant de l'Islam "*religion d'état*", a adopté la conception européenne de l'homme qui ne voit en lui que le côté matériel: production, rendement, PNB, accroissement (si encore ces objectifs avaient été réalisés), et a réduit les valeurs morales et spirituelles à une affaire personnelle. L'Islam " religion d'Etat ", cela veut dire: l'Islam " monopole d'Etat ". Malgré cette politique d'hégémonisme à outrance, on a assisté chez le peuple à un phénomène de rejet de ces idéologies étrangères, contraires à son génie et à sa personnalité, et à un retour à lui-même et à son authenticité. Pour ceux qui en doutent encore, le choix populaire de décembre 1991 est là pour le leur rappeler. (Annexe 21.)

CONCLUSION

I

De cette courte réflexion sur la crise de 1962, il ressort:

-Primo. Elle a mis fin au nationalisme militant incarné par le courant Etoile nord-africaine-PPA-MTLD-FLN qui a dirigé et organisé la lutte du peuple algérien pour son indépendance. Le mouvement qui a accompli cette mission historique avait subi en 1954 à la tête une fracture qu'il trainera tout au long de la guerre, une cassure qui n'a pu être ni colmatée, ni soudée, et qui ira en s'élargissant jusqu'à 1962, empêchant le FLN de remplir son rôle de constructeur de l'Etat algérien. Ce fut la permanence des coups d'état: 1959, 1962, 1965, 1992... Celui de 1962 entrepris par l'état-major général de l'ALN a été le plus néfaste. Il a détourné le cours de la Révolution et engendré un système totalitaire qui a conduit l'Algérie là où elle est.

-Secundo. Le courant islamique, absent de la scène politique en 1962, prendra le relais, trente ans après, en réhabilitant les valeurs de Novembre 1954 qui prônaient les principes islamiques, permettant au peuple de renouer avec son passé et de se réconcilier avec lui-même. Ce qui assure la garantie de son avenir. Une grande lacune apparait néanmoins dans ce mouvement naissant, c'est son immaturité politique et l'ignorance de son passé récent occulté pendant trois décennies par le pouvoir en place. L'étude de la Révolution algérienne, avec des hauts et des bas, l'aidera, en partie, à la combler. Un long chemin lui reste à parcourir pour prendre conscience des réalités propres au pays et de l'environnement international, qualité nécessaire à l'action politique, *la politique,* rappelons-le, *c'est l'art du possible.* Sinon, les cadres et les

dirigeants du Mouvement risquent de tomber dans le piège de la manipulation, une arme redoutable des puissances étrangères et de leurs agents d'exécution.

-Tertio. Après l'indépendance, les problèmes qui engagent le destin du pays ont toujours été réglés dans un cercle restreint d'individus appartenant à la hiérarchie militaire, qui ont fini par former des clans occultes préoccupés uniquement de leurs intérêts particuliers. Le peuple a été tenu délibérément à l'écart.

-Quarto. La grande faiblesse de la Révolution fut le manque de direction vivant au rythme des masses et exprimant leurs motivations. Le premier CCE avait pris le départ dans ce sens. Son erreur a été sa sortie d'Algérie.

Les membres de la direction n'étaient pas liés par une vision commune de l'homme et du monde. Ils n'avaient aucun projet de société. Leur objectif n'allait pas au-delà de l'indépendance. Cet handicap remonte à l'origine du mouvement nationaliste militant, né à l'étranger, dans l'émigration, formé en majeure partie de travailleurs illétrés, privés de l'apport des intellectuels. (Ces derniers se sont-ils suffisamment engagés dans la lutte?) Cet handicap congénital, il le subira au cours de sa longue carrière, malgré l'héroïsme et le dévouement total de ses adhérents. Il n'y a pas eu à la tête du FLN une équipe capable

. d'évaluer le rapport des forces,
. d'établir un plan d'action,
. de formuler une stratégie et un programme de développement cohérent.

Les masses ont supplée à la carence de la direction et ont joué un rôle moteur dans la guerre. Ce sont elles qui ont remporté la victoire. Mais tout fut abandonné à la spontanéité et la victoire

se transforma en défaite. L'indépendance, acquise de haute lutte, a été gérée d'une manière catastrophique.

Le peuple ne peut triompher en définitive sans une direction alliant la théorie à la pratique, mais compatibles l'une et l'autre avec sa foi, son histoire et sa culture. On ne bâtit pas un état avec des recettes importées de l'extérieur.

Notre souhait est que les jeunes tirent les enseignements des errements de leurs aînés en vue de l'édification de la nation.

Ce qui devrait les préoccuper , en plus de la morale, préalable à toute action, politique ou autre, et qui confére à l'homme sa vraie valeur, c'est la compétence intellectuelle *(El Ilm)*. Ces deux qualités sont essentielles, notamment chez ceux qui sont appelés à être les guides de ce peuple et à affronter l'implacable réalité moderne soumise de plus en plus à la loi de la jungle, celle des Grands de ce monde. La Bosnie, nouvelle tragédie des droits de l'homme, est là, pour nous, à méditer.

II

Pour revenir à l'émission télévisée qui a été à l'origine de cet écrit, la leçon à dégager est que les dossiers historiques présentés à l'ENTV devraient :

- comprendre un seul sujet,

- être ouverts par des spécialistes et assurés par des témoins ou des acteurs dignes de foi. Le but est d'instruire et non de régler des comptes.

L'étude du passé avec ses forces et ses faiblesses nous aide à comprendre le présent pour mieux préparer l'avenir.

A ceux qu'anime la noble ambition de bâtir la nation et qui ont à coeur son histoire et celle de la guerre de libération, nous souhaitons qu'ils se mettent à recueillir les témoignages écrits et oraux des hommes et des femmes qui ont participé au combat, individuellement ou en groupes. Chaque jour qui passe voit ceux-ci disparaitre les uns après les autres. L'Etat n'a malheureusement rien entrepris de sérieux dans ce domaine. Il est indéniable qu'un travail collectif est plus rentable vu l'énormité de la tâche. Ils n'en conserveront que les documents et les faits qui leur paraissent les plus crédibles et qui serviront à ceux qui, après eux, se consacreront à l'écriture de cette phase grandiose du *Djihad* du valeureux peuple algérien. L'intégrité morale est de rigueur .

"*O vous qui croyez ! Si un sot vous apporte une nouvelle, entourez-vous d'abord de preuves, de crainte de faire du tort à des gens, par ignorance, d'avoir un jour à regretter ce que vous avez fait.* "

[Coran-Sourate 49, Verset 6.]

ANNEXES

ANNEXE 1

CONSEIL NATIONAL DE LA REVOLUTION ALGERIENNE

Session de Tripoli - 27 mai - 2 juin 1962

G P R A

BEN KHEDDA	Benyoucef	BOUSSOUF	Abdlhafid
AIT AHMED	Hocine	DAHLAB	Saâd
BEN BELLA	Ahmed	KHIDER	Mohammed
BEN TOBBAL	Lakhdar	KRIM	Belkacem
BITAT	Rabah	MOHAMMEDI	Said
BOUDIAF	Mohammed	YAZID	M'hamed

ETAT-MAJOR

BOUMEDIENE	Houari	KAID	Ahmed
		MENDJELI	Ali

MEMBRES DU CNRA

ABBAS	Ferhat	LAKHDAR HADJ	Abidi
B. ALLA HADJ	Md	HAMMAI	Mohammed (Kaci)
BENAOUDA	B. Mostefa	KAFI	Ali
BENNOUI	Mustapha	KHEIREDDINE	Med
BOUMENDJEL	Ahmed	LACHERAF	Mustapha
BENYAHIA	Mohammed	MEHRI	Abdelhamid
DEHILES	Slimane	OUAMRANE	Amar
FRANCIS	Ahmed		

CONSEILS DE

W 1

ZBIRI	Tahar

W 2

BOUBNIDER	Salah
BELLOUCIF	Rabah
BERREDJEM	Larbi
BOUDERBALA	Tahar
KAHLRASS	Abdelmadjid

W 3

OULD EL HADJ	M'hand
FEDAL *(Si Hamimi)*	Ahmed
MAHYOUZ	Ahcène
OUALI	M'hand
SIDDIKI	Tayeb

5 procurations confiées à

YAZOURENE Med Said *(Brirouche)*

ABSENTS:Z.A. D'ALGER

ZERRARI *(Azeddine)*	Rabah
OUSSEDIK	Omar
AKKACHE *(CHAREF Moussa)*	Amar

Ancien de la wilaya 4

WILAYAS ET DE FÉDÉRATIONS		NOTE
W 4 KHATIB Youcef BOUKHROUF Youcef BOUREGAA Lakhdar BOUSMAHA Mohammed 4 procurations confiées à BENCHERIF Ahmed **W 5** BOUHADJAR Ben Haddou *(Othmane)* BOUDJENANE Ahmed *(Abbes)* MOULAY Abdelouaheb Brahim BOUYEZEM Mokhtar *(Nacer)* CADI Boubakeu **FEDERATION DE TUNISIE** THAALIBI Tayeb *(Allel)*	**W 6** CHAABANI Mohammed KHEIREDDINE Chérif ROUINA Mohammed SAKHRI Omar SLIMANI Slimane 4 procurations confiées à ROUINA Mohammed **FEDERATION DE FRANCE W 7** BOUDAOUD Omar ADLANI Ali BOUAZIZ Said HAROUN Ali SOUISSI Abdelkrim **FEDERATION DU MAROC** BENSALEM Mohammed	Les noms sont cités par ordre alphabétique. Les responsables des différents organismes figurent en tête de liste, sauf les membres du CNRA. Toute procuration donne droit à une voix. La liste ci-contre est de 64 membres. Le PV du CNRA mentionne 67 votants, à l'ouverture de la session, pour l'élection du bureau de l'Assemblée. Il manquerait 3 voix que l'auteur n'a pu identifier. S'agirait -il là des trois procurations " non écrites " refusées à Tahar Z'biri par le GPRA? (Voir p. 18)

ANNEXE 2

CONSEIL INTER-WILAYAS
25 juin 1962
ZEMMORAH

Les 24 et 25 juin 1962, à Zemmorah (wilaya 3), se tint une assemblée groupant les responsables des wilayas 2, 3, 4, de la zone autonome d'Alger et des deux fédérations de France et de Tunisie, qui prirent, face à la crise, une série de résolutions:

A/ Création d'un Comité inter-wilayas.

B/ Condamnation de l'état-major.

C/ Lettre aux responsables des wilayas 1, 5 et 6.

D/ Proclamation de l'état d'urgence.

E/ Ultime appel à l'unité, 7 juillet 1962.

A/ CREATION D'UN COMITE INTER-WILAYAS

- REPUBLIQUE ALGERIENNE -

F.L.N. / A.L.N.

REUNION INTER-WILAYAS

PARTICIPANTS :

-WILAYAS II- III- IV- ZONE AUTONOME D'ALGER, FEDERATION DEFRANCE, (FEDERATION DE TUNISIE, invitée)

RESOLUTION GENERALE

- Considérant que les divisions au sein du Gouvernement ont porté atteinte à son autorité,
- Considérant que le Conflit-Gouvernement-Etat-Major a détruit les principes d'autorité et créé un vide absolu,
- Considérant qu'en l'absence d'une Autorité effective, les Wilayas agissent séparément,
- Considérant qu'une menace grave pèse sur l'Unité et non seulement du F.L.N. mais de la Nation,

Les Responsables des Wilayas 2, 3, 4, des Fédérations de Tunisie et de France et de la Zône Autonome d'Alger, réunis les 24 et 25 Juin 1962 à ZEMMORAH,

Décident :

I- La création d'un Comité de coordination inter-Wilayas pour unifier leur action et sauvegarder l'Unité de la Nation.

Ce Comité a pour tâche :

a)- de préparer les listes des candidats à la Constituante.

b)- d'arrêter les conditions de déroulement et de participation au Congrès National;

c)- d'organiser l'intégration au sein des Wilayas respectives des Unités de l'ALN stationnées aux frontières.

d)- de faire rentrer l'armement stocké à l'extérieur du Pays.

II- Décident de lancer un ultime appel à tous les Membres du Gouvernement, Autorité légitime du pays pour :

- Rester unis jusqu'à l'élection de l'Assemblée Constituante,
- Préparer la prise en charge de la Souveraineté Nationale après le 2 juillet,
- D'aider le Comité Inter-Wilayas pour rentrée et l'intégration de l'A.L.N. des frontières au sein des Wilayas, et de la Zône Autonome d'Alger.
- De dénoncer les Membres de l'Etat-Major,
- de prendre les mesures adéquates pour sauvegarder l'intégrité territoriale et les intérêts de la Nation.

Les Responsables réunis à Zemmorah prennent l'engagement de rester unis, de défendre les objectifs de la Révolution et de tout mettre en oeuvre pour construire la Patrie en restant fidèles à la Mémoire des Martyrs et aux intérêts ~~du Peuple Algérien~~ supérieurs du Peuple Algérien.

..../...(suite

FAIT LE 25 JUIN 1962, à ZEMORAH.

Pour les Conseils des Wilayas et des Fédérations :

WILAYA 2-

صالح ابو بنيدر

WILAYA 3-

WILAYA 4-

Fédération de Tunisie

ZONE Autonome d'ALGER

Fédération de France

GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE
WILAYA III

Signatures:
Wilaya 2
Salah Boubnider

Wilaya 3
M'hand ould El Hadj
Fedal

Wilaya 4
Hassen, Youcef

Fédération de Tunisie

Zone autonome d'Alger
Azeddine

Fédération de France
Omar, Kaddour

B/ CONDAMNATION DE L'ETAT-MAJOR

- REPUBLIQUE ALGERIENNE -

FRONT ET ARMEE DE
LIBERATION NATIONALE-

-MOTION-

Les Responsables des Wilayas 2, 3 et 4 des Fédérations de France et de Tunisie et de la Zône Autonome d'Alger réunis à Zemmorah les 24 et 25 Juin 1962, après avoir étudié la situation de la Révolution tant à l'intérieur du Pays qu'à l'extérieur, au lendemain de la la dernière réunion du C.N.R.A., soulignent avec force lagravité de cette situation et la menace qui pèse sur l'unité et l'avenir de la Nation ;

- Constatent et déplorent le manque d'autorité du Gouvernement qui n'a pas su faire acte de fermeté devant la rébellion de l'ex-Etat Major général.

- S'alarment de l'aggravation de la situation créée par les agissements graves et dangereux de l'ex-Etat Major général , particulièrement en Wilaya 2 et en Zône Autonome d'Alger.

- Attire l'attention detoutes les organisations de la Révolution sur lesconséquences tragiques qui pourraient résulter de ses agissements subversifs.

Conscients de leurs responsabilités, ils condamnent cette rébellion caractérisée et dénoncent ses visées de prise de pouvoir.

Fait le 25/6/1962

POUR LES CONSEILS DES WILAYAS :

WILAYA 2-

WILAYA 3-

WILAYA 4-

Pour la Zône Autonome d'ALGER :

Pour les Fédérations

de France :

de Tunisie :

GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE
WILAYA III

C/ LETTRE AUX RESPONSABLES DES WILAYAS 1, 5 et 6

- REPUBLIQUE ALGERIENNE

FRONT ET ARMEE DE
LIBERATION NATIONALE

AUX RESPONSABLES DES WILAYAS I- 5 et 6-

CHERS FRERES,

Nous venons de tenir une réunion inter-Wilayas à Zemmorah les 24 et 25 Juin 1962, pour étudier la situation de Notre Révolution, tant à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur. Nous regrettons vivement votre absence en cette heure cruciale pour notre Patrie, en cette heure où les forces vives de l'intérieur doivent s'unir pour sauvegarder notre Révolution.

Vous n'ignorez certainement pas les menaces de division qui pèsent sur le F.L.N. et sur la Nation. Notre rôle à nous, c'était et c'est encore d'éviter que les querelles intestines de l'extérieur ne se transposent à l'intérieur du pays.

Notre rôle et notre espoir, c'est de préserver l'unité du F.L.N. et de l'A.L.N. à l'intérieur du territoire National, cette unité qui s'est forgé dans le combat libérateur.

Après avoir écouté un exposé sur les délibérations du C.N.R.A. par certains Membres et étudié les derniers développements de la situation, nous avons dégagé un certain nombre d'idées, forces, et pris des décisions en vue de préserver le pays des luttes fratricides fratricides.

Un long débat s'est instauré sur l'activité de l'Etat Major. Après avoir noté que cet Etat-Major était démissionnaire depuis l'été 1961, et constaté le danger qu'il représente en se livrant à un tavail fractionnel et subversif, nous décidons pour éviter l'éclatement du pays de continuer à ne pas reconnaître cet organisme et de dénoncer ses agissements qui peuvent avoir des conséquences tragiques.

Nous vous rappelons d'ailleurs que par décision du G.P.R.A. communiquée à toutes les Wilayas en septembre 1961, l'Etat Major démisie démissionnaire était destitué de ses fonctions.

Mais nous n'avons pas ignoré aussi les responsablités qui incombent au G.P.R.A., qui, paralysé par ses divisions et ses faiblesses n'a pas su mettre fin à la détérioration de la situation.

Cependant à laveille de la accession de notre Pays à l'Indépendance, nous avons un besoin vital d'unité. Aussi voulons-nous ignorer les divisions qui existent ou peuvent exister au sein du G.P.R.A. . C'est ainsi que nous avons demandé à tous les Ministres du G.P.R.A. de rester unis jusqu'à l'élection de la Constituante.

Par là nous nous refusons donc d'entériner une division quelconque à l'heure actuelle, et encore moins de prendre position pour l'une ou l'autre des Ministres. Pour nous ou bien le G.P.R.A. est UN, ou bien nous ne reconnaissons aucune autorité.

Chers Frères,

L'heure est grave. A nous tous de prendre nos responsabilités. Nous vous envoyons ci-joint copie des décisions et résolutions prises. Nous vous adressons un appel solennel pour vous joindre à nous, pour constituer avec nous le Comité de Coordination inter-Wilayas et pour consolider notre union à jamais nécessaire.

Salutations fraternelles et patriotiques

.../

FAIT LE 25/6/1962

Pour les Conseils des Wilayas :

WILAYA -2-

WILAYA -3-

WILAYA 4-

Pour la Zône Autonome d'Alger :

Pour les Fédérations :

de France : Kerrom Omar

de Tunisie :

GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE
WILAYA III

D/ PROCLAMATION DE L'ETAT D'URGENCE

- REPUBLIQUE ALGERIENNE -

FRONT ET ARMEE DE
LIBERATION NATIONALE

MESURES D'URGENCE PRISES EN COMITE INTER-WILAYAS

Les Responsables de Wilayas 2, 3, 4, des Fédérations de France, de Tunisie et de l[...] Autonome d'Alger, réunis à Zemmorah les 24 et 25 juin 1962, constatent que des perturba[...] faisant état de leur ancienne responsabilité se livrent actuellement en différents end[...] du territoire National à un travail fractionnel de dénigrement et de sabotage de l'Orga[...] tion F.L.N. /A.L.N. déjà en place.

Devant l'aggravation de la situation, devant les agissements de ces individus, af[...] d'éviter des affrontements entre les militants et la désintégration des structures F.L.[...] en place, les responsables réunis à Zemmorah décident de proclamer l'état d'urgence su[...] territoire relevant de leur autorité jusqu'à la mise en place des institutions définitiv[...] pays.

En conséquence, ils décident de procéder à l'arrestation de tout élément quel qu'i[...] ne respectant pas la voie hiérarchique et les règlements en vigueur.

FAIT LE 25/6/1962

Pour les Conseils des Wilayas :

WILAYA 2- صالح ابوبكير

WILAYA 3-

WILAYA 4-

Pour la Zône Autonome d'Alger :

Pour les Fédérations :

De france :

Omar
Kamnir

De Tunisie:

GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE
WILAYA III

E/ ULTIME APPEL A L'UNITE, 7 juillet 1962

REPUBLIQUE ALGERIENNE

FRONT DE LIBERATION NATIONALE

ARMEE DE LIBERATION NATIONALE

RAPPORT PRESENTE PAR LE COMITE INTER-WILAYAS.

Conscients des responsabilités qu'ils assument devant le peuple et devant l'histoire. les représentants de Wilayas 2,3,4 de la Fédération de France et de la Zone Autonome d'ALGER, ont décidé de venir respectueusement vous soumettre le rapport qui suit. Ce faisant, ils affirment solennellement n'avoir écouté que leur conscience et precisement que l'objectif fondamental et sacré demeure l'intérêt supérieur de la nation et de la Révolution.

Dès la fin prématurée de la Réunion du C.N.R.A. à TRIPOLI des rumeurs contradictoires parvenaient à l'intérieur du Pays et aux responsables aux prises avec les problèmes que nécessitaient la lutte contre l'O.A.S. et que soulevaient le sabotage systématique auxquels se livraient les agents de l'Administration Française. L'enthousiasme de notre peuple cependant autorisait tous les espoirs ; les responsables F.L.N. et A.L.N. conscients de l'importance de la dernière réunion du C.N.R.A. avant l'indépendance, attendaient avec impatience et aussi avec une grande confiance les importantes décisions qui allaient permettre à notre peuple sous la direction du F.L.N. transformé en parti et de l'A.L.N. garante de la Révolution, d'engager la grande bataille de reconstruction et de développement. C'est dans cette atmosphère de victoire et de sereine confiance que sont parvenus aux responsables les échos de la réunion de Tripoli. Il était clair, à entendre les comptes rendus de membres du C.N.R.A., et à la vue d'un procès-verbal de carence que nous ont montré certains délégués, qu'une menace grave de division pesait non seulement sur le G.P.R.A. le F.L.N., mais aussi sur la nation toute entière.

Chaque Wilaya, en la personne des membres du Conseil, étudia la situation qui menaçait de se présenter à l'intérieur du pays jugea, comme chaque fois, que des problèmes graves surgissaient qui risquaient de freiner la marche de notre Révolution de se réunir. Chaque Wilaya souligna la nécessité, l'urgence même d'une réunion inter-Wilayas. Et c'est dans cet esprit que des rencontres préliminaires eurent lieu entre certains responsables de Wilayas. Il fut convenu que la première réunion se tiendrait en en Wilaya 3, avec comme ordre du jour "Etude de la situation générale au lendemain de la dernière du C.N.R.A.". Des invitations en lend furent adressées à toutes les Wilayas ainsi qu'à la fédération de France et à la Zone Autonome d'ALGER. L'objectif essentiel de cette réunion fut de rechercher à la lumière des derniers développements de la situation à dégager une base commune à toutes les forces combattantes de l'A.L.N. et du FLN, en vue de préserver notre pays des luttes fratricides au lendemain de l'Indépendance. 3 Wilayas, la fédération de France et la Zone autonome d'ALGER participèrent à cette réunion où l'absence de 3 autres

.../...

Wilayas fut vivement regrettée. La Wilaya 5 répondit qu'elle était favorable à une réunion Inter-Wilayas mais ne pouvait assister à la date convenue pour des raisons de travail. Les 2 autres Wilayas, le I et la 6 ne répondirent pas aux invitations.

Les résolutions prises lors de cette réunion qui dura 2 jours (le 24 et 25 Juin) furent celles communiquées au G.P.R.A. par une délégation qui s'est rendue à TUNIS. C'est après un long débat et après avoir souligné le rôle dangereux que jouait l'Etat-Major d'une motion fut votée concernant celui-ci ; les responsables soulignèrent les conséquences incalculables qui résulteraient de l'implantation d'organisation parallèles aux Structures F.L.N. et A.L.N. déjà en place. En effet, nous ne cessons de souligner combien est dangereux non seulement pour l'immédiat mais surtout pour l'avenir la voie ainsi ouverte si les responsables n'y mettent pas fin.

Car, quelles que soient les réserves que peuvent faire et que font effectivement les Wilayas ou une Wilaya sur les nominations des responsables, la conscience interdit à tout patriote de tenter de régler des problèmes de direction par l'installation d'organisations averrées parallèles menant à coup sûr à des affrontements entre militants. La matérialité des faits est évidente : c'est ainsi qu'à ALGER d'anciens responsables tel OUAMRANE, YACEF SAADI dont nul ne nie ni le patriotisme, ni le rôle qu'ils jouèrent durant la Révolution agissaient auprès des militants désemparés en vue non seulement de les détacher de l'organisation, mais aussi en vue de constituer d'autres groupes Politico-militaires, ce qui comportait en soi-même le germe de la guerre civile et des luttes fratricides : ces responsables portant des ordres de mission de l'Etat-Major, se déclarant être mandatés par certains membres du C.N.R.A. et particulièrement par 4 ministres du Gouvernement ; C'est ainsi qu'en Wilaya 2, des patriotes Djounouds de l'ALN se sont attaqués à d'autres patriotes Djounouds eux aussi ; c'est ainsi enfin que des camions d'armes, circulant à travers les Wilayas ont été interceptés soit en Wilaya 2, soit en Wilaya 4.

Tous ces faits d'une très grande gravité ne doivent laisser aucun militant du F.L.N. digne de ce nom indifférent. Ce sont tous ces faits qui ont été étudiés et qui ont amené à dénoncer les agissements dé l'Etat-major.

Mais faut-il par là conclure que les responsables des Wilayas veulent éluder, fuir les véritables problèmes . Les responsabilités de cette situation dramatique ont été bien situées. Conséquents avec eux-mêmes, les représentants des Wilayas soulignent que les responsabilités incombent ~~au G.P.R.A.~~ ; sa faiblesse évidente, son manque d'autorité, ses incompétences ont été particulièrement soulignées.

C'est précisément le rôle du congrès des cadres de préciser des responsabilités et d'en décider souverainement des suites à donner à des débats.

aux précédents gouvernements et tout particulièrement ../...
au dernier G.P.R.A.

Cependant, actuellement devant le danger réel d'un affrontement armé qui discréditerait à hamais le F.L.N. et l'A.L.N. et qui arrêtera net la marche de la Révolution, le souci d'Unité doit être pour tout l'objectif primordial.

Guidé par ce seul souci, le Comité Inter-Wilayas se refuse et le proclame solennellement à suivre une personnalité quelle qu'elle soit.

Le Comité Inter-Wilayas rejette toutes les interprétations qui peuvent être données sur ses positions : celles-ci inspirées du seul désir de sauvegarder la Révolution et de préserver le pays du déchirement, car il a conscience que notre courageux peuple qui a souffertdans sa chair et dans son âme, mérite mieux, beaucoup mieux que le spectacle d'une division de ses dirigeants en qui il a mis tous ses espoirs !

La Presse et la radio française vont ajouter à la confusion car le néo-colonialisme, ne perd pas espoir de prendre pied dans notre pays.

Le Comité inter-Wilayas qui saura prendre demain toutes ses responsabilités devant un congrès national des cadres affirme clairement que s'il souhaite l'unité du Gouvernement, il n'est ni pour KRIM, ni pour BEN-BELLA, ni pour BITAT, ni pour BEN-KHEDDA etc...

Pour nous BEN-BELLA était et demeure Vice-Président du G.P.R.A. et notre confiance en lui comme celle du peuple algérien tout entier est au moins aussi grande qu'elle est vis à vis des autres membres du GPRA.

Pour éviter toute confusion et lever les équivoques, le Comité Inter-Wilayas dissocie nettement l'Etat-Major dont les activités subversives sont biens établies, et les divergences qui ont pu surgir au sein du Gouvernement. Pour tout patriote conséquent, l'heure du choix décisif entre l'Unité du pays, du peuple et du F.L.N. d'une part, et l'aventure, l'anarchie armée d'autre part, est arrivée. Pour tout patriote conséquent, le peuple souverain doit demeurer le suprême recours.

Tels furent les résolutions prises lors de la première réunion de ZEMMOURAH. Au retour de Tunis, de la Délégation envoyée auprès de tous les membres du Gouvernement, une autre réunion eut lieu à Tizi-Ouzou avec les mêmes participants. Ceux-ci notèrent avec regret le malentendu qui amena le retrait du Frère Ministre KHIDER. On jugea, devant la perspective du développement de la confusion de persévérer dans le travail d'explication auprès de tous les responsables. Une délégztion composée du Commandant YOUSSEF (Wilaya 4) et du commandant AHCENE (Wilaya 3) se rendit tour à tour auprès des responsables des Wilayas 5, 6 et I pour leur expliquer la nécessité de se réunir. Les Wilayas 5 et 6 acceptèrent cette rencontre et proposèrent qu'elle ait lieu en Wilaya 4 le 6 Juillet. La Wilaya I se refusait à toute idée de se réunir et restait elle-même déchirée entre deux autorités, celle du Colonel Tahar Z'Biri et celle de EL-Hadj Lakhdar.

.../...

Après avoir attendu toute la journée du 6 Juillet 1962, l'arrivée des Frères des Wilayas 5 et 6, les responsables des Wilayas 2,3, 4, de la zone Autonome d'ALGER et de la Fédération se sont réunis et ont continué l'examen de la situation et de ses derniers développements. Sur le territoire national, il demeure toujours que les rapports entre la Wilaya 2 et la Wilaya 1 sont caractérisés par une tension qui se développe : des campagnes de tracts répandent au sein de la population une propagande qui accentue de plus en plus la division, en même temps qu'elle jette le trouble au sein des consciences et ruine la confiance de notre peuple et ses dirigeants. Bien plus des incidents auraient eu lieu à AIN-BEIDA et à TELERGMA, entre des groupes de l'ALN et la population à l'occasion d'une réunion publique où les responsables ALN prirent la parole et informèrent de l'Etat de division menaçant le F.L.N. et l'A.L.N., la population révoltée s'est entièrement désolidarisé de ses responsables. Ceux-ci se prévalaient dans toute leur action de l'appui de certains membres du Gouvernement.

Cette situation peut aller en s'aggravant jusqu'au risque réel de guerre civile. Par ailleurs, nous sommes convaincus que si cet état de division devient réel, dans les circonstances présentes, les militants et le peuple déçus retireront leur confiance à ses responsables, à tous les responsables.

Il est clair, qu'alors tous les responsables seront dépassés, d'autant que d'autres partis exploitants cette situation essaient de se reconstituer et que la troisième force ressuscite.

Le Comite Inter-Wilayas réaffirme encore une fois qu'il ne reste lié qu'à sa conscience et qu'à l'intérêt national.

Il reste convaincu que toute option, en cette heure cruciale est lourde de conséquences, et que seul le Congrès National des Cadres pourra dégager une équipe qui aura la confiance de tous les militants et du peuple. Nous condamnons d'une façon véhémente toutes interprétations de nos positions : celles-ci sont claires, elles ne sont dirigées contre personne, ni ne visent à servir personne.

Nous lançons un appel solennel à tous les responsables pour saisir l'ampleur du danger qui nous menace, et de comprendre la nécessité vitale pour notre pays qui sort épuisé par Sept années de guerre.

Nous sommes convaincus que le patriotisme de tous finira par nous aider à surmonter comme autrefois, cet obstacle sérieux sur la marche de notre Révolution.

Fait le 7 Juillet 1962

Pour les Conseils de Wilayas :

WILAYA 2.
" " 3.
" " 4.

FEDERATION DE FRANCE.

ZONE AUTONOME D'ALGER

ANNEXE 3

LE GPRA SANCTIONNE LES MEMBRES DE L'ETAT-MAJOR

30 juin 1962. Tunis

Texte de l'ordre du jour publié par le GPRA à l'adresse de l'Armée de libération nationale.

Depuis le premier novembre1954, le Front de libération nationale et l'Armée de libération nationale ont engagé le combat pour débarasser l'Algérie de la domination coloniale et rétablir la souveraineté populaire et l'état algérien.

Sept ans et demi de sacrifice ont forgé l'unité de notre peuple et sa détermination d'exercer effectivement et directement sa souveraineté, ce qui a permis à notre Révolution de se donner un contenu démocratique et populaire.

A la veille de l'indépendance le gouvernement provisoire de la République algérienne tient à assurer les djounouds et officiers de l'Armée de libération nationale de son attachement et de sa fidélité aux principes de la Révolution. Il tient également à leur dire sa volonté de créer, dans l'ordre et la clarté, les conditions objectives de cette Révolution.

Le gouvernement provisoire de la République algérienne est décidé à assurer, sur le sol national et jusqu'à la constitution du gouvernement issu de l'Assemblée nationale, les lourdes responsabilités de sa charge. L'exercice de cette charge exige de lui qu'il affirme, dans les actes, l'autorité dont il est investi par le peuple, le Front de libération nationale et l'Armée de libération nationale. C'est à ce prix que notre unité et notre cohésion nationale pourront être maintenues et renforcées.

Le gouvernement provisoire de la République algérienne souligne que l'Armée de libération nationale qui a été à la pointe du combat de libération et qui est destinée à occuper, au sein de la Nation,

toute la place qu'il lui est dûe, doit se préparer aux tâches nouvelles de l'indépendance. Cela exige de tous les djounouds et officiers des wilayas, comme des unités stationnées le long de nos frontières, une discipline sans relâche sous l'autorité du gouvernement provisoire de la République algérienne et des commandements militaires désignés par lui.

Toute activité tendant à miner l'autorité du gouvernement provisoire de la République algérienne au sein du peuple ou de l'Armée de libération nationale ne saurait être tolérée en cette période historique.

Le gouvernement provisoire de la République algérienne demande à tous les djounouds et officiers de l'appuyer dans sa tâche de renforcement de la seule autorité légitime.

Le gouvernement provisoire de la République algérienne donne ordre aux wilayas, à tous les djounouds et officiers de l'Armée de libération nationale de ne tolérer aucun empiètement de son autorité par des éléments inconscients dont les activités ne peuvent déboucher que sur des luttes fratricides dans le but de priver le peuple de sa souveraineté et d'instaurer une dictature au profit des forces de régression sécrétées par les structures coloniales.

Afin de barrer la route à tous ceux qui essayent de frustrer le peuple de sa victoire et de sept années et demie de sacrifices et d'utiliser des unités de l'Armée de libération nationale pour leur folles et vaines entreprises, votre gouvernement a décidé:

1)de dénoncer les activités criminelles des trois membres de l'ex état-major général,

2)de dégrader le colonel Boumédienne et les commandants Mendjeli et Slimane.

En conséquence, le gouvernement provisoire de la République algérienne ordonne aux djounouds et officiers stationnés aux frontières de refuser tout ordre venant de ces ex-officiers et de ceux qui s'en réclameraient.

Ils devront demeurer dans leurs unités et n'obéïr qu'aux ordres et directives émanant du gouvernement et des commandants sous son autorité.

Le G.P.R.A. dénonce « les activités criminelles » de trois membres de « l'ex état-major général »

Le colonel Boumedienne et les commandants Mendjli et Slimane sont destitués de leur grade

LE G.P.R.A. a publié, hier, un ordre du jour à l'adresse de l'Armée de libération nationale. Cet ordre du jour était ainsi libellé :

« Depuis le 1er novembre 1954, le Front de libération nationale et l'Armée de libération nationale ont engagé le combat pour débarrasser l'Algérie de la domination coloniale et rétablir la souveraineté populaire et l'Etat algérien.

« Sept ans et demi de sacrifices ont forgé l'unité de notre peuple et sa détermination d'exercer effectivement et directement sa souveraineté, ce qui a permis à notre révolution de se donner un contenu démocratique et populaire.

« A la veille de l'indépendance, le Gouvernement provisoire de la République algérienne tient à assurer les djounouds et officiers de l'Armée de libération nationale de son attachement et de sa fidélité aux principes de la révolution. Il tient également à leur dire sa volonté de diriger dans l'ordre et la clarté les conditions objectives de cette révolution.

« Le Gouvernement provisoire de la République algérienne est décidé à assurer, sur le sol national et jusqu'à la constitution du Gouvernement issu de l'Assemblée nationale, les lourdes responsabilités de sa charge. L'exercice de cette charge ... de lui qu'il affirme dans le ... l'autorité dont il est investi par le peuple, le Front de libération nationale et l'Armée de libération nationale. C'est à ce prix que notre unité et notre cohésion nationales pourront être maintenues et renforcées.

« Le Gouvernement provisoire de la République algérienne souligne que l'Armée de libération nationale, qui a été à la pointe du combat de libération et qui est destinée à occuper, au sein de la nation, toute la

= Suite page 6

Ferhat Abbas :

...ne ne sera que lorsqu'elle unira synagogue, la mosquée ... effort fécond

...ous ses enfants et tous ...ce dans la cité nouvelle

...tendu samedi, à partir de 11 h. 30, ... pour la première fois, depuis nombre ...

...rs F.L.N. et les scouts, garnissait les ...ues favorisés, depuis leurs fenêtres, ...la villa du leader algérien.

...méra et que se déclenchaient les appareils des photographes.

Mais tandis que les personnalités se trouvaient sur le balcon, les privilégiés se trouvant dans le jardin, voyaient M. Ferhat Abbas, de la foule, seule la partie face à la villa avaient vu sur le leader algérien.

C'est si Mohammed Kharchi qui, aux micros, annonçait l'ancien président du G.P.R.A. et on notait aussitôt ... de la densité ...



La Dépêche
de Constantine et de l'Est Algérien
Dimanche-Lundi 1er-2 Juillet 1962

MISE EN MARCHE ... sociale en Algérie

Le Colonel Boumedienne et le Commandant Mendjli dégradés par le GPRA SONT EN FUITE

TUNIS (F.P.). — Le colonel Boumedienne et le colonel Mendjli, dégradés samedi par le G.P.R.A., sont en fuite, apprend-on de source algérienne sûre. De même source, on indique que la situation est normale à la frontière dans les unités de l'A.L.N. et que les commandants des bataillons ont commencé dès hier matin à prendre contact avec le G.P.R.A.

On précise par ailleurs, dans les milieux bien informés que, contrairement à ce qu'avait déclaré samedi un commissaire politique de l'A.L.N., c'est le seul G.P.R.A. qui est habilité à désigner — et par conséquent à dégrader — les membres de l'état-major de l'A.L.N., ainsi d'ailleurs que ceux des conseils de willayas. ...

... On rappelle enfin que l'autorité de l'état-major général qui vient d'être dissous ne s'étend qu'aux troupes stationnées aux frontières et à l'extérieur de l'Algérie.

Boussouf à Rocher-Noir pour expliquer ces mesures

Inquiétude dans certaines willayas ?

Cependant, il est bien certain que l'ordre du jour du G.P.R.A. a provoqué une certaine inquiétude dans ...

Ben Bella se dissocie de la décision du GPRA

LE COIN DU LECTEUR

L'appel d'un retraité

Une famille de six enfants

Un Guyotvillois tué par une voiture près de Chalon-sur-Saône

M. Boularouf a regagné Tunis

Messages du roi Hassan à MM. Ben Khedda et Farès

AMAR OUAMRANE SERAIT GARDÉ A VUE

PARIS (F.P.). — Le « commandant » de l'A.L.N. Amar Ouamrane qui, d'après des rumeurs, serait gardé à vue, est né le 18 janvier 1919 près de Dra-el-Mizan, en Kabylie.

Engagé volontaire en 1937, il est sergent en février 1940. ... Il est arrêté et condamné à mort.

Un an plus tard, il est amnistié.

...

Un journaliste algérien tué dans un accident

DES LIAISONS ... Marseille ... l'Algérie

La Dépêche d'Algérie

Dimanche-Lundi 1er - 2 juillet 1962

0,25 NF : 25 fr

ANNEXE 4

LE BUREAU POLITIQUE

Ci-après, trois documents adressés par Ben Bella au chef de la mission diplomatique du GPRA à Pékin Abderrahmane Kiouane, au plus fort de la crise, le 30 juillet 1962. (Je ne sais si les autres chefs de mission du GPRA à l'étranger ont reçu des documents pareils.)

- " Procès-Verbal des majoritaires du CNRA du 7.6.1962. "
- " Résolution des majoritaires du CNRA du 20 juillet 1962. "
- " Proclamation du Bureau politique. "

P R O C E S - V E R B A L

N° 3

L'an mil neuf cent soixante deux et le sept Juin ,
LES MEMBRES DU C.N.R.A. ET LES MEMBRES DES WILAYAS (DES COMITES) SOUSSIGNES, présents à Tripoli à l'occasion de la réunion du CNRA (session du 27 Mai):

Considérant que sur la requête du Gouvernement, le CNRA a été convoqué pour le 25 Mai 1962;

Considérant qu'à l'ouverture des travaux, le CNRA a régulièrement établi son ordre du jour à l'unanimité;
Que cet ordre du jour comportait deux points:

-PREMIER POINT: Etude et adoption du projet du programme de la Révolution démocratique et populaire.

-DEUXIEME POINT: Désignation d'une Direction Politique, telle qu'elle était prévue dans le programme précité;

Considérant que le premier point, après étude en Commission et en séance pleinière, a été adopté à l'unanimité;

Considérant que pour la désignation de la Direction Politique une Commission a été désignée;
Que cette Commission a abouti dans l'ensemble à des résultats positifs après des consultations individuelles sur la base d'une Direction restreinte et unique;

Qu'elle a pu en outre dégager les noms des frères qu'il convenai de placer aux postes de direction;

Que malgré les efforts poursuivis pendant plusieurs jours, elle n'a pas réussi à faire accepter à tous les frères pressentis, la constitution d'une équipe travaillant en commun;

Considérant que sur ces entrefaites, le frère Président du Conseil a quitté Tripoli dans la nuit du 6 au 7 Juin 1962 sans prévenir le Bureau du C.N.R.A., ses collègues du gouvernement mettant ainsi l'Assemblée dans l'impossibilité de discuter et dans l'impossibilité de clore normalement sa session;

ONT DRESSE, EN CONSEQUENCES? POUR VALOIR CE QUE DE DROIT, EN SIX EXEMPLAIRES, NUMEROTES DE I A 6.

CONSEIL DE LA WILAYA I

-Colonel Tahar ZBIRI
P.O.-Mohammed -Salah YAHIAOUI
P.O.-Amar MELLAH
-Mostapha BENOU
P.O.Smaïl MAHFOUD

CONSEIL DE LA WILAYA III.-

-Colonel Saïd en son nom et en nom du Colonel Mohand Ou-El Hadj et les Cdts Ahcène, Hamimi, Tayeb et Mohand OUALI.

CONSEIL DE LA WILAYA V

-Colonel OTMANE
Cdts-BOUBEKER, ABDELOUAHAB, NASSER et ABBAS

ETAT-MAJOR GENERAL

- Colonel BOUMEDIENNE
- Cdts Ali MENDJLI et SLIMANE.

CONSEIL DE LA WILAYA II.-

- P.O. Cdt LARBI
P.O. Cdt RABAH

CONSEIL DE LA WILAYA IV.-

Cdt BENCHERIF Ahmed
P.O. Colonel HASSAN
P.O. Cdt YOUSEF
P.O. MOHAMMED
P.O. LAKHDAR

CONSEIL DE LA WILAYA VI

- Colonel CHAABANI Mohamed
-Cdts ROUINA Mohamed
SIMANI Slimane
KHEREDDINE Chérif
SAKHRI Amar

LES MEMBRES DU C.N.R.A.

MM. BEN BELLA, Ferhat ABBAS KHIDER, FRANCIS, BOUMENDJEL, BENALLA, pour BITAT et par procuration, signé KHIDER et Colonel Nasser.

R E S O L U T I O N

Les membres majoritaires du Conseil National de la Révolution Algérienne soussignés :

Considérant la situation provoquée par le "départ" de certains ministres du G.P.R.A. lors de la session du 27 mai 1962.

Considérant que les travaux du C.N.R.A. auraient pû se poursuivre régulièrement, le quorum étant largement dépassé.

Considérant que la crise qui en est résultée a été aggravée par les décisions prises par ces ministres depuis le départ de Tripoli et leur installation à Alger.

Considérant cependant que pour des raisons de haute politique, en relation avec la proclamation de l'indépendance de l'Algérie, les soussignés se sont contentés d'établir un procès-verbal de carence (7juin 1962)

Considérant, dans ces conditions, que le réglement d'une crise aussi grave ne peut s'effectuer qu'en se tenant aux prises de position du C.N.R.A. telles qu'elles s'étaient exprimées le 7 juin 1962.

Considérant que les membres majoritaires, après avoir tout fait pour une tenue du C.N.R.A., il s'avère impossible, compte tenu du contexte politique actuel de réunir les conditions de sérénité susceptibles de permettre une solution rapide de la crise actuelle.

Considérant qu'il y a urgence,

Les membres majoritaires du C.N.R.A. conscients de l'extrême gravité du moment,

Décident de mettre en application la solution concernant la désignation du Bureau Politique, telle qu'elle résulte du rapport du 6 juin 1962 de la commission désignée à cet effet.

Demandent à chacun des membres du Bureau Politique de prendre conscience de l'importance de la crise et de sa durée.

Les invitent à assumer immédiatement leurs responsabilités.

Prient les membres du Bureau Politique, présents à Tlemcen, de demander à leurs collègues, de se joindre à eux pour accomplir dans les moindres délais, les lourdes tâches que requiert l'Algérie indépendante.

Tlemcen, le 20 juillet 1962

ignatures au verso sur les
ocuments originaux.

Note Ce texte soulève plusieurs objections:

- une “ majorité ” non statutaire, n’ayant pas atteint les deux tiers des voix,
- le refus de deux membres du BP d’en faire partie,
- trois membres ont été surajoutés à la liste régulière du CNRA malgrè les réserves du GPRA qui a dénié au chef de la wilaya1 le droit de voter en leur nom, faute de procurations écrites : Mohammed-Salah Yahyaoui, Amar Mellah et Smaïl Mahfoud,
- enfin le texte est un procès-verbal où les signataires se sont proclamés “ majoritaires ” sans qu’il y ait eu, au préalable, vote en séance plénière du CNRA, dégageant une “ majorité ” et une “ minorité ” distinctes l’une de l’autre.

PROCLAMATION DU BUREAU POLITIQUE

DU FRONT DE LIBERATION NATIONALE ALGERIENNE

Considérant que sur convocation du G.P.R.A, le C.N.R.A, organisme suprême de la Révolution Algérienne, s'est réuni à Tripoli en session extraordinaire le 27 Mai 1962;

Considérant que l'ordre du jour de cette session comportait l'adoption d'un programme politique et la désignation d'une équipe susceptible d'appliquer ce programme;

Considérant que le 4 Juin 1962, est intervenu le vote à l'unanimité d'un programme comportant la formation d'un Bureau Politique; celui-ci devant détenir jusqu'à la tenue du Congrès National, la Direction Générale de la Révolution;

Considérant que pour désigner ce Bureau Politique, une consultation de chacun des membres du C.N.R.A a été effectuée par les soins d'une Commission élue à cet effet en cours de session;

Considérant que la Commission a fait rapport à l'Assemblée plénière et a pris soin de préciser que l'accord de la majorité requise des membres du C.N.R.A s'était fait sur :

1) - une direction souveraine,
2) - une direction restreinte,
3) - une formation de sept membres, composée des cinq ministres ex-détenus et de MM. MOHAMMEDI SAID et BEN ALLA.

Considérant, par ailleurs, qu'au moment où la séance plénière du C.N.R.A fut appelée à entériner le choix déjà exprimé en commission, par la majorité requise, certains membres du G.P.R.A ont abandonné les travaux et ont quitté Tripoli;

Considérant que, ce faisant, ils ont accompli un acte de "forfaiture" en paralysant sciemment la poursuite des travaux dans le but d'usurper un Pouvoir que la majorité de l'Assemblée se proposait de transmettre au Bureau Politique; et ce, conformément aux termes d'un programme qui avait réuni l'unanimité de l'Assemblée;

Considérant que si la majorité du C.N.R.A dispose, à juste titre et à bon droit, des éléments fournis en séance plénière par la Commission pour proclamer la Direction Politique, la minorité (et en son nom les ministres qui ont quitté Tripoli) par contre ne saurait se prévaloir de son "départ", pour se maintenir et exercer le Pouvoir;

Considérant qu'en présence de cette situation, la majorité de l'Assemblée fut contrainte, avant de se séparer, de situer les responsabilités et de condamner les ministres précités dans un procès-verbal de carence daté du 9 Juin 1962;

Considérant que les membres majoritaires décidaient cependant de ne pas publier ce procès-verbal. Conscients de leurs responsabilités, ils évitaient ainsi d'ouvrir une crise politique grave qui aurait pu servir de prétexte - souhaité dans divers milieux - pour empêcher la proclamation de l'Indépendance de l'Algérie et le retour à la paix;

Considérant qu'à dater du 7 Juin 1962, les membres du G.P.R.A qui ont quitté Tripoli et qui ont piétiné délibérément les institutions de la Révolution Algérienne, ne sont plus que des ministres usurpateurs. Dès lors, toutes les décisions que ces derniers ont prises ou qu'ils sont appelés à prendre, sont entachées de nullité absolue;

Considérant que dans de telles conditions la sanction que ces ministres ont prise à l'encontre de l'Etat-Major Général d'une Armée de Libération Nationale au service du peuple le Samedi 30 Juin 1962 ne peut être qu'illégale;

Considérant que pour conserver le Pouvoir; ils ont couvert les agissements d'une force composée en partie d'anciens agents de la police colonialiste qui s'illustrent ainsi dans une partie de l'Algérie indépendante tout comme par le passé - par des pillages, des viols, des persécutions de toutes sortes;

Considérant qu'au moment où ils libèrent et assurent l'impunité aux tueurs de l'O.A.S, ils font procéder à l'arrestation d'Algériens et d'Algériennes - patriotes authentiques - dont de nombreux condamnés à mort par le colonialisme français;

Considérant enfin, que la situation générale actuelle de l'Algérie est caractérisée par des signes d'anarchie sur le plan politique, économique et social;

Considérant que la liberté, la sécurité, la dignité et le jeu normal de la légalité et de la véritable démocratie ne sont plus assurées dans certaines régions, notamment dans la Capitale;

Considérant que le C.N.R.A est, et demeure l'instance suprême du Front de Libération Nationale et de la Révolution.

LE BUREAU POLITIQUE, .../...

- Répondant à la décision des membres majoritaires du C.N.R.A qui ont demandé à chaque membre du Bureau Politique d'assumer ses responsabilités historiques.
- En application, par ailleurs, des dispositions du Programme Politique adopté à Tripoli à l'unanimité le 4 Juin 1962,

LE BUREAU POLITIQUE,

A DECIDE D'ASSUMER, A COMPTER DE CE JOUR, SES RESPONSABILITES NATIONALES DANS LE CADRE DE LA LEGALITE DES INSTITUTIONS DE LA REVOLUTION ALGERIENNE JUSQU'A LA TENUE DU CONGRES NATIONAL SOUVERAIN.

EN CONSEQUENCE :

IL SE DECLARE HABILITE A ASSURER LA DIRECTION DU PAYS, LA RECONVERSION DU F.L.N ET DE L'A.L.N, L'ORGANISATION DU PARTI, LA CONSTRUCTION DE L'ETAT ET LA PREPARATION D'UN CONGRES POUR LA FIN DE L'ANNEE 1962.

. LANCE UN APPEL SOLENNEL AU PEUPLE ALGERIEN, A TOUS LES CITOYENS SANS DISTINCTION DE CONFESSION.

IL LEUR DEMANDE DE SE GROUPER DANS CHAQUE VILLE, DANS CHAQUE VILLAGE ET CHAQUE DECHRA, DANS LE PAYS ET HORS D'ALGERIE, AUTOUR DE SA DIRECTION POLITIQUE POUR :

CONSOLIDER L'INDEPENDANCE DE L'ALGERIE;
- EDIFIER UN ETAT DEMOCRATIQUE ET MODERNE DEBARRASSE DE LA DICTATURE POLICIERE, ASSURANT A TOUS LES CITOYENS, LA LIBERTE INDIVIDUELLE ET D'EXPRESSION ET LA JUSTICE SOCIALE;
- EMPECHER LE TRIOMPHE DES FORCES OBSCURES DU NEO-COLONIALISME ET DES SES ALLIES.

TLEMCEN LE 22 JUILLET 1962 A 22 HEURES.

NOTE- Il n'a jamais été question d'appeler le CNRA " à entériner le choix déjà exprimé en commission " ; rappelons l'intervention du porte-parole de cette dernière Med Benyahia: " *A la lumière de ces avis (*les membres de l'Assemblée), *nous avons essayé de proposer à vos suffrages une liste susceptible de recueillir la majorité des deux tiers et qui soit acceptable par les frères qui la composent.*
Nous avons le triste devoir de vous informer que nous avons échoué dans notre mission. "

Le " *départ* " de membres du GPRA, plus de la moitié, est justifié par l'échec du CNRA à désigner le BP, créant là un vide dangeureux, susceptible d'être exploité ou rempli par des hommes irresponsables, pleins d'ambition, aventuristes. Le GPRA, seule autorité restante, reconnue internationalement par une trentaine d'états, se devait de poursuivre sa mission de direction politique du FLN jusqu'à la Constituante, tout au moins jusqu'à l'indépendance dont il n'était qu'à quelques semaines d'intervalle.

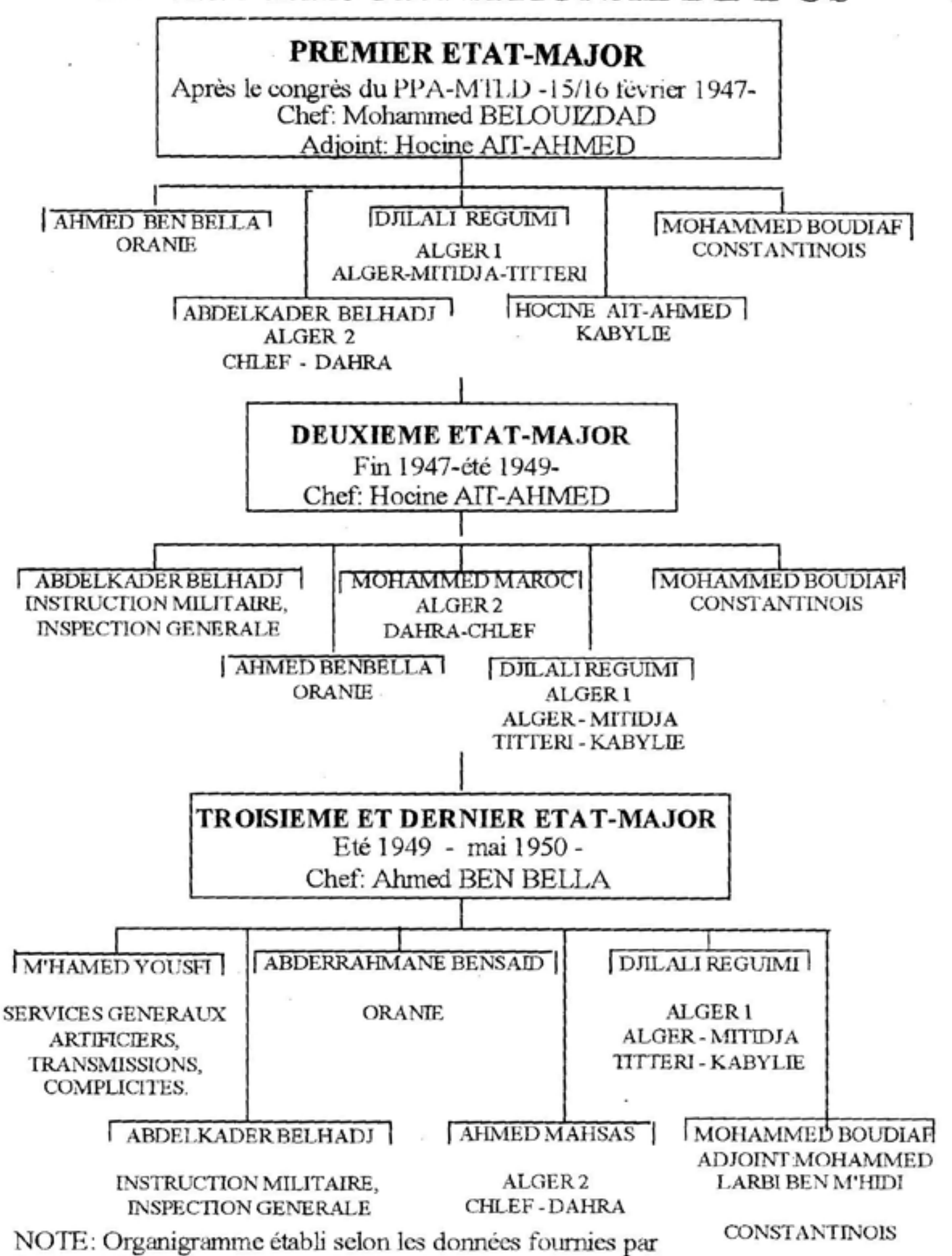
Les " *majoritaires* " désapprouvent le GPRA pour avoir sanctionné l'état-major et appuient ce dernier.

Quant au CNRA " *l'intance suprême du Front de Libération Nationale* ", le Bureau politique ne fera jamais appel à lui. Simple clause de style.

Le vrai mobile apparait finalement dans la décision du BP qui a " *décidé d'assumer ses responsabilités* ", formule que reprendra Boumédiène à son compte le 19 juin 1965 contre Ben Bella pour le renverser et prendre sa place.

ANNEXE 5

L'ETAT-MAJOR NATIONAL DE L'OS



NOTE: Organigramme établi selon les données fournies par Djilali REGUIMI membre de l'état-major de l'OS (1947-1950).

ANNEXE 6
LE COMITE CENTRAL DU PPA-MTLD A LA VEILLE DE LA SCISSION. 4 -5 juillet 1953, Alger.

- ABDELHAMID	Sid-Ali
- ABDESSELAM	Belaïd
- AISSAT	Idir
- BEN BOULAID	Mostefa
- BEN-CHEIKH- EL-HOCINE	Abdelhakim
- BEN KHEDDA	Benyoucef
- BEN M'HEL	M'hammed
- BOUDA	Ahmed
- BOULAHROUF	Tayeb
- BOULKEROUA	Moussa
- DAHLAB	Saâd
- DEKHLI	Mohammed
- DJERMANE	Rabah
- DJILANI	Embarek
- FERROUKHI	Mustapha
- HAMOUD	Hachemi
- KIOUANE	Abderrahmane
- LADJOUZI	Tahar
- LAHOUEL	Hocine
- LOUANCHI	Mohammed-Salah
- MAIZA	Salah
- MEHRI	Abdelhamid
- MERBAH	Moulay
- MESSALI HADJ	Ahmed
- MEZERNA	Ahmed
- MOUMDJI	Zine El-Abidine
- REGUIMI	Djillali
- SOUYAH	Haouari
- TEMMAM	Abdelmalek
- YAZID	M'hammed

ANNEXE 7

LE COMITE REVOLUTIONNAIRE D'UNITE ET D'ACTION (CRUA)

I/ LISTE DES "22" DU CRUA

Juin 1954. Alger

BADJI	Mokhtar	BOUDIAF	Mohammed
BELOUIZDAD	Othman	BOUSSOUF	Abdelhafidh
B/ ABDELMEK	Ramdhane	DERRICHE	Liès
BENAOUDA	Ben Mostefa	DIDOUCHE	Mourad
BEN BOULAID	Mostefa	HABACHI	Abdesselam
BEN M'HIDI	Med-Larbi	LAMOUDI	Mohammed
BEN TOBBAL	Lakhdar	MECHATTI	Mohammed
BITAT	Rabah	MELLAH	Rachid
BOUADJADJ	Zoubir	MERZOUGUI	Mohammed
BOUALI	Saïd	SOUIDANI	Boudjemaâ
BOUCHAIB	Ahmed	ZIGHOUD	Youcef

Note- Les « 22 » confient à Boudiaf le soin de désigner la di-rection. Celle-ci, au nombre de « 6 », se réunit en Octobre et fixe au 1er novembre 1954 la date du déclenchement de l'insurrection.

II/ DIRECTION DES "6" DU CRUA

BEN BOULAID	Mostefa
BEN M'HIDI	Mohammed-Larbi
BITAT	Rabah
BOUDIAF	Mohammed
DIDOUCHE	Mourad
KRIM	Belkacem

ANNEXE 8
MEMBRES DU COMITE CENTRAL ELU PAR LE CONGRES DU PPA-MTLD
Alger, 13-16août 1954

- ABELHAMID	Sid-Ali
- ABDESSELAM	Belaïd
- AISSAT	Idir
- BENCHEIKH-EL-HOCINE	Abdelhakim
- BENHABYLES	Abdelmalek
- BEN KHEDDA	Benyoucef
- BEN M'HEL	M'hammed
- BENTEFTIFA	Mohammed
- BOUCHBOUBA	Ramdane
- BOUDA	Ahmed
- BOULAHROUF	Tayeb
- BOULKEROUA	Moussa
- DAHLAB	Saâd
- DEKHLI	Mohammed
- DEMAGHLATROUS	Mohammed-Laârbi
- DJERMANE	Rabah
- DJILANI	Embarek
- FERROUKHI	Mustapha
- GUEROUJ	Messaoud
- HAMOUD	Hachemi
- KIOUANE	Abderahmane
- LADJOUZI	Tahar
- LAHOUEL	Hocine
- LOUANCHI	Mohammed-Salah
- MAIZA	Salah
- MEHRI	Abelhamid
- RADJEF	Belkacem
- SOUYAH	Houari
- TEMMAM	Abdel Malek
- YAZID	M'hammed

ANNEXE 9
CONGRES DE LA SOUMMAM
(20 août 1956)

FRONT DE LIBERATION NATIONALE

PROCES-VERBAL
de la réunion du 20 août 1956, des responsables
de l'Oranie, Algérois et Constantinois.
(Extraits)

MEMBRES PRESENTS

- Ben M'hidi, représentant de l'Oranie, président de scéance.
- Abbane, représentant le F.L.N., secrétaire de séance.
- Aouamrane, représentant de l'Algérois.
- Krim, représentant la Kabylie.
- Zirout, représentant le Nord-Constantinois.
- Ben Tobbal, adjoint de Zirout.

Membres absents:

- Ben Boulaid Mostefa, représentant des Aurès-Nemenchas[1]
- Si Chérif, représentant le Sud (excusé) après avoir adressé son rapport à la réunion[2] .

Les organismes de direction

a) Le Conseil National de la Révolution Algérienne (C.N.R.A.) est composé de 34 membres (17 titulaires, 17 suppléants).

1 . Au moment de la tenue du Congrès, les participants n'ignoraient pas la mort de Ben Boulaïd.

2. Si Chérif, pseudonyme de Ali Mellah, chef de la zone Sud (6).
« Au cours des suspensions de séances, les responsables se réunissaient chacun avec les membres de sa zone, Zirout et Ben Tobbal avec Ali Kafi, Ben Mostefa Benaouda et Brahim Mezhoudi, Krim et Ouamrane avec Saïd Mohammedi, Amirouche et Slimane Dhilès. » Brahim Mezhoudi.

Les titulaires

Ben Boulaïd Mustapha
Ziroud Youcef
Krim Belkacem·
Ouamrane Amar
Ben M'hidi Mohammed-Larbi
Bitat Rabah détenu
Abbane Ramdane
Ben Khedda Benyoucef.
Aïssat Idir
Boudiaf Mohammed
Aït Ahmed Hocine
Khider Mohammed
Ben Bella Ahmed
Debbaghine Mohammed-Lamine
Abbas Ferhat
El-Madani Ahmed Tewfik
Yazid M'hammed

Les Suppléants

Adjoint de Ben Boulaid
Ben Tobbal Lakhdar
Mohammedi Said
Dhilès Slimane
Boussouf Abdelhafidh
Mellah Ali
Benyahia Mohammed
Lebdjaoui Mohammed
Temmam Abdelmalek
Dahlab Saâd
U.G.T.A.
U.G.T.A.
Louanchi Mohammed Salah
Thaâlibi Tayeb
Mehri Abdelhamid
Francis Ahmed
Mezhoudi Brahim[1]

A dater de ce jour le terme zone est remplacé par « wilaya ». Alger et les communes limitrophes constituent une zone autonome. (...)

b) Le Comité de coordination et d'exécution (CCE).
Il est composé de : Ben Khedda, Abbane, Ben M'hidi, Krim, Dahlab. (Si ce dernier est encore en prison, il sera remplacé par Malek [Temmam]).

1. La composition du CNRA organe législatif du FLN, reflète la volonté chez les congressistes de regrouper les principales tendances du nationalisme algérien: UDMA (F. Abbas, A. Francis), Association des Oulamas (A.T. El-Madani Secrétaire général, B. Mezhoudi); le PPA-MTLD largement majoritaire. C'est cette union nationale qui a rendu possible la victoire de l'indépendance. Le PCA en est exclu. La désignation des deux membres de l'UGTA parmi les suppléants fut confiée au CCE: Ben Aïssa Ben Atallah *(Aïssa)* et *Saddek* un pseudonyme qui n'a pu être identifié; le CCE désigna aussi un autre membre du CNRA, Ahmed Mahsas qui figurait sur la liste du CNRA rendue publique en novembre 1956, en remplacement de l'adjoint de Ben Boulaïd de la wilaya 1 dont les chefs étaient en proie à des dissensions internes.

Rapports F.L.N. - A.L.N.

-Primauté du politique sur le militaire.

-Dans les P.C., le chef politico-militaire devra veiller à maintenir l'equilibre entre toutes les branches de la Révolution.

-Primauté de l'intérieur sur l'extérieur.

Situation en Tunisie. Avons envoyé délégation composée de quatre membres auxquels sera adjoint Bénaouda qui sera plus particuliérement chargé de l'acheminement du matériel de la Tunisie sur l'Algérie.

Au Maroc:Exposé fait . La délégation est dirigée par Thaalibi, sous le contrôle de Boudiaf.

En France: Le rapport de la Fédération a été lu et les principaux voeux ont été adoptés. Une lettre signée de tous les responsables a été adressée au Comité Fédéral

Calendrier de travail:

Le 1er Novembre sera un anniversaire strictement politique; la grève générale sera observée. Le boycottage des écoles françaises est maintenu. Les élections Lacoste seront boycottées. L'usage de la force armée sera fait si les responsables le jugent utile.

Cessez-le-feu et négociations:

Seul le C.N.R.A. est habilité pour ordonner le Cessez-le-feu, dans le cadre fixé par la plate-forme.

O.N.U. D'ores et déjà, l'intérieur devra fournir tous les éléments d'information que nous détenons pour faciliter la tâche de nos représentants délégués à l'O.N.U.

Gouvernement provisoire: Cette affaire sera étudiée et reglée par le CCE et la délégation de l'extérieur.

Divers.

Aurès: le cas des Aurès a été étudié. La solution suivante a été adoptée: envoi de Zirout et de si Brahim (Mezhoudi) avec des pouvoirs étendus pour régler le cas de Souk-Ahras-Nementchas. Envoi de Ouamrane, Si Chérif et Amirouche avec les mêmes pouvoirs pour solutionner le problème des Aurès et Sud. Le C.C.E. veillera et sera tenu au courant de toute la situation par ces 5 délégués.

Le C.C.E. seul est habilité pour trancher en dernier ressort.

Tribunaux: Aucun officier, quel que soit son grade n'a plus le droit de prononcer une condamnation à mort. Des tribunaux à l'echelle secteur et zone sont institués et seront chargés de juger les civils et les militaires.
L'égorgement est formellement interdit. A l'avenir les condamnés à mort seront fusillés. L'accusé a le droit de choisir une défense. La mutilation est formellement interdite quelles qu'en soient les raisons que l'on puisse alléguer.
Prisonniers de guerre: Il est formellement interdit d'exécuter les prisonniers de guerre. A l'avenir un service de prisonniers de guerre sera crée dans chaque wilaya; il aura surtout pour tâche de populariser la justesse de notre lutte.

Pourquoi nous combattons

La Révolution algérienne a la mission historique de détruire d'une façon définitive et sans retour le régime colonial odieux, décadent, obstacle au progrès et à la paix.

I) Les buts de guerre.
II) Le cessez-le-feu.
III) Négociations pour la paix.

II Cessez-le-feu

Conditions :

a) politiques :

1)- Reconnaissance de la Nation Algérienne indivisible. Cette clause est déstinée à faire disparaitre la fiction colonialiste de "l'Algérie française".

2)- Reconnaissance de l'indépendance de l'Algérie et de sa souveraineté dans tous les domaines, jusque et y compris la défense nationale et la diplomatie.

3)- Libération de tous les Algériens et Algériennes emprisonnés, internés ou exilés en raison de leur activité patriotique avant et après l'insurrection nationale du 1er Novembre 1954

4)- Reconnaissance du FLN comme seule organisation représentant le peuple algérien et seule habilitée en vue de toute négociation. En contre-partie, le FLN est garant et responsable du cessez-le-feu au nom du peuple algérien.

b) militaires :

Les conditions militaires seront précisées ultérieurement.

III Négociations pour la paix

1)- Les conditions sur le cessez-le-feu étant remplies, l'interlocuteur valable et exclusif pour l'Algérie demeure le FLN. Toutes les questions ayant trait à la représentativité du peuple algérien sont du ressort exclusif du FLN (gouvernement, élections, etc...). Aucune ingérence de ce fait de la part du gouvernement français n'est admise.

2)- Les négociations se font sur la base de l'indépendance (diplomatie et défense nationale incluses).

3)- Fixation des points de discussion :

- Limites du territoire algérien (limites actuelles y compris le Sahara algérien).
- Minorité française (sur la base de l'option entre citoyenneté algérienne ou étrangère - pas de régime préférentiel - pas de double citoyenneté algérienne et française);
- Biens français : de l'Etat français, des citoyens français.
- Transfert des compétences (administration).
- Formes d'assistance et de coopération françaises dans les domaines économique, monétaire, social, culturel, etc...

Note.Le projet de la plate-forme de la Soummam a été préparé par une commission composée de Amar Ouzeguane, Abderrezak Chentouf et Mohammed Lebdjaoui. La partie intitulée Pourquoi nous combattons (cessez-le-feu, négociations) a été faite par Abdel Malek Temmam et Benyoucef Ben Khedda. L'étude de la plate-forme a été confiée par le Congrès au CCE. Celui-ci, composé des cinq membres cités plus haut réunis à Alger, après discussion, adopta la plate-forme et la publia en novembre 1956; elle fut reprise dans un - plaquette sous le titre EL MOUDJAHID - Numéro spécial, éditions « Résistance algérienne .»

MISSION CONFIEE A BRAHIM MEZHOUDI

RONT DE LIBERATION
NATIONALE
-:-:-

ARMEE DE LIBERATION
NATIONALE
-:-:-

Quelque part en Algérie, le 20 Août 1956

PROCURATION

Les responsables de l'Oranie, de l'Algérois et du Constantinois (à l'exception des responsables des Aurès-Nementchas), réunis quelque part en Algérie,

Donnent procuration pour parler et agir en leur nom à Si Brahim Mezhoudi

Le frére Si Brahim Mezhoudi est habilité pour expliquer et communiquer aux fréres responsables des Aurès-Nementchas les décisions prises au cours de cette réunion nationale. Il est en outre chargé d'étudier et de régler les problèmes particuliers à la Zône des Aurès-Nementchas et d'appliquer toutes les décisions prises lors de cette réunion historique.

Le Comité de coordination et d'éxécution, organisme qui détient les pouvoirs du C.N.R.A. (Conseil National de la Révolution Algérienne) durant les intersessions de cet organisme, sera tenu au courant d'une façon trésdétaillée des résultats de la mission confiée au frére sus-nommé.

Le C.C.E. espére et compte sur le patriotisme des fréres des Aures-Nementchas pour voir la Zône des Aurès-Nementchas, à l'exemple des cinq autres Zônes, se soumettre à l'autorité centrale, et ce dans l'intérêt suprême de l'unité de la Révolution Algérienne et de la Patrie Algérienne.

ZIROUT Youçef — SI CHÉRIF

BENTOBAL Lakhdar — OUAMRANE

KRIM Belkacem — BENMEHIDI

ABBANE

ANNEXE 10

PREMIERE SESSION DU CNRA
20-27 août 1957. LE CAIRE

A/ Liste des participants

- ABBANE	Ramdhane
- ABBAS	Ferhat
- AMOURI	Mohammed
- BENAOUDA	Ben Mostepha
- BEN KHEDDA	Benyoucef
- BEN TOBBAL	Lakhdar
- BENYAHIA	Mohammed
- BOUGLEZ	Amara
- BOUMEDIENE	Houari
- BOUSSOUF	Abdelhafidh
- CHERIF	Mahmoud
- DAHLAB	Saâd
- DEBAGHINE	Mohammed-Lamine
- DEHILES	Slimane
- FRANCIS	Ahmed
- KRIM	Belkacem
- MADANI	Ahmed Toufik
- MEHRI	Abdelhamid
- MEZHOUDI	Brahim
- MOHAMMEDI	Saïd
- OUAMRANE	Amar
- THAALIBI	Tayeb
- YAZID	M'Hammed

B/ RESOLUTIONS VOTEES PAR LE CNRA

I

DIRECTION ET BUT DE LA REVOLUTION

Considérant que certaines positions affirmées par le Congrès du 20 août 1956 ont reçu une interprétation équivoque.

Considérant que la Révolution algérienne doit être dirigée dans la clarté, condition essentielle pour maintenir l'unité du peuple algérien.

Le CNRA réaffirme

1) Tous ceux qui participent à la lutte libératrice avec ou sans uniforme, sont égaux. En conséquence, il n'y a plus de primauté du politique sur le militaire ni de différence entre l'intérieur et l'extérieur.[1]

Tous les membres du CNRA sont titulaires.

2)Le but de la Révolution algérienne demeure l'instauration d'une République algérienne démocratique et sociale qui ne soit pas en contradiction avec les principes de l'Islam.[2]

II

POUVOIRS DU CNRA

Le CNRA est composé de 54 membres. Il constitue l'organisme souverain de la Révolution. Il se réunit une fois par an en session ordinaire. Il peut être convoqué en session extraordinaire par le

[1] Deux membres n'ont pas été d'accord sur cette décision lors du vote: R. Abbane et S. Dehilès.

[2] Rappelons que la proclamation du 1er Novembre 1954 avait pour objectif: *"la restauration de l'Etat algérien souverain, démocratique et social dans le cadre des principes islamiques."*

CCE soit à la majorité simple, soit par les deux tiers des membres du CNRA. Le CCE est chargé d'appliquer la politique élaborée par le CNRA. Il est investi ou renversé par le CNRA à la majorité des deux tiers.
Durant les inter-sessions du CNRA, le CCE a des pouvoirs étendus sur tous les problèmes, sauf ceux qui engagent l'avenir du pays, par exemple: négociations, arrêt des hostilités, alignement sur un bloc ou sur un autre, solution internationale au problème algérien et intervention d'une troisième partie dans le conflit franco-algérien.

Le CCE est responsable devant le CNRA.

III
LES CINQ DIRIGEANTS EMPRISONNES SONT DESIGNES MEMBRES DU CCE A TITRE HONORIFIQUE

Considérant que les frères arrêtés et emprisonnés sont parmi les hommes qui ont préparé, organisé et décidé le déclenchement de la Révolution du 1er novembre1954,

Considérant que ces frères n'ont pu assister au Congrès du 20 août 1956 pour des raisons indépendantes de leur volonté,

Considérant qu'il est de l'intérêt général que ces frères, malgré leur emprisonnement, restent associés aux organismes de direction et d'exécution,

Considérant par ailleurs que l'extension que prend notre révolution commande que les organismes de direction et d'exécution doivent être complétés et élargis,

Le CNRA décide

1)la désignation à titre honorifique de

Aït Ahmed, Ben Bella, Boudiaf, Bitat, Khider comme membres du CCE.

2) Porter à 9 les membres du CCE et à 54 celui du CNRA.

C/ Deuxième CCE élu par le CNRA

Août 1957, Le Caire

CHERIF	Mahmoud	(Wilaya 1)
BEN TOBBAL	Lakhdar	(Wilaya 2)
KRIM	Belkacem	(Wilaya 3)
OUAMRANE	Amar	(Wilaya 4)
BOUSSOUF	Abdelhafidh	(Wilaya 5)
ABBANE	Ramdhane	
ABBAS	Ferhat	
DEBAGHINE	Mohammed-Lamine	
MEHRI	Abdelhamid	

Les cinq premiers sont les « militaires », les quatre autres les « politiques » ou « civils ».
BEN KHEDDA et DAHLAB ne figurent plus au CCE.

Départementalisation du CCE *
Avril 1958, le Caire

KRIM Belkacem..........ALN
BOUSSOUF Abdelhafidh...Télécommunications, renseigne-ments
BEN TOBBAL Lakhdar..........FLN
OUAMRANE Amar..........Armement
CHERIF Mahmoud..........Finances
ABBAS Ferhat..........Information
MEHRI Abdelhamid..........Affaires sociales
DEBAGHINE Med-Lamine..........Affaires extérieures

*Départementalisation, répartition des tâches.

ANNEXE 11

LE PREMIER COUP DE FORCE DANS LA REVOLUTION

Ci-dessous, le texte du Message adressé aux chefs et aux comités de wilaya par Ferhat Abbas, Président du GPRA, le 10 juillet 1959.

MESSAGE AUX CHEFS ET AUX COMITES DE WILAYA

Au cours de la dernière réunion du conseil des ministres, j'ai constaté qu'une crise grave avait conduit le gouvernement à l'impasse.

N'ayant pu faire appel à l'arbitrage du CPR[1] et du CNRA dont la composition est contestée par certains, le gouvernement s'est trouvé paralysé.

Dans ces conditions, je prends toutes mes responsabilités en tant que chef du gouvernement et je vous invite à vous réunir, dans le plus bref délai, pour doter la Révolution d'un CNRA incontesté. Celui-ci sera alors habilité pour :

1°). Recevoir la démission collective des ministres actuels.

2°). Investir un autre gouvernement.

3°). Donner à notre Révolution une nouvelle stratégie militaire, politique et diplomatique dignes de notre lutte d'indépendance et des grands sacrifices que 5 années de guerre ont imposé à notre peuple.

[1] Le GPRA fut désigné le 19 septembre 1958 par le CCE auquel fut donné le nom de CPR (Comité permanent de la Révolution). Le CPR disparut entièrement au profit du GPRA devenu l'organe exécutif du FLN.

Les ministres en exercice continueront à assurer leurs fonctions jusqu'à ce que le nouveau gouvernement ait reçu l'investiture.

Le ministre des forces armées est chargé de vous réunir et de vous communiquer le présent message.

Mes collaborateurs et moi-même restons à votre disposition pour vous seconder dans votre mission et vous donner tous renseignements utiles à l'accomplissement de votre tâche.

Fait au Caire le 10 juillet 1959

Le Président du Conseil
(Extrait du procès-verbal de la session du GPRA du Caire, 1/11 juillet 1959.)

Note. Membres présents:

ABBAS	Ferhat
BEN KHEDDA	Benyoucef
BEN TOBBAL	Lakhdar
BOUSSOUF	Abdelhafid
CHERIF	Mahmoud
EL MADANI	Ahmed-Tewfik
FRANCIS	Ahmed
KRIM	Belkacem
MEHRI	Abdelhamid
YAZID	M'Hammed

Absent: DEBAGHINE Mohamed-Lamine.

Le texte du message ci-dessus a été voté à l'unanimité des membres présents moins une abstention, celle de BEN KHEDDA qui estimait que seule la présence de la direction à l'intérieur pouvait éviter la déviation à la Révolution.

ANNEXE 12

PROCLAMATION DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE

(19 septembre 1958. Le Caire)

Président du Conseil.. ABBAS Ferhat
Vice-président du Conseil,
Ministre des forces armées.................................. KRIM Belkacem
Ministre des Affaires extérieures...................... DEBAGHINE M L
Ministre de l'armement et du ravitaillement... CHERIF Mah-moud
Ministre de l'intérieur(FLN)......................BEN TOBBAL Lakhdar
Ministre des liaisons générales
et des communications.......................... BOUSSOUF Abdelhafidh
Ministre des Affaires nord-africaines........... MEHRI Abdelha-mid
Ministre des Affaires économiques
et des finances.. FRANCIS Ahmed
Ministre de l'information................................ YAZID M'hammed
Ministre des Affaires sociales........... BEN KHEDDA Benyoucef
Ministre des Affaires culturelles...... EL MADANI Ahmed Tewfik

AU MAQUIS

KHANE Lamine.. Secrétaire d'état
OUSSEDIK Omar.. " "
STOMBOULI Mustapha.................................. " "

EN DETENTION

Vice-président du Conseil............. BEN BELLA Ahmed

Ministres d'état........................ { AIT AHMED Hocine
BITAT Rabah
BOUDIAF Mohammed
KHIDER Mohammed }

ANNEXE 13

DEUXIEME SESSION DU CNRA
17 décembre 1959-18 janvier 1960, Tripoli

Election du GPRA

Président du Conseil.. ABBAS Ferhat
Vice-président du Conseil
et ministre des Affaires extérieures....................KRIM Belkacem
Ministre d'Etat ....MOHAMMEDI Said
Ministre des Affaires sociales et culturelles...MEHRI Abdelhamid
Ministre de l'armement,
des liaisons génèrales et de la sécurité..BOUSSOUF Abdelhafidh
Ministre des finances
et des Affaires économiques............................ FRANCIS Ahmed
Ministre de l'information................................ YAZID M'Hammed
Ministre de l'intérieur...............................BEN TOBBAL Lakhdar

---

Note.
Sur recommandation du CNRA le GPRA a désigné B.KRIM, L.BEN TOBBAL et A.BOUSSOUF membres du Comité interministériel de la guerre(CIG).
Le ministère des forces armées est remplacé par le CIG qui a sous ses ordres l'état-major général de l'ALN.
Les membres de l'EMG sont désignés par le GPRA.
Le GPRA (janvier 1960 - août 1961) a désigné le colonel Houari Boumédiène chef d'état-major assisté des commandants Ahmed Kaïd (Slimane), Ali Mendjeli et Rabah Zerrari (Azeddine).

ANNEXE 14

TROISIEME SESSION DU CNRA
9-27 août 1961. Tripoli

I)Participants :

ABBAS	Ferhat
BENAOUDA	Ben Mostefa
BENHADDOU	Bouhadjar
BEN KHEDDA	Benyoucef
BEN TOBBAL-	Lakhdar
BENYAHIA	Mohammed
BOUDAOUD	Omar
BOUMEDIENE	Houari
BOUMENDJEL	Ahmed
BOUSSOUF	Abdelhafidh
DAHLAB	Saâd
DEHILES	Slimane
FRANCIS	Ahmed
GUADIRI	Hocine
HAMMAI	Mohammed
KAID	Ahmed
KHEIREDDINE	Mohammed
KRIM	Belkacem
HADJ-LAKHDAR	Abidi
MEHRI	Abdelhamid
MENDJELI	Ali
MOHAMMEDI	Said
OUAMRANE-	Amar
OUSSEDIK	Omar
THAALIBI	Tayeb
YAZID	M'Hammed
YAZOURENE	Mohammed Saïd
ZERRARI	Rabah

II/ TROISIEME GPRA (élu par le CNRA)

Président du Conseil, ministre des finances
et des Affaires économiques...............BEN KHEDDA Benyoucef.
Vice-président du Conseil et
ministre de l'intérieur (FLN)...............................KRIM Belkacem.
Ministre d'Etat..BEN TOBBAL Lakhdar.
Ministre d'Etat...MOHAMMEDI Saïd.
Ministre des Affaires étrangéres...........................DAHLAB Sâad.
Ministre de l'armement,
des liaisons générales et de la sécuri-té..BOUSSOUFAbdelhafidh.
Ministre de l'information...............................YAZID M'Hammed.

<u>En détention</u>

Vice-président du Conseil.............................BEN BELLA Ahmed
Vice-président du Conseil.........................BOUDIAF Mohammed
Ministre d'Etat...AIT AHMED Hocine
Ministre d'Etat...BITAT Rabah
Ministre d'Etat...KHIDER Mohammed

Note.
Un deuxième vice-président du GPRA est désigné: Mohammed Boudiaf.

ANNEXE 15

QUATRIEME SESSION DU CNRA

Vote sur le projet de textes des Accords d'Evian
(Cessez-le-feu et autres déclarations)
Tripoli - 22 / 27 février 1962

DECOMPTE DES VOIX:
Nombre officiel.. 71 membres
Ont participé au vote.. 49 membres

PRESENTS.. 33 membres

Membres du GPRA
Benyoucef Ben Khedda, Lakhdar Ben Tobbal, Abdelhafid Boussouf, Saâd Dahlab, Belkacem Krim, Said Mohammedi, M'hammed Yazid................ 7 membres

Membres de l'Etat-Major
Houari Boumedienne, Ahmed Kaid, Ali Mendjeli....... 3 membres

Wilaya de l'Aurès-Nemencha (1)
Mustapha Bennoui.. 1 membre

Wilaya d'Oran (5)
Mokhtar Bouyezzem (Nacer), Ben Haddou Bouhadjar (Othman).. 2 membres

Fédération de France (Wilaya 7)
Amar Adlani, Rabah Bouaziz, Mohammed Boudaoud (Omar), Mohammed Ali Haroun, Abdelkrim Souissi.. 5 membres

Membres du CNRA
Ferhat Abbas, Ben Mostefa Benaouda, Mohammed

Bensalem, Mohammed Benyahya, Ahmed Boumendjel, Slimane Dhilès, Mohammed Hammai (Kaci), Ali Kafi, Mohammed Kheïreddine, Abidi Hadj Lakhdar, Abdelhamid Mehri, Amar Ouamrane, Omar Oussedik, Tayeb Thaâlibi, Mohammed Saïd Yazourène (Brirouche).. 15 membres

Les « cinq » détenus d'Aulnoy

Hocine Ait Ahmed, Ahmed Ben Bella, Rabah Bitat, Mohammed Boudiaf, Mohammed Khider........ 5 membres
(Procuration adressée au Président du GPRA)

Wilaya de Constantine (2)

Rabah Belloucif, Larbi Berrejem, Salah Boubnider, Tahar Bouderbala, Abdel-Madjid Kahlrass................. 5 membres
(Procuration adressée au Président du GPRA)

Wilaya de Kabylie (3)

Ahmed Fedal (Si H'mimi), Ahcène Mahiouz, Mohammed Ouali, Akli Mohammed Ouel Hadj, Tayeb Seddiki.. 5 membres
(Procuration adressée à Med Saïd Yazourène)

Wilaya de l'Aurès-Nemencha (1)

Tahar Zbiri.. 1 membre
(Procuration adressée à Lakhdar Ben Tobbal)

ABSENTS.. 22 membres

Wilaya de l'Aurès-Nemencha (1)

Ismail Mahfoud-Mustapha, Amar Mellah, Mohammed-Salah Yahyaoui.. 3 membres

Wilaya de l'Algérois (4)

Youcef Boukhrouf, Lakhdar Bouregaâ, Mohammed

Bousmaha, Hassan Khatib, (Omar Ramdani sera le 5e membre, après février 1962.) .... 5 membres

Wilaya d'Oran (5)

Ahmed Boudjenane (Abbès), Abdelwaheb Moulay Brahim, Boubekar Cadi................................. 3 membres

Wilaya du Sahara (6)

Le conseil de la wilaya 6 ne s'est constitué qu'après le 19 mars 1962... 5 membres

Mohammed Hadj Ben Alla et Ahmed Benchérif (détenus)... 2 membres

Rabah Zerrari (Azeddine) au maquis........................... 1 membre

Ahmed Francis, Hocine Garidi, Mostefa Lacheraf.... 3 mem bres

NOTE

« Le CNRA se prononce pour le Cessez-le-feu à la majorité des quatre cinquièmes des membres présents ou représentés .»
(Article 12, chapitre II des Institutions Provisoires de l'Etat Algérien),Session du CNRA de Tripoli (décembre 1959- janvier 1960).

Total des membres présents ou représentés: 49.
La majorité des 4/5 est de 40 voix.
Résultat du vote:

- Pour : 45
- Contre : 4

Le décompte des voix a été reconstitué d'après le procès-verbal de la session du CNRA (22/27 février 1962).

Le CNRA a, par ce vote, adopté les textes de documents qui serviront de base aux négociations devant aboutir aux « Accords d'Evian » (18 mars 1962) et dont «L'Accord de cessez-le-feu » constitue le préalable.

ANNEXE 16

ACCORD DE CESSEZ-LE-FEU
Extrait des Accords d'Evian

Article premier- Il sera mis fin aux opérations militaires et à toute action armée sur l'ensemble du territoire algérien le 19 mars 1962 à 12 heures.

Art.2- Les deux parties s'engagent à interdire tout recours aux actes de violences collectives et individuelles.

Toute action clandestine et contraire à l'ordre publique devra prendre fin.

Art.3- Les forces combattantes du FLN existant au jour du cessez-le-feu se stabiliseront à l'intérieur des régions correspondantes à leur implantation actuelle.

Les déplacements individuels des membres de cette force en dehors de leur région de stationnement se feront sans armes.

Art.4- Les forces françaises stationnées aux frontières ne se retireront pas avant la proclamation des résultats de l'autodétermination.

Art.5- Les plans de stationnement de l'armée française en Algérie prévoieront les mesures nécessaires pour éviter tout contact entre les forces.

Art.6- En vue de régler les problèmes relatifs à l'application du cessez-le-feu il est créé une commission mixte de cessez-le-feu.

Art.11- Tous les prisonniers faits aux combats détenus par chacune des partis au moment de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu seront libérés; ils seront remis dans les vingt jours à dater du cessez-le-feu aux autorités désignées à cet effet.

ANNEXE 17

LA FRANCE RECONNAIT SOLENNELLEMENT L'INDEPENDANCE DE L'ALGERIE

3 juillet 1962. Paris

LE GENERAL DE GAULLE

Paris, le 3 juillet 1962

Monsieur le Président,

La France a pris acte des résultats du scrutin d'autodétermination du 1er juillet 1962 et de la mise en vigueur des déclarations du 19 mars 1962. Elle a reconnu l'indépendance de l'Algérie.

En conséquence et conformément au chapitre 5 de la déclaration générale du 19 mars 1962 les compétences afférentes à la souveraineté sur le territoire des anciens départements français d'Algérie, sont, à compter de ce jour, transférées à l'Exécutif provisoire de l'Etat algérien.

En cette solennelle circonstance, je tiens à vous exprimer, Monsieur le Président, les voeux profondément sincères, qu'avec la France tout entière, je forme pour l'avenir de l'Algérie.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à ma haute considération.

C.DE GAULLE.

Monsieur Abderrahmane FARES
Président de l'Exécutif provisoire
de l'Etat algérien[1]

---

[1]. Abderrahmane Farès, *La cruelle vérité*, Plon, p. 226.

Note. Bien qu'il aie négocié avec le GPRA, le général de Gaulle n'a jamais voulu reconnaitre officiellement ce dernier. Il prenait soin de s'adresser à l'Exécutif provisoire qui avait été désigné d'un commun accord entre le GPRA et lui.

ANNEXE 18
LA CRISE DE L'ETE 1962

Texte de la déclaration faite par le président Benyoucef BEN KHEDDA .[1]

Algériennes, Algériens,

Depuis un mois que la crise au sommet du F.L.N. dure, je me suis abstenu volontairement de donner mon point de vue afin de ne pas aggraver le tension ni compromettre les chances d'une solution.

L'heure n'était pas et elle n'est toujours pas aux déclarations partisanes et fracassantes, aux échanges de vue verbaux d'ordre subjectif, qui au lieu d'éclairer notre valeureux peuple le déroutent, l'égarent, le surexitent et le déçoivent.

Il était utile et constructif d'attendre les résultats afin de ne pas gêner les efforts en vue du règlement de la crise. Aujourd'hui cette crise est dénouée. Son mérite sera de faire baisser la fièvre, d'éviter le pire et de permettre l'espoir de faire apparaître prochainement dans une atmosphère plus sereine les vrais et sérieux problèmes qui se posent à notre pays.

Après ce règlement, il m'est permis de vous donner sur la situation quelques explications qui j'espère, contribueront à vous éclairer. Je le fais en tant que Président du G.P.R.A. mais aussi et surtout en tant que militant.

Je vous convie par avance à un effort de compréhension, sans quoi il ne sera pas possible de renouer avec l'espoir qui nous catapulte depuis sept ans et demi.

---

1 . Déclaration faite le 3 août 1962 à Alger, qualifiée de « discours-testament » par les médias. Le titre et les sous-titres ont été surajoutés par l'auteur.

Pour comprendre posons d'abord des questions et essayons d'y répondre. Quelle est la situation actuelle? Comment et pourquoi en sommes-nous arrivés là? Comment s'en sortir?

Situation actuelle

En ce qui concerne la première question, une constatation s'impose: l'Algérie est fraîchement indépendante . Cette indépendance est atteinte après sept ans et demi d'une guerre atroce au cours de laquelle il y a eu de profonds bouleversements .Au million de morts, aux deux millions de dégroupés, aux centaines de milliers de détenus, s'ajoutent trois cents mille réfugiés, la destruction de la quasi-totalité des douars et des dechras , l'incendie des forêts et des récoltes, le sabotage d'une partie de l'infrastructure économico-sociale du pays .

Par ailleurs des entreprises privées et des services publics sont arrêtés provoquant dans les villes un chômage considérable.

Mais le fait le plus grave est que l'indépendance n'a pas encore permis l'installation des structures de l'Etat. Le passage de l'ère coloniale à l'indépendance ne se fait pas sans heurts ni sans remous. Sur le plan de l'ordre public, il y a des dépassements regrettables. Sur celui des services administratifs et du secteur économique privé il y a de nombreuses insuffisances. Certains responsables qui détiennent l'autorité commettent des abus. Si les nouvelles structures de l'Etat ne sont pas encore en place et cela ne peut sortir que des élections à l'Assemblée Nationale et de la création du Parti, il subsiste par contre les structures de guerre, basées sur le système des wilayas. Ce système a fait ses preuves durant les hostilités en raison de son caractère décentralisé qui lui donnait une grande souplesse en face de l'ennemi. Il est évident qu'il est aujourd'hui, non seulement inapte aux institutions étatiques de l'Algérie indépendante mais il contrarie leur installation même. Or, l'unité et l'intégrité de l'Algérie, objectifs de base de la

Révolution, exigent impérativement la création de l'Etat unitaire et centralisé.

A ces structures organiques qui subsistent encore, s'ajoute la persistance d'un état d'esprit né de la guerre, imprégné encore des douloureuses expériences, fait d'hostilité et de méfiance envers tout ce qui tend à élargir l'horizon et agrandir l'échelle de l'autorité. Cet état d'esprit se caractérise en outre par la prétention de vouloir tout faire à partir de soi, à partir de l'organisation locale. Il traduit l'ignorance de règles élémentaires d'organisation sociale et conduit à l'atomisation des structures nationales..

A côté d'organismes centraux comme le G.P.R.A. et l'Exécutif Provisoire qui subsistent difficilement, l'autorité de fait est parcellisée à l'échelon local ou régional. C'est là, avec l'aspect militariste que nous examinerons plus loin, l'essentiel du problème de la reconversion.

Des milliers de plaintes nous parviennent auxquelles hélas, il ne nous est pas toujours possible de donner suite en raison même de la situation. Il est regrettable de souligner les exactions de certains éléments fraîchement intégrés dans l'A.L.N. surtout depuis le 19 Mars, n'ayant aucune formation ni militante, ni politique: impositions financières, enlèvements de personnes et de voitures, réquisitions arbitraires de logements, non respect des biens et des personnes allant jusqu'à l'atteinte à l'honneur de certaines familles. Il faut signaler aussi, qu'à côté d'initiatives sages, d'autres sont prises à l'échelon local alors qu'elles ne peuvent être que du ressort d'une autorité centrale dans l'intérêt supérieur du pays et pour la marche normale de ses affaires.

Il y a beaucoup de choses désagréables à ajouter si on voulait assombrir encore le tableau. Il faut, cependant admettre qu'une guerre comme celle que nous avons connue ne pouvait donner immédiatement naissance à un état structuré où tout serait pour le mieux dans le meilleur des mondes. Tous les pays, au sortir d'hostilités dévastatrices ont connu une période de marasme

économique, d'anarchie administrative, de troubles sociaux, d'abus d'autorité et de dépassements de toutes sortes. Il n'est que de penser aux pays comme la France ou l'Angleterre qui après 1945 ont mis des années pour se redresser et pour liquider les séquelles de la guerre. D'autres comme l'Allemagne, le Viêt-nam et la Corée souffrent encore du plus grand malheur qui puisse frapper une nation, celui d'être divisé en deux parties antagonistes s'appuyant l'une et l'autre sur des blocs étrangers.

Ne nous étonnons donc pas outre mesure des difficultés que nous rencontrons tous. Elles sont avant tout inhérentes à sept ans et demi d'une guerre qui tendait à miner la substance même du peuple algérien.

Une crise de direction

Mais ce qui fait la particularité de notre situation, c'est que sur ces difficultés attendues s'est greffée une crise de direction qui en constitue un facteur aggravant. Les problèmes hérités de la guerre et de 132 ans de régime colonial sont déjà immenses par eux-mêmes. Ils sont grands comme la montagne. Ils exigent des années de travail dans l'unité et beaucoup de patience et de discipline. Ils imposaient et ils imposent plus que jamais entre les dirigeants et responsables l'unité de vue parfaite, la confiance réciproque, l'asservissement total aux objectifs nationaux immédiats et lointains, le désintéressement, l'élévation d'esprit et surtout le sens aigu des responsabilités. Avec de telles conditions, il aurait été tout juste, il est encore tout juste suffisant pour surmonter et résoudre les énormes difficultés nées de la guerre. La crise de direction n'a pas créé ces difficultés. L'unité dans l'idéologie et dans l'exécution pouvait et peut seule engendrer la tendance à leur résorption. Seule l'unité au sommet, c'est-à-dire au G.P.R.A., aurait pu permettre d'entreprendre l'immense travail de reconversion des structures de guerre en structures étatiques et organiques conformes à notre état d'indépendance et aux objectifs de la Révolution.

La crise de la direction qui est aussi une crise d'adaptation chez certains responsables a eu pour effet non seulement de cristalliser les structures de guerre, mais d'aggraver la tendance à la parcellisation de la souveraineté. Elle se traduit par une crise d'autorité. Au lieu donc de voir s'opérer un processus de reconversion centralisateur, nous assistons par suite de l'absence d'une autorité centrale effective et de la survivance de l'état d'esprit de repli sur soi né de la guerre, à un rétrécissement de la tendance centripète. Les attributions d'ordre national que détiennent encore les organismes centraux comme l'Exécutif Provisoire sont constamment grignotées, contrariées ou doublées par des attributions analogues à l'échelon régional. Il s'en suit le renforcement d'entités géographiques qui conduisent au développement de l'esprit d'autonomie sur à peu près tous les plans. N'est-il pas navrant pour un Algérien de ne pouvoir passer sans difficultés d'une wilaya à l'autre, voire d'une zone à l'autre, quelquefois avec plus de difficultés que s'il s'agissait de passer d'un Etat à un autre? N'est-il pas choquant de constater entres ces entités des relations de voisinage qui ne sont pas toujours saines et dont souvent la population et les militants font les frais?

N'est-il pas déroutant de constater des mesures de fait différentes selon que l'on se trouve à tel ou tel endroit?

Certes, la vigilance s'impose et nous ne mettons nullement en cause le patriotisme des responsables qui se chargent d'encadrer le peuple. Mais il s'agit d'attirer, à l'aide de ces exemples l'attention de tout le monde sur ce phénomène de régression, contraire aux principes de base de notre Révolution qui sont l'unité et l'intégrité, contraire au bon sens et à l'esprit constructif et combien favorable à l'anarchie et à la confusion. Il est capital que tous les Algériens, tous les militants, les cadres et nos plus hauts responsables prennent conscience de cette réalité afin qu'ils facilitent sa résorption et préparent les assises de l'Etat Algérien moderne.

Il faut dire cependant que l'aggravation du "wilayisme", c'est-à-dire l'accentuation du repli sur soi des unités territoriales

s'explique au cours des derniers évènements par un sentiment de défense contre des éléments venus de wilayas voisines ou de l'Extérieur.

Nous avons déjà condamné le recours à la force entre Algériens surtout entre militants et soldats, en tant que crime contre l'unité de la Nation.

Ceux qui, en dehors du recours à la volonté du peuple ou de la libre et fraternelle discussion essaieront de se "légaliser" par la force seront condamnés devant l'histoire et auront trahi notre Révolution populaire. Nous rendons ici un hommage particulier aux responsables des wilaya qui par leur haute conscience patriotique ont freiné le mouvement vers la guerre fratricide et le danger militariste.

Quoiqu'il en soit, il se pose ici, le problème l'intégration de l'A.L.N. et plus particulièrement de celle des frontières. Cette question délicate qui constitue l'un des points essentiels de la reconversion ne pouvait et ne peut être tranchée que dans le cadre de la création de l'Armée Nationale Algérienne. C'est seulement dans ce cadre et sous l'égide de l'autorité centrale que peut s'opérer la fusion de l'A.L.N. des frontières et celle de l'intérieur. Or certains officiers qui ont vécu à l'extérieur n'ont pas connu la guerre révolutionnaire comme leurs frères du maquis, guerre basée essentiellement sur le peuple et dont l'A.L.N. n'a été que le fer de lance. Le peuple a été l'artisan principal de l'indépendance. Ces officiers qui sont restés pendant la durée de la guerre aux frontières tunisiennes et marocaines ont souvent tendance à ne compter que sur la force des armes. Cette conception dangereuse conduit à sous-estimer le rôle du peuple, voire à le mépriser et créer le danger de voir naître une féodalité ou une caste militariste telle qu'il en existe dans certains pays sous-développés notamment en Amérique Latine. Là se trouve la maladie de l'exil

La Révolution n'est pas l'oeuvre d'une fraction du peuple mais elle est basée sur la mobilisation de tous les Algériens. La cheville ouvrière, le gardien vigilant de la Révolution, c'est le mil-

itant avec ou sans uniforme, qu'il soit dans le F.L.N., l'A.L.N., les Syndicats ou toute autre Organisation Nationale.

L'armée est au service de la Nation, c'est-à-dire qu'elle est sous l'autorité directe et absolue du gouvernement qui exprime la souveraineté nationale. Elle n'est pas la source du pouvoir selon l'idée simpliste qui confond force armée et origine du droit et du pouvoir. Cette origine ne peut être que le peuple. C'est là un principe de base de notre Révolution et de toute démocratie. Actuellement, il s'agit d'adapter l'armée aux nouvelles conditions du pays. Il s'agit de construire l'armée de l'Etat Algérien indépendant.

Les cadres militants de l'A.L.N., conscients et éprouvés doivent constituer le noyau de cette armée nationale; ils jouissent de la confiance populaire. Les moyens modernes d'armement (aviation, marine, etc...) seront mis à la disposition de cette armée afin qu'elle puisse défendre l'intégrité du territoire national et la souveraineté de l'Etat.

Dans la défense de la patrie, le rôle de l'armée seule est insuffisant: le rôle du peuple est déterminant; aussi convient-il d'instituer le système des milices populaires composées de citoyens et de citoyennes, astreints à suivre un stage périodique et à se tenir prêts à faire face à toute éventualité.

Les djounouds de l'A.L.N. démobilisés participeront à l'oeuvre de reconstruction et de développement du pays. Les familles de Chouhadas ainsi que les soldats de l'A.L.N. les plus pauvres doivent bénéficier en premier lieu de la réforme agraire.

Voilà pour la situation actuelle.

Comment en sommes-nous arrivés là?

Comment en sommes-nous arrivés là? Si nous mettons de côté les difficultés nées de la guerre, il reste à dire un mot sur les causes de la crise.

Durant sept ans et demi les esprits ont été braqués vers les

buts de la guerre. Aujourd'hui, il s'agit de les orienter vers les tâches de paix. Cela est d'autant plus difficile qu'il n'y a pas parmi les dirigeants une conception homogène de la reconversion. La cause lointaine et profonde réside dans le séjour prolongé des dirigeants à l'extérieur ou en prison. Ce qui les a coupé pendant des années des réalités quotidiennes de la lutte, des cadres, des militants et surtout du peuple. Cette coupure, qui aurait pu être fatale à la Révolution, a fait évoluer différemment les choses et entre l'intérieur et l'extérieur la symbiose a été insuffisante. A l'intérieur, la participation et les sacrifices du peuple augmentaient et accentuaient par là-même le processus révolutionnaire. L'ampleur des sacrifices consentis et les destruction supportées par le peuple faisaient dépasser le stade politique de l'indépendance et posaient la Révolution en termes de démocratie économique et sociale. Or, cette évolution n'a pas été suffisamment ressentie ni analysée par les dirigeants. Les progrès dans les aspirations populaires n'ont été ni précédés ni immédiatement suivis par un effort idéologique conséquent et par un travail d'éducation politique des cadres et des militants qui auraient permis d'éliminer les faux problèmes.

L'absence d'un programme s'est faite douloureusement sentir, programme visant non seulement des buts lointains mais également des buts immédiats, notamment le passage de l'état de guerre à l'état de paix.

Pendant que les difficultés de la lutte imposaient à l'intérieur un système d'organisation décentralisé que les années ont consolidé et renforcé dans tous les domaines, à l'extérieur l'évolution a été caractérisée par une série de crises au sein des différents organes de direction: C.C.E., C.N.R.A., G.P.R.A. Ces crises n'ont pas été résolues sur la base de principes, d'idées, de programme, de méthodes de travail, mais en fonction de personnes. Quoiqu'il en soit les solutions ont permis la continuité du front uni face à l'ennemi. En ce qui concerne le G.P.R.A., je n'ai cessé de déployer mes efforts pour le maintien de l'unité qui a permis d'aboutir à la paix. On peut dire que la guerre a comprimé les dissensions

fréquentes au sein de la direction, alors que la base est demeurée unie. C'est là, la particularité et sûrement la force de notre Révolution populaire. Les conflits latents de personnes auraient pu éclater avant ou pendant les négociations qui ont abouti aux Accords d'Evian. L'éclatement de la crise au sommet du F.L.N. avant la signature des Accords d'Evian ou au cours des négociations aurait été fatale à la Révolution.

Tout en retardant indéfiniment l'heure de la paix, elle aurait peut être abouti au partage ou à tout autre malheur de la nation, alors qu'aujourd'hui, malgrè tout, les Accords d'Evian nous ont permis de sauvegarder l'intégrité du territoire et l'unité du peuple ainsi que la possibilité de créer l'Etat Algérien.

Cette regrettable crise qui avec un minimum de sens des responsabilités aurait pu être évitée, présente le moindre mal d'avoir éclaté après la fin des hostilités. Mais comme le contexte de l'indépendance est beaucoup plus vaste que celui de Tunis et qu'il n'y a plus l'alibi de la guerre, comme nous avons des responsabilités d'Etat du temps de paix tant sur le plan interne qu'international, les conséquences rejaillissent sur tous les plans et apparaissent au grand jour.

Lorsqu'une crise éclate dans un pays qui possède des structures étatiques, ce pays vit sur ses réserves et sur son organisation et le conflit reste limité au sommet jusqu'à sa solution. Chez nous, venant après tant de bouleversements, le vide politique est aggravé dans certains endroits par un vide d'organisation sociale. L'action de certains dans les grandes villes surtout, à l'encontre d'étrangers, d'européens dont le pays a besoin, de Français dont la présence en Algérie est conforme aux Accords d'Evian, nous cause un grave préjudice sur le plan moral et économique et risque de faire baisser le prestige de notre Révolution si grand à l'extérieur. Les responsables locaux qui ont conscience de ce danger auront à coeur de faire régner l'ordre et de faire appliquer le respect de la personne humaine et des biens. La crise ne libère pas le pays de ses obligations internationales ni du respect du droit des gens qui

est un des fondements de la société islamique. Elle ne doit pas être le prétexte à des actes insensés que le peuple algérien réprouve sévèrement.

Le peuple algérien qui a combattu pour sa liberté durant sept ans et demi aspire ardemment à la paix et à l'ordre social afin de panser ses blessures et d'entreprendre l'immense travail de reconstruction et de développement qui l'attend. Notre jeunesse, nos travailleurs, les femmes algériennes, nos étudiants ont déjà les manches retroussées pour s'attaquer au retard que connaît notre pays dans tous les domaines. Il faut dans les délais les plus brefs mettre à leur disposition les moyens nécessaires à leur mission. Ceci est en partie lié à l'amélioration immédiate de la situation particulièrement sur le plan de l'ordre public et de la préservation du capital productif de la Nation.

Comment s'en sortir?

Les graves problèmes de l'heure attendent leur solution et vont bientôt présenter leurs redoutables échéances. Ce sont la reprise des affaires économiques et administratives, la reconstruction d'urgence pour les rapatriés et les dégroupés, la rentrée scolaire et les labours.

Ce n'est qu'après avoir réglé ces problèmes que l'Algérie pourra s'attaquer aux objectifs plus lointains qui doivent donner au pays son visage moderne toujours à base de démocratie et de justice sociale, répondant ainsi aux aspirations populaires.

Il est évident que l'instrument fondamental, c'est l'Etat structuré sur le plan national, régional et communal. A côté de l'Etat, le Parti doit animer la vie politique du pays et être le moyen d'expression des aspirations du peuple. C'est vers ces deux destinations que doit s'opérer la reconversion des structures actuelles.

Il faut, après une aussi longue périodes de guerre avec tous ses bouleversements, permettre le reclassement des idées et des hommes sur la base des acquis de la Révolution.

C'est là une question d'honnêteté et de réalisme politique.

Cela se fera en donnant la parole au peuple et aux militants qui sont les seuls maîtres de leur destin. A partir du verdict populaire et à travers les élections à l'Assemblée sortiront les institutions du pays. De même c'est en tenant compte de la volonté manifestée par les militants dans un Congrès que se reconvertira le F.L.N. en un parti revigoré.

Toutes les causes de la crise peuvent être aisément démontrées dans une confrontation saine et loyale, loin des passions de la place publique afin qu'une leçon salutaire puisse être tirée par les militants et le peuple.

Seul un Congrès National aux travaux duquel participeront les cadres et les militants peut apporter de la clarté et relancer la Révolution Algérienne. Son rôle serait de situer les responsabilités passées, faire le point de la situation, orienter clairement l'avenir par l'adoption d'un programme qui aura été discuté préalablement par tous les militants.

Il s'agit dans cette seconde phase de la lutte de construire tout d'abord l'Etat Algérien et de consolider l'indépendance de l'Algérie dans tous les domaines: politique, économique, militaire. N'oublions pas que quatre cents mille soldats français stationnent encore sur le territoire national et qu'il faudra prévoir les étapes de leur évacuation.

Sur le plan interne, le Congrès aura pour tâche d'arrêter les nouvelles structures organiques et désigner les organes de direction: Comité Central, Bureau Politique, etc...

Les critères de désignation des congressistes sont entre autres, le militantisme et l'apport effectif à la Révolution.

Beaucoup d'éléments se trouvent aujourd'hui à des postes de responsabilité sans qu'ils aient rempli les conditions adéquates. Beaucoup de cadres militants sont injustement maintenus à l'écart sous des prétextes divers.

La participation des organisations Nationales : U.G.T.A., Organisations Féminines, U.G.E.M.A., Jeunesse, etc...est obliga-

toire en raison de leur participation active à la Révolution et compte tenu des secteurs de la société algérienne qu'ils représentent.

Vu l'urgence à adopter le programme et à désigner les organes de direction , le Congrès doit se tenir sans tarder .

En aucun cas , il ne devra dépasser la fin de l'année .

En attendant , le Bureau Politique provisoire actuel a pour tâche :

1° - La préparation des élections à l'Assemblée Nationale fixée au 27 Août prochain .

2° - La direction provisoire du F.L.N. sur le plan organisationnel et l'entreprise de la reconversion selon un ordre d'urgence qui impose le retour à l'Etat de ses prérogatives d'ordre judiciaire, administratif, économique, financier et éducationnel .

3° - Une semaine après les élections, le Bureau Politique provisoire se présentera devant le C.N.R.A. réuni en Session Ordinaire pour être soit consacré , soit remanié . Après quoi le Bureau Politique préparera le Congrès National du F.L.N.

Le rôle du Bureau Politique provisoire serait en quelque sorte de permettre la soudure entre l'état de guerre et l'état normal qui commencera à partir de l'Assemblée Nationale et du Congrès

Dans un souci d'unité, le G.P.R.A. avait accepté le 23 JUILLET dernier, le Bureau Politique tel qu'il avait été ébauché à Tripoli .

Personnellement, j'ai toujours pensé que tout ce qui peut faciliter la cohésion et l'unité devait être recherché et accepté.

Notre situation actuelle est telle que c'est par le bon sens et la mise en confiance réciproque que nous devons la régler. Sous le poids des problèmes concrets et des aspirations du peuple, notre pays connaîtra une évolution prodigieuse. Mais c'est dans l'unité et la clarté que doit se faire cette évolution.

En oeuvrant dans cette voie le responsable rend aujourd'hui le meilleur service au pays pour lui permettre d'opter dans le cadre de la démocratie.

J'ai parlé sans fard par ce que le peuple algérien est mûr et par ce qu'il a confiance en ses immenses possibilités. C'est lui qui a imposé l'unité aux dirigeants.

Nous rendons un hommage particulier aux Africains et aux Arabes, notamment au Président NASSER ainsi qu'au Présidents MODIBO KHEITA et SEKOU TOURE qui ont tous partagé notre inquiétude.

Cette crise aura, en fin de compte, mis davantage le peuple et les dirigeants en face des réalités et face à leurs responsabilités.

Dans le long martyrologue du pays et devant les tâches considérables qui l'attendent, elle n'aura été qu'un nuage passager.

Elle doit nous inciter à la préservation de notre unité et à un grand travail de clarification et d'éducation militante et politique pour faciliter la résolution des problèmes qui nous assaillent. C'est pourquoi nous devons aider ce Bureau Politique dans ses efforts par notre sagesse et par notre esprit de discipline fraternelle.

Bienvenue aux frères qui arrivent d'Oran, en attendant les autres dirigeants dont la présence à Alger est plus que jamais indispensable.

Alger donnera, j'en suis sûr, l'exemple de la paix et du travail.

ANNEXE 19
DEMISSION DE MOHAMMED KHIDER DU GPRA

Au frère Ben Khedda
Président du G.P.R.A.
Tunis,

Cher frère,

Je te remets par la présente, ma démission du G.P.R.A, démission que j'ai déjà rendue publique ce matin, et dont je t'avais mis au courant verbalement dès hier.

Je te prie de bien vouloir informer officiellement les membres du G.P.R.A ainsi que le bureau du C.N.R.A de cette démission et de croire, cher frère, à mes sentiments les meilleurs.

Tunis, le 28 Juin 1962

ANNEXE 20
DEPOT REMIS AU TRESORIER DU FLN

Reçu

Reçu du frère Ben Youcef Ben Khedda.

1 la somme de cinq millions six cents cinquante deux mille, quatre cents trente anciens francs en espèce;

2° sept mille quatre cents quarante cinq pièces d'or de vingt francs.

Alger le 6 mars 1963

Mohamed Khider
secrétaire général du Bureau Politique !

ANNEXE 21

2 JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 1 4 janvier 1992

CONSEIL CONSTITUTIONNEL

PROCLAMATION DES RESULTATS OFFICIELS DES ELECTIONS LEGISLATIVES
Premier tour : 26 décembre 1991

Proclamation du 30 décembre 1991 portant résultats officiels des élections législatives du 26 décembre 1991 (Premier tour).

Vu la Constitution, notamment son article 153 ;

Vu la loi électorale et le règlement intérieur du Conseil Constitutionnel ;

Vu l'ensemble des procès-verbaux reçus des commissions électorales, ainsi que les observations qui y sont portées et la mise au point des chiffres inscrits ;

Après délibération, le Conseil Constitutionnel proclame les résultats du premier tour des élections législatives du 26 décembre 1991 et ouvre la phase des recours à compter de la date de ladite proclamation conformément aux dispositions de la loi électorale :

— nombre d'électeurs inscrits : 13.258.554 ;

— nombre d'électeurs votants : 7.822.625 soit 59 % des inscrits ;

— nombre d'électeurs qui se sont abstenus : 5.435.929 soit 41 % des inscrits ;

— nombre de voix exprimées : 6.897.719 soit 88,18 % des votants ;

— nombre de bulletins nuls : 924.906 soit 11,82 % des votants ;

— nombre de sièges obtenus au premier tour : 232, répartis par ordre comme suit :

1. Front Islamique du Salut : 188 sièges.
   Nombre de voix obtenues : 3.260.222 voix ;

2. Front des Forces Socialistes : 25 sièges.,
   Nombre de voix obtenues : 510.661 voix.

3. Front de Libération Nationale : 16 sièges.
   Nombre de voix obtenues : 1.612.947 voix.

4. Candidats Indépendants : 03 sièges.

Fait à Alger au siège du Conseil Constitutionnel, le lundi 23 djoumada. 2ème l'an 1412 H correspondant au 30 décembre 1991.

Le Président du Conseil Constitutionnel
Abdelmalek BENHABYLES.

LA CRISE DU FLN
ETE 1962
CHRONOLOGIE

A la veille de l'indépendance

Depuis plus d'un an, l'état-major général de l'ALN (EMG) commandé par Boumédiène, se signale par des actes de rébellion caractérisés contre le GPRA. Engagé tout entier dans les négociations avec la France, celui-ci évite de prendre des sanctions contre l'état-major par crainte d'une scission du FLN au sommet qui aurait compromis dangeureusement sa position vis-àvis du partenaire français.
Le 19 mars 1962, date du cessez-le-feu, commence la libération de tous les prisonniers en application des Accords d'Evian, notamment les 5 dirigeants détenus en France, dont Ben Bella. C'est la course au pouvoir.

Juin

27 mai-5 juin.- Le CNRA, réuni à Tripoli, opte pour le socialisme et le parti unique comme modèle de développement.
7.- Après des débats houleux, le CNRA se sépare n'étant pas arrivé à désigner le Bureau politique, nouvelle direction du FLN, qui n' a pu recueillir les deux tiers des voix requises par les statuts du FLN. Le GPRA, en majeure partie, avec Ben Khedda, quitte Tripoli, ainsi que d'autres membres du CNRA.
9.- La partie restante du CNRA, réunie autour du couple Ben Bella-Boumédiène, vote un " procès-verbal de carence " visant particulièrement Ben Khedda.
24-25.- Les responsables des wilayas 2, 3, 4, de la zone autonome d'Alger et des fédérations de France et de Tunisie, réunis à Zemmorah (wilaya 3) créent un comité inter-wilayas. Ils condamnent "*la rébellion*" des membres de l'EMG, et demandent au

GPRA de les *" dénoncer"*. Ils appellent à se joindre à eux les responsables des autres wilayas 1, 5 et 6. Ces derniers refusent et choisissent le camp de l'EMG.
27.- Une délégation du comité inter-wilayas de Zemmorah se déplace à Tunis où elle est reçue par quatre membres du gouvernement. Elle est chargée de présenter au GPRA les doléances du comité. La rencontre est agitée et se termine par le retrait de Khider suivi de Ben Bella; le premier annonce sa démission.

Ben Bella quitte secrètement dans la nuit Tunis pour Le Caire à bord d'un avion égyptien.
28. Khider rend publique sa démission du GPRA.
30. Le GPRA prend des sanctions contre le colonel Houari Boumédiène et les deux autres membres de son état-major les commandants Ahmed Kaïd et Ali Mendjeli.

Formation du Bureau politique à Tlemcen

Juillet

1. Le référendum d'autodétermination donne un "oui" massif à l'indépendance.
3. La France reconnait solennellement l'indépendance de l'Algérie. Entrée du GPRA à Alger à l'exception de Ben Bella au Caire et de Khider à Rabat.
Les premiers éléments de l'ALN stationnés en Tunisie et au Maroc franchissent la frontière en vertu des dispositions des Accords d'Evian.
4. Le GPRA tient sa première réunion à Alger.
5. Devant la persistance des manifestations populaires le GPRA donne l'ordre de reprendre le travail.
Incidents sanglants à Oran. Trente morts dont quinze Européens.
7. Des troupes marocaines pénétrent en territoire algérien où elles occupent deux postes. Campagne de presse marocaine à propos de Tindouf.

Nouvel appel du conseil des wilayas 2, 3, 4, de la zone autonome d'Alger et de la fédération de France pour éviter l'affrontement et dégager une nouvelle direction du FLN. Les wilayas 1, 5 et 6 refusent d'y répondre et confirment leur option pour l'EMG.
Situation toujours tendue à Oran.
9-10. Deux émissaires du GPRA Yazid et Bitat en mission de conciliation à Rabat pour rencontrer Ben Bella et Khider. Mohand Ould El Hadj (wilaya 3) et Youcef Khatib (wilaya 4) se joignent à eux dans la même démarche.
Les quatre ministres à Rabat se séparent sans être arrivés à un accord.
11. Ben Khedda empêché de tenir un meeting à Blida par le conseil de la wilaya 4.
12. Ben Bella à Tlemcen.
16. Annonce à Tlemcen de la réunion d'un conseil des wilayas.
Absence du conseil de la zone autonome d'Alger qui se prononce pour un "*Congrès populaire*".
Ferhat Abbas rejoint Tlemcen, ainsi que Boumédiène. D'autres membres du CNRA suivent.
18. Reparution d'*Alger républicain* organe des communistes (fondé en 1938), après une éclipse au cours de la guerre de libération.
19. L'Egypte, la Libye, la Guinée et le Mali offrent leur médiation aux deux groupes d'Alger et de Tlemcen ; elle échoue malgré la volonté de conciliation du GPRA.
22. Alors que le conseil des wilayas discute pour trouver une solution à la crise, un BP est proclamé à Tlemcen[1].
Invitation est faite aux membres du BP - sept - de rejoindre Tlemcen: les cinq ministres ex-détenus Aït Ahmed, Ben Bella, Bitat, Boudiaf et Khider, plus Hadj Ben Alla et Mohammedi.
Boudiaf et Aït Ahmed refusent d'en faire partie.

[1]. Il s'agit du BP évoqué à Tripoli au CNRA et qui n'a jamais été ratifié par ce dernier.

Enlèvements d'Européens ("*cinq cents disparus dans l'Algerois* selon le président de l'Association des familles de disparus) et d'Algériens collaborateurs des autorités françaises.
Fusillades à Alger-centre.
Sept Européens tués et nombreux blessés.
23. Le GPRA accepte la formule du BP dans un souci d'unité, avec cependant l'aval du CNRA.

La dislocation du GPRA

24. La France menace d'intervenir. "*Si la situation s'aggravait, la France interviendrait directement pour protéger ses nationaux*", déclare le secrétaire d'Etat à l'information et porte-parole du gouvernement français Alain Peyrefitte.
Dahlab démissionne du GPRA.
25. Les troupes de la wilaya 1 occupent Constantine. Il y a des morts et des blessés. Ben Tobbal et Boubnider (chef de la wilaya 2) sont arrêtés. Le commandant Larbi Berredjem prend la tête de la wilaya 2 et se joint aux benbellistes.
Boudiaf appelle les Algériens à s'organiser pour faire échec au "*coup de force*".
Aït Ahmed démissionne du GPRA.
27. Appel de Boudiaf et Krim pour un "*Comité de liaison et de défense de la Révolution*". Tizi-Ouzou siège du " *Comité* ", devient le troisième centre de pouvoir, après Alger et Tlemcen. La presse française parle de "*groupe kabyle*".
Ben Tobbal libéré rejoint Alger. Il déclare: "*Le GPRA avait donné son accord sur la composition du BP et Mohammedi Saïd était parti à Tlemcen en émissaire... Un BP vaut mieux que le vide politique.*"
29. Entrée des troupes de la wilaya 4 à Alger dont elles prennent le contrôle qui relevait jusque-là de la zone autonome d'Alger.
Boussouf et Ben Tobbal à Tunis.
30. Boudiaf est enlevé à M'sila par des éléments de la wilaya1.

Rabah Zerrari (*Azzedine*) commandant la zone autonome d'Alger en résidence surveillée et son adjoint Omar Oussedik arrêté par le conseil de la wilaya 4.
31. Boudiaf est libéré.

La reconnaissance du Bureau politique

Août

2. Accord entre Boudiaf, Krim et le colonel Mohand Ould El Hadj (wilaya 3) d'une part, Khider et Bitat d'autre part:

-le BP est reconnu pour une durée d'un mois (à titre provisoire),

-les élections à l'Assemblée nationale constituante (ANC) auront lieu courant août, probablement le 27,

-le CNRA se réunira une semaine après les élections pour réexaminer la composition du BP.

3. Entrée du BP à Alger. Boudiaf membre du BP. Aït Ahmed refuse toujours d'y siéger.
4. Le BP procède à la répartition des attributions de ses membres:

-Khider, secrétaire général, information, finances,
-Ben Bella, coordination avec l'Exécutif provisoire,
-Boudiaf, orientation et Affaires extérieures,
-Hadj Ben Alla, Affaires militaires,
-Mohammedi, éducation et santé publique,
-Rabah Bitat, organisation du Parti et des groupements nationaux.

Le BP reporte les élections au 2 septembre.
Sur les douze membres qui formaient initialement le GPRA avant son entrée à Alger, cinq font désormais partie du BP(Khider, Ben Bella, Boudiaf, Mohammedi, Bitat), deux ont démissionné et se retrouvent à Genève (Dahlab et Aït Ahmed), deux autres à Tunis (Boussouf et Ben Tobbal), Krim est en Kabylie, Yazid tente les

bons offices auprès des uns et des autres, Ben Khedda continue, à partir d'Alger, de lancer des appels à *l'unité*... sans écho.
L'autorité est tombée aux mains du BP. C'est la concrétisation d'un état de fait. Le GPRA cesse pratiquement d'exister. Il demeure une expression symbolique. Il est dépourvu de tout pouvoir y compris celui des Affaires extérieures qui relèvent désormais de Boudiaf membre du BP. L'Exécutif provisoire lui-même travaille directement avec le BP par l'intermédiaire de Ben Bella.

Le BP réduit la résistance des wilayas 3 et 4

9. Graves incidents entre l'ALN et l'armée française à Laghouat où quatre légionnaires sont tués dont un officier.
11-12. Le BP décide la "*reconversion*" du FLN et de l'ALN c'est-à-dire la prise en mains de ces deux organisations.
19. Publication par le BP de la liste des candidats aux élections à l'ANC prévues pour le 2 septembre.
La wilaya 4 conteste certains candidats et met ses troupes en état d'alerte.
20. 196 candidats aux élections sont désignés par le BP sur une seule liste.
Khider s'en prend aux éléments de la wilaya 4, en même temps qu'il annonce "*des comités électoraux*" et "*des comités de vigilance*".
22. Les partisans du BP manifestent contre la wilaya 4 à Alger.
23. En réaction,une foule immense traverse Alger avec les mots d'ordre de la wilaya 4.
Fusillades à la Casbah.
La wilaya 4 instaure la censure à la radio et dans les journaux, interdit les déclarations du BP et organise des manifestations.
24. Les wilayas 3 et 4 admettent, en fin de compte, la "*reconversion*"du FLN et de l'ALN. Elles estiment cependant qu'elle ne doit intervenir qu'après la constitution d'un "*état algérien issu légalement*". Elles demandent qu'elles soient consultées sur la per-

sonnalité des candidats aux postes de responsabilité publique, chacune, dans les limites de sa circonscription.
24-25. Guerre des communiqués entre la wilaya 4 et la zone autonome d'Alger à propos de l'autorité sur la capitale.
Etat chaotique du pays.
Khider déclare que le BP n'est plus en mesure d'exercer ses fonctions, qu'il ne peut plus contrôler la situation ni cautionner les candidats aux élections du 2 septembre et qu'il décide d'ajourner ces dernières.
Boudiaf démissionne du BP.
La wilaya 4 réclame la convocation du CNRA.
La wilaya 3 s'élève contre le report des élections décidé unilatéralement par le BP.
Nouvelle censure de la wilaya 4 interdisant les communiqués du BP à la radio et à la presse locale.
27. Arrestation par le conseil de la wilaya 4 d'hommes armés par des membres du BP.
La wilaya 4 considére la constitution d'un " comité FLN d'Alger " comme une violation de l'accord du 2 août où les prérogatives du BP (provisoire) se limitaient à la préparation des élections et à la réunion du CNRA.
Incidents entre éléments de la wilaya 4 et soldats de l'armée française à Hadjout (ex Marengo).
Les wilayas 1, 2, 5, 6 et l'EMG proclament ouvertement leur soutien au BP.[1]
Les wilayas 3 et 4 déclarent qu'elles feront face à toute agression.
Veillée d'armes.
29. Situation anarchique: insécurité, enlèvements de personnes, perquisitions arbitraires de locaux et d'appartements, perceptions illégales de cotisations, saisies de céréales...

[1]. La wilaya 2 est représentée par le commandant Larbi Berredjem, les autres wilayas 1, 5 et 6, chacune, par son propre chef.

La France menace à nouveau d'intervenir pour défendre ses ressortissants. Les troupes françaises opérent un mouvement dans l'Algérois.
La wilaya 4 découvre un important stock d'armes à Alger et procède à de nombreuses arrestations.
Fusillades à nouveau à la Casbah entre éléments de la wilaya 4 et partisans du BP.
L'UGTA appelle à la grève génèrale.
Les masses dans la rue : "*Sebaâ snine, barakat!*" (sept ans, ça suffit!)
30. Le BP fait appel à ses forces armées pour "*rétablir l'ordre à Alger*".

Entrée des troupes de l'état-major à Alger et proclamation du gouvernement Ben Bella

Septembre

3. Ben Bella gagne Oran d'où il donne l'ordre aux 4 wilayas qui le soutiennent, en plus des troupes de l'état-major, de marcher sur Alger.
4-5. Boghari, Sour-El-Ghozlane, Sidi Aïssa et Chlef sont le théâtre de violents combats entre éléments de la wilaya 4 et forces de l'EMG supérieurement armées. On parle de **mille** morts.
A la demande du colonel Mohand Ould El Hadj (w3) un accord est conclu entre le BP et les responsables des wilayas 3 et 4 qui prévoit l'arrêt des combats, la démilitarisation d'Alger et l'organisation des élections à bref délai.
6. La population s'interpose entre frères ennemis pour faire arrêter les tueries. Ben Bella et le chef de la wilaya 4 sur les lieux des combats pour faire cesser les affrontements.
9. Boumédiène, à la tête de ses troupes, fait son entrée à Alger, accompagné de Ben Bella.

20. Reprise des combats entre forces du BP et éléments de la wilaya 4.
Elections à l'Assemblée nationale constituante de 196 députés sur une liste unique présentée par le BP. Une partie du GPRA et du CNRA en est éliminée.
25. Première réunion de l'Assemblèe nationale constituante présidée par Ferhat Abbas.Proclamation de la "*République algérienne démocratique et populaire*".
28. Ben Bella présente à l'Assemblée nationale constituante son gouvernement.

CHRONOLOGIE DES PRINCIPAUX EVENEMENTS

1954-1962

1954

Janvier-Février. La scission éclate au sommet du PPA-MTLD entre le Comité central et le président du Parti Messali. La raison principale en est les "pleins pouvoirs" réclamés par ce dernier; le Comité central est pour la direction collégiale.
Mars. Apparition d'une troisième tendance : le Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action (CRUA) qui cherche initialement à réconciler les deux protagonistes dans un congrès unitaire, et qui comprend trois membres du Comité central et Mohammed Boudiaf ancien dirigeant de l'OS.
7 mai. Défaite française de Dien-Bien-Phu.
Juin. Réunion des "22" du CRUA comprenant uniquement des anciens de l'OS. Ils désignent la direction des "6" présidée par Med Boudiaf. Ils décident de passer à l'action armée immédiate. Il n'est plus question de congrès unitaire.
13-15 juillet. Congrés des partisans de Messali à Hornu (Belgique).
13-16 août. Congrès des partisans du Comité central à Alger.
Octobre. Les "6" du CRUA fixent au 1er novembre 1954 la date du déclenchement de l'insurrection.
1er novembre. Naissance du FLN et de l'ALN. Objectif du FLN : "*L'Etat algérien souverain, démocratique et social dans le cadre des principes islamiques.*"
6 décembre. Le MNA (Mouvement national algérien) fondé par Messali.

1955

18 avril. Conférence afro-asiatique de Bandoeng (Indonésie) solidaire de l'Algérie en guerre.

20 août. Action armée de l'ALN dans le Nord-Constantinois.
30 août. Etat d'urgence dans toute l'Algérie.
1er octobre. Action armée en Oranie. (Wilaya 5.)

1956

24 février. Naissance de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). La France lâche du lest aux deux extrémités du Maghreb, Tunisie et Maroc, et concentre l'essentiel de ses forces armées en Algérie.
2 mars. Indépendance du Maroc.
12 mars. L'Assemblée nationale française, y compris les députés communistes, vote les pouvoirs spéciaux à Guy Mollet chef du Parti socialiste SFIO (Section française de l'internationale ouvrière) destinés à renforcer l'armée coloniale en Algérie.
La durée du service militaire est portée à 27 mois.
20 mars. Indépendance de la Tunisie.
Juillet. L'effectif des forces armées françaises en Algérie est porté à 400 000 par le nouveau gouvernement, socialiste. En janvier il était 200 000.
20 août. Le Congrès de la Soummam désigne le Conseil national de la Révolution algérienne (CNRA) et le Comité de coordination et d'exécution (CCE), organes de direction du FLN.
Au CNRA, parlement du FLN, sont représentées les principales tendances du nationalisme algérien: PPA-MTLD, UDMA, Association des Oulamas. Le Parti communiste en est exclu.
Le Congrès de la Soummam procède à l'uniformisation de la structure de l'ALN sur toute l'étendue du territoire algérien. Il décide la primauté de l'intérieur sur l'extérieur et du politique sur le militaire.
22 octobre. Rapt par l'aviation française de l'avion des leaders du FLN se rendant de Rabat à Tunis pour une conférence intermaghrébine (Mohammed V, Bourguiba, FLN).
2/5 novembre. Agression contre le canal de Suez par la coalition tripartite: France, Angleterre, Israël.

1957

28 janvier/4 février. Grève des huit jours précédée et suivie d'actions militaires dans la capitale qui subit la loi des parachutistes français commandés par Massu. Répression féroce: tortures, liquidations physiques, arrestations massives... Coup sévère porté aux réseaux du FLN à Alger.
Mars/Mai. Sortie du CCE d'Algérie.
20/28 août. Le CNRA réuni au Caire remanie le CCE dont il porte l'effectif de cinq à quatorze. Les "*Cinq*" dirigeants du FLN prisonniers sont désignés membres du CCE à "*titre honorifique*". Le CNRA décide qu '" il n'y a plus de primauté du politique sur le militaire ni de différence entre l'intérieur et l'extérieur ".
2 octobre. André Morice ministre français de la Défense et Robert Lacoste, ministre résident en Algérie, inspectent le barrage électrique à la frontière tunisienne.

1958

8 février. Bombardement de Sakiet-Sidi-Youssef en Tunisie par l'aviation française. 69 civils tués et 130 blessés parmi lesquels de nombreux enfants.
Départ de Skikda du premier bateau de pétrole saharien.
13 mai. Les chefs de l'armée française en Algérie font appel au général de Gaulle pour assumer les pouvoirs en France.
1er juin. Investiture par l'Assemblée nationale française de de Gaulle et reconduction par elle des pouvoirs spéciaux en Algérie.
25 août. Action armée du FLN en France.
19 septembre. Proclamation du gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) au Caire (Ferhat Abbas).
2/5 octobre. Quatrième voyage en Algérie de de Gaulle qui lance le " *Plan de Constantine* " de cinq ans de développement économique, social et culturel. Le chef de l'Etat français compte par là détourner le peuple algérien de son objectif politique : l'Indépendance.

décembre. Les 4 wilayas 1, 3, 4 et 6, réunies en Algérie, tentent de créer un organe de coordination. Absence des wilayas 2 et 5.

1959

février/septembre. Grande offensive de l'armée française contre le maquis, de l'Ouest à l'Est. But de de Gaulle: remporter la victoire militaire pour imposer sa solution: une Algérie autonome (après pacification). L'ALN modifie sa stratégie militaire pour ne pas donner prise à la répression en faisant éclater ses katibas, mais subit néanmoins de lourdes pertes.
1er - 11 juillet. Premier coup de force contre le GPRA qui cède ses pouvoirs aux militaires *(Assemblée des " dix ")*.
Août- décembre. Dix colonels de l'ALN tiennent une réunion de plus de quatre mois au bout de laquelle ils désignent un nouveau CNRA, organe législatif du FLN.
16 septembre. Discours de de Gaulle sur l'autodétermination. Choix proposé entre francisation, association, sécession. C'est l'association qui a sa préférence: une Algérie divisée en communautés ethniques française, arabe, kabyle, mozabite, etc., sous l'égide de la France. Le GPRA la rejette pour incompatibilité avec l'intégrité territoriale et l'unité du peuple algérien de culture arabo-musulmane, la minorité française considérée comme minorité étrangère.
17 décembre 1959/18 janvier 1960. Le CNRA, désigné par les dix colonels, réuni à Tripoli, vote le principe de la constitution d'un état-major général de l'ALN (EMG) et du Comité interministériel de la guerre (CIG) composé de trois ministres et chargé de contrôler l'état-major.
Le GPRA nomme par la suite les membres de l'EMG et à leur tête le colonel Boumédiène.

1960

24/31 janvier. "*Semaine des barricades*"*à Alger*. Premières fissures dans le camp français. Les ultras d'Ortiz se heurtent à l'armée française. Il y a des morts et des blessés des deux côtés.

13 février. Explosion à Reggane (Sahara) de la première bombe atomique française dont la puissance est cinq fois supérieure à celle d'Hiroshima.

3/5 mars. De Gaulle déclare que le problème algérien ne sera réglé qu'après la victoire militaire française.

25/29 juin. Entretiens algéro-français avortés à Melun.

6 septembre. "*Manifeste des 121*" intellectuels français sur le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie.

10/13 décembre. Manifestations populaires monstres à Alger et dans plusieurs grande villes d'Algérie, réprimées dans le sang par l'armée française. Les masses crient: " INDEPENDANCE! ", "ALGERIE MUSULMANE ! " Il y a des dizaines de morts et des centaines de blessés.

19 décembre. L'Assemblée générale des Nations unies vote la résolution afro-asiatique sur le droit du peuple algérien à l'indépendance.

1961

Février. L'OAS, Organisation armée secrète des ultras fondée officiellement en Espagne.

20-22 février. Premières rencontres algéro-françaises officielles à Lucerne (Suisse).

22/26 avril. Putsch manqué à Alger des généraux français hostiles aux négociations, dirigé contre de Gaulle.

20 mai/ 13 juin. Premières négociations d'Evian.

18/22 juillet. Répression de l'armée française contre les Tunisiens qui manifestent pour l'évacuation de la base aéro-navale de Bizerte. **Mille** morts.

9/27 août. Le CNRA désigne un nouveau gouvernement (Ben Khedda).

5 septembre. Reconnaissance par de Gaulle du Sahara partie intégrante de l'Algérie.

17/18 octobre. Manifestations d' Algériens à Paris réprimées

dans le sang par la police française. Plusieurs centaines de victimes algériennes.
Octobre-Novembre. Deux rencontres algéro-françaises à Bâle (Suisse).Recrudescence des attentats OAS en Algérie.

1962

8 février. Manifestations françaises anti-OAS à Paris réprimées par la police. Plusieurs tués, plus de cent blessés.
11/19 février. Rencontre entre les délégations algérienne et française aux *Rousses*, près de la frontière suisse.
22/27 février. Le CNRA adopte les grands axes du Projet des Accords d'Evian.
7/18 mars. Derniére rencontre algéro-française et signature des Accords d'Evian.
19 mars. Cessez-le-feu.
Avril-mai. L'OAS tente de créer un climat de terreur en se livrant à des massacres de civils musulmans. Affrontements sanglants entre manifestants européens et forces françaises à Alger.
Mai/Juin. Exode massif des Européens d'Algérie vers la France.
1er Juillet. Référendum d'autodétermination. L'indépendance adoptée à l'immense majorité des votants.
3 juillet. La France reconnait officiellement l'indépendance de l'Algérie.

NOTES

(1) ".. *le directeur par intérim de l'ENTV,... a indiqué à ce sujet* (reprise de l'émission télévisée suspendue) *qu'une table ronde sera organisée après la diffusion de la dernière partie de la série dans le but de permettre à diverses personnalités d'exercer leur droit de réponse.*" (*Le Matin*, 4 août 1992.)

(2 et **4)** Mendjeli Ali, dans son intervention télévisée sur les Accords d'Evian, été 1992.

(2) Khider Mohammed : " *La désignation du bureau* (politique) *intervint à une majorité de plus des deux tiers .*" (*Le Monde* - 8/9 juillet 1962, p. 3.)

(3) "*Le C.N.R.A. investit le Gouvernement et lui accorde sa confiance à la majorité des deux tiers de ses membres présents ou représentés.*" Chapitre II - Du législatif - art. 6.

"*En cas d'empêchement justifié et reconnu par le C.N.R.A., tout membre peut donner un mandat personnel et écrit à un de ses collègues.*". Chapitre II - Du législatif - art. 10.

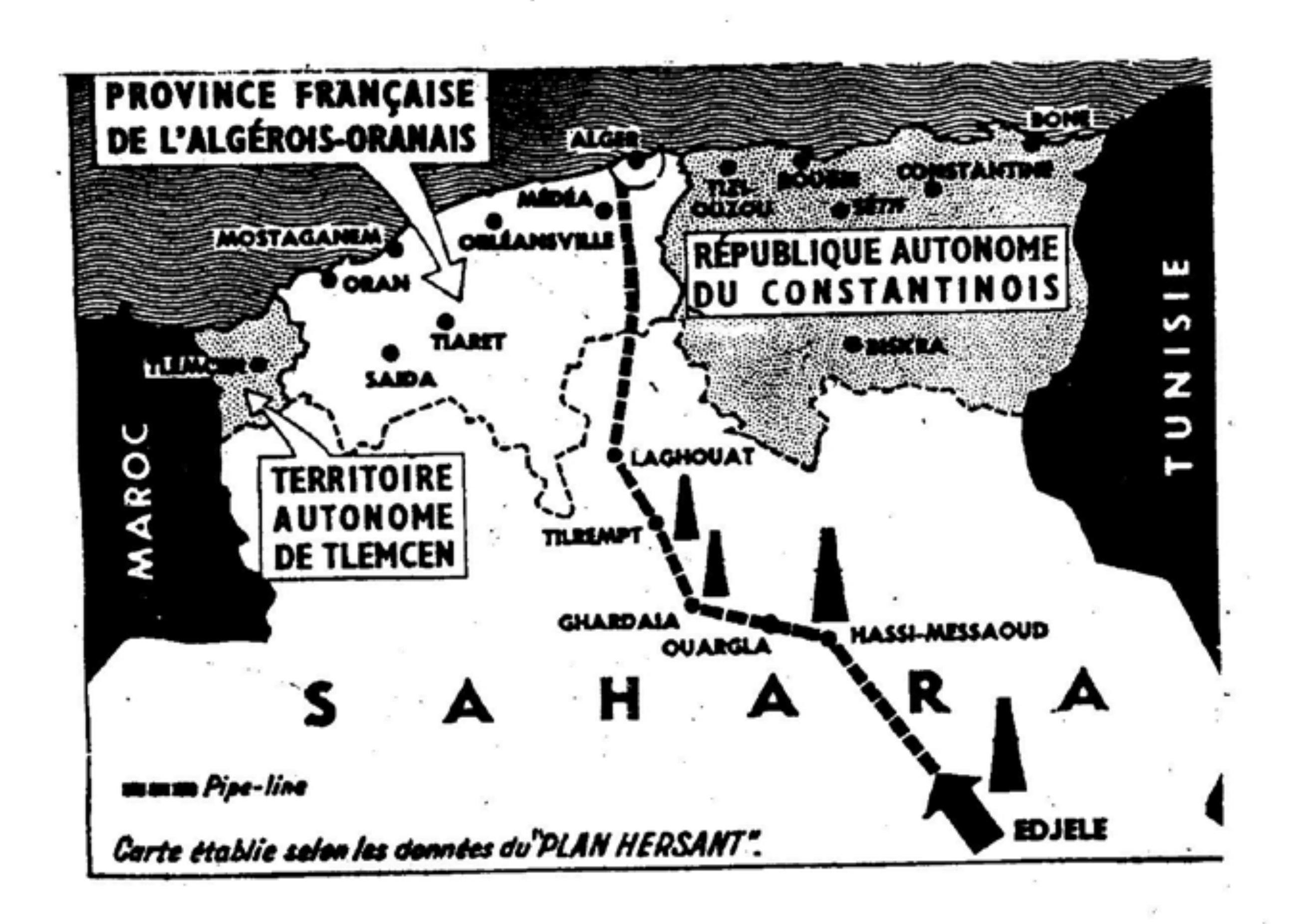
Extrait des *Institutions provisoires de l'Etat algérien et statuts du Front de libération nationale algérienne votés et promulgués par le Conseil national de la Révolution algérienne à Tripoli (Libye) du 16 décembre 1959 au 18 janvier 1960.*

Mohammed Guentari, *Organisation politico-administrative et militaire de la Révolution algérienne de 1954 à 1962*, volume I.-Office des Publications Universitaires, p.337.

(5) " ... *il* (Hadj Ben Alla) *a traité M. Ben Khedda et ses " acolytes " de " valets du colonialisme ",.., les a accusés de ... vouloir " précipiter le pays dans le chaos " pour se maintenir au pouvoir avec l'aide de l'armée française...*" (*Le Monde*- 15 /16 juillet 1962, p. 2.)

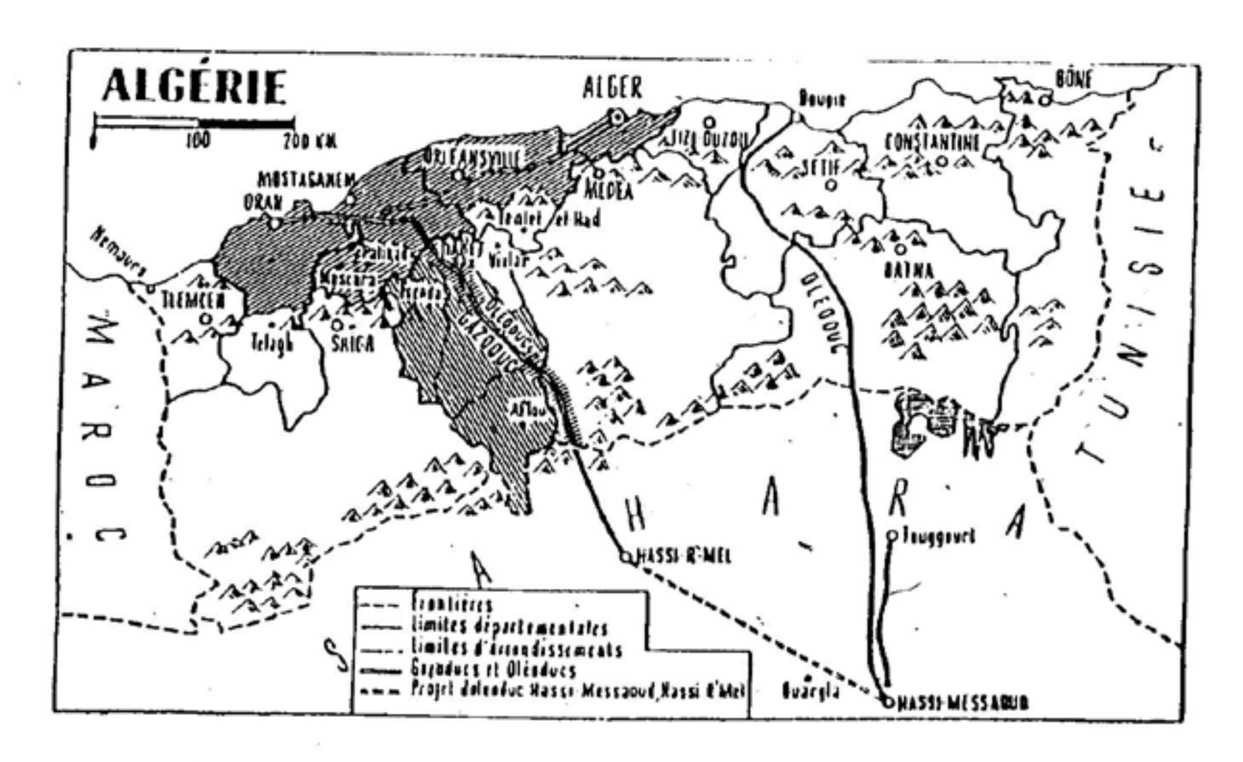
(6) Les effectifs de l'ALN m'ont été fournis par des responsables appartenant chacun à un conseil des wilayas : 1, 2, 3, 4, et 6; quant à la wilaya 5 et l'armée des frontières, elles proviennent d'un chercheur en histoire de la Révolution algérienne.

"PLAN HERSANT"
DE PARTAGE DE L'ALGERIE



Le Monde diplomatique, mai 1960

PLAN DE PARTAGE PROPOSE
PAR ALAIN PEYREFITTE (1961)



3me HYPOTHÈSE **4me HYPOTHÈSE**

Parmi les hypothèses de regroupement des Européens envisagées par Alain Peyrefitte, la 3e et la 4e hypothèses sont ainsi formulées :

3e HYPOTHÈSE

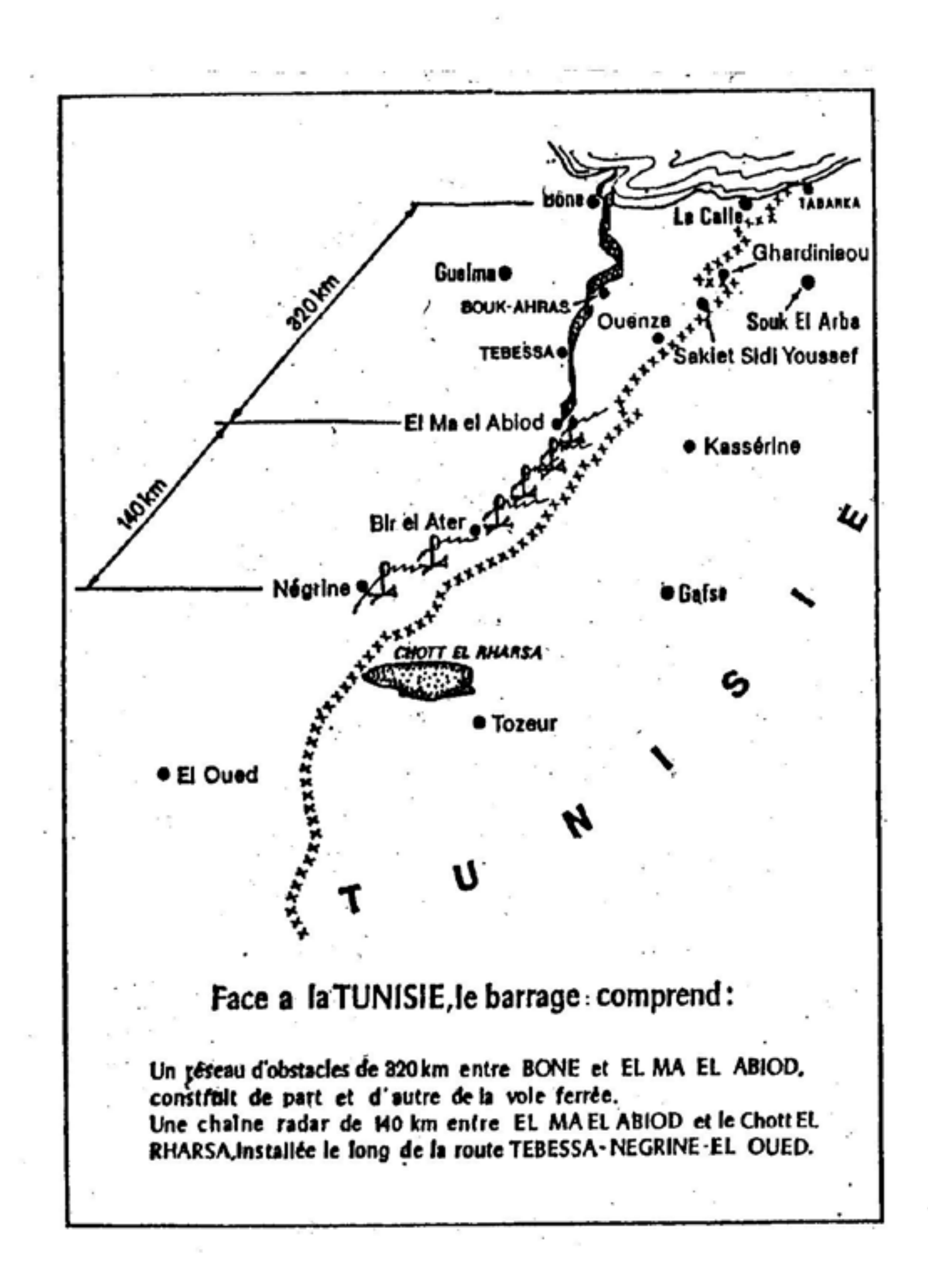
Territoire compact : Déparls d'Oran (sans l'arrondissement de Telagh), Mostaganem, Orléansville (Chlef) (sans l'arrondissement de Teniet-el-Had), Alger ; en outre, couloir reliant cette région au Sahara le long de l'actuel gazoduc, qui pourrait être doublé d'un oléoduc Hassi-Messaoud — Hassi-R'Mel — Oran.

4e HYPOTHÈSE (variante de la troisième).

Au schéma précédent, s'ajouterait le département de Tiaret (excepté l'arrondissement de Vialar (Tissemsilt)) de part et d'autre des conduites.

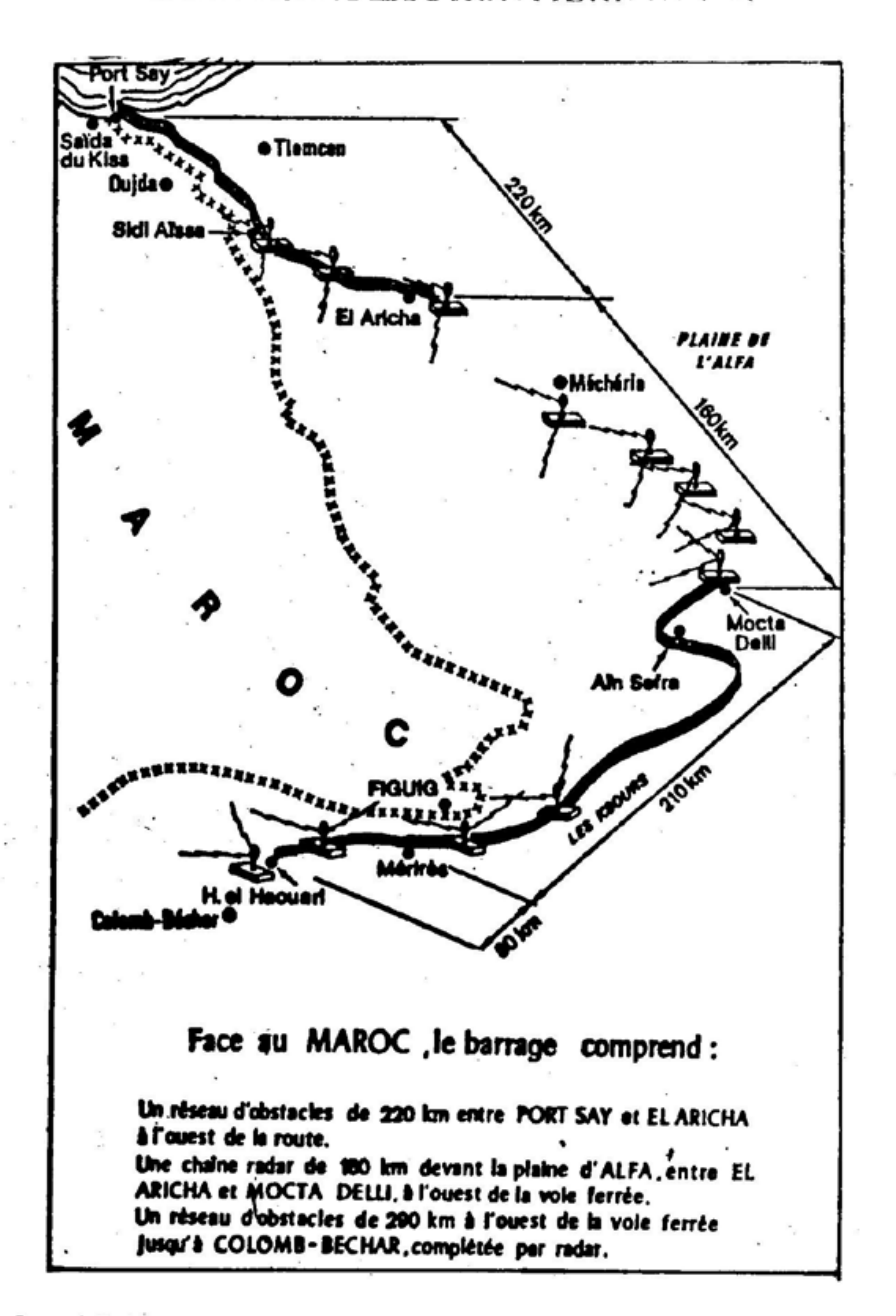
Alain Peyrefitte,
Faut-il partager l'Algérie ?, Plon, pp. 146-147

BARRAGE A LA FRONTIERE EST



Raoul Salan, *Mémoires, Fin d'un empire,* tome III, Presse de la Cité, Paris, p. 225.

BARRAGE A LA FRONTIERE OUEST



Raoul Salan, *Mémoires, Fin d'un empire,* tome III, Presse de la Cité. Paris, p. 224.

TABLE DES MATIERES

ANNEXES

سُبْحَانَكَ اللَّهُمَّ وَبِحَمْدِكَ
أَشْهَدُ أَنْ لَا إِلَٰهَ إِلَّا أَنْتَ
أَسْتَغْفِرُكَ وَأَتُوبُ إِلَيْكَ

مطبعة دحلب
IMPRIMERIE DAHLAB
108 Rue de TRIPOLI
Hussein-Dey - ALGER
☎: 77.72.27

L'ALGERIE A L'INDEPENDANCE

LA CRISE DE 1962

" *Elle* (la crise de 1962) a *mis fin au nationalisme militant incarné par le courant Etoile nord-africaine-PPA-MTLD-FLN qui a dirigé et organisé la lutte du peuple algérien pour son indépendance. Le mouvement qui a accompli cette mission historique avait subi en 1954 à la tête une fracture qu'il traînera tout au long de la guerre, une cassure qui n'a pu être ni colmatée, ni soudée, et qui ira en s'élargissant jusqu'à 1962 empêchant le FLN de remplir son rôle de constructeur de l'Etat algérien. Ce fut la permanence des coups d'Etat: 1959, 1962 1965, 1992... Celui de 1962 entrepris par l'état-major général de l'ALN a été le plus néfaste. Il a détourné le cours de la Révolution et engendré un système totalitaire qui a conduit l'Algérie là où elle est.* " (Extrait de la conclusion de l'auteur).

Benyoucef Ben Khedda a été le président du gouvernement provisoire de la République algérienne qui a conclu avec le général de Gaulle les *Accords d'Evian* où la France a reconnu solennellement la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale de l'Algérie, Sahara compris.

ISBN : 9961 61 137-3